



Paraissant
Le Lundi et le Jeudi

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE D'HAÏTI

DIRECTEUR GENERAL
Willems Edouard

166ème Année - Spécial No. 1

PORT-AU-PRINCE

Vendredi 14 Janvier 2011

SOMMAIRE

DÉCRET ÉTABLISSANT LE BUDGET DE LA RÉPUBLIQUE POUR L'EXERCICE 2010 – 2011

NUMÉRO SPÉCIAL

DÉCRET ÉTABLISSANT LE BUDGET DE L'EXERCICE 2010 – 2011

- Vu les Articles 27-1, 88, 89, 94, 105, 111, 111-1, 111-2, 120, 121, 125, 125-1, 126, 128, 136, 144, 150, 159, 161, 163, 200, 200-4, 217, 220, 222, 223, 227, 227-1, 227-2, 227-3, 227-4, 228, 228-1, 233 et 235 de la Constitution du 29 mars 1987;
- Vu les Articles 130, 131, 132, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140 et 141 du Code Pénal;
- Vu le Décret du 13 septembre 1962 créant l'Administration Générale des Douanes;
- Vu la Loi du 19 août 1963 relative à la Dette Publique Interne et Externe de l'Etat;
- Vu la Loi du 17 août 1979 remplaçant la Banque Nationale de la République d'Haïti (BNRH) par deux (2) Institutions autonomes: La Banque de la République d'Haïti (BRH) et la Banque Nationale de Crédit (BNC);

- Vu la Loi du 22 août 1983 sur le recouvrement des créances de l'État;
- Vu le Décret du 4 octobre 1984 créant au sein du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe un fonds dénommé «Fonds d'Investissements Publics»;
- Vu l'Arrêté du 17 septembre 1985 fixant les modalités d'application du Décret du 4 octobre 1984 sur le Fonds d'Investissements Publics;
- Vu le Décret du 5 mars 1987 relatif au Code Douanier;
- Vu le Décret du 5 mars 1987 réorganisant l'Office du Budget;
- Vu le Décret du 13 mars 1987 réorganisant le Ministère de l'Économie et des Finances;
- Vu le Décret du 28 septembre 1987 modifiant les structures de la Direction Générale des Impôts;
- Vu le Décret du 10 mars 1989 définissant l'organisation et les modalités de fonctionnement du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe;
- Vu le Décret du 16 février 2005 sur la préparation et l'exécution des Lois de Finances;
- Vu l'Arrêté du 16 février 2005 portant règlement général de la Comptabilité Publique;
- Vu le Décret du 17 mai 2005 portant révision du statut général de la Fonction Publique;
- Vu le Décret du 17 mai 2005 portant organisation de l'Administration Centrale de l'État;
- Vu le Décret du 23 novembre 2005 réorganisant la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif;
- Vu l'Arrêté du 4 décembre 2006 révisant les seuils de Passation de Marchés Publics;
- Considérant qu'il est impératif pour l'État d'arrêter des mesures budgétaires conformes au programme économique et financier établi;
- Considérant qu'il est impérieux pour l'Etat d'adopter des mesures d'allègement fiscal et douanier en vue de faciliter la reconstruction d'immeubles et le relogement de la population suite au séisme du 12 janvier 2010;
- Considérant que le Pouvoir Législatif est, pour le moment, inopérant et qu'il y a lieu pour le Pouvoir Exécutif de légiférer par Décret sur les objets d'intérêt public;
- Considérant qu'il convient, à travers le Budget Général, d'établir les Voies et Moyens et de fixer les crédits devant assurer le fonctionnement des services publics, les charges de la Dette Publique, les dépenses de capital, les réparations de dommage, les prêts et avances et les interventions de l'Etat en matière de programme économique, social et culturel pour la période allant du 1^{er} octobre 2010 au 30 septembre 2011.

Sur le rapport du Ministre de l'Économie et des Finances et du Ministre de la Planification et de la Coopération Externe et après délibération en Conseil des Ministres;

DÉCRÈTE**CHAPITRE I****DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES**

- Article 1.-** Les impôts, droits et taxes existant au 30 septembre 2010, au profit de l'État et des Collectivités Territoriales sont prorogés pour l'exercice fiscal 2010-2011 et leurs produits seront recouverts d'après les Lois, Décrets-lois et Décrets régissant la matière.
- Article 2.-** Les mesures d'allègement fiscal et douanier suivantes sont adoptées durant l'exercice 2010-2011 :
- i. Les frais proportionnels d'enregistrement et d'inscription sur les prêts hypothécaires consentis par les institutions financières et créanciers privés payables par le bénéficiaire sont réduits de cinquante pour cent (50%).
 - ii. Une exonération totale des droits de douane et de taxes sur les matériels et équipements importés en remplacement de ceux régulièrement inventoriés et détruits est accordée aux entreprises qui ont été victimes du séisme du 12 janvier 2010 et dont les activités sont orientées vers la production de biens et de services.
 - iii. Les plus-values éventuelles résultant du versement, par les compagnies d'assurance, des indemnités aux entreprises, institutions ou particuliers sont exemptes d'impôt sur le revenu pourvu qu'elles soient réinvesties au cours des exercices 2009-2010 et 2010-2011.
 - iv. Une exonération de tous droits et taxes est accordée par famille sur l'importation de toute maison préfabriquée dont la valeur en douane ne dépasse pas SIX MILLIONS CENT CINQUANTE MILLE ET 00/100 (6 150 000,00) GOURDES. La maison doit être conforme aux normes parasismiques et para cycloniques reconnues par l'Etat haïtien.
 - v. Pour les exercices fiscaux 2009-2010 et 2010-2011, les charges déductibles du revenu foncier brut sont acceptées jusqu'à concurrence de la valeur locative déclarée au 30 septembre 2010.
 - vi. Les dons faits au cours des exercices fiscaux 2009-2010 et 2010-2011 aux fondations, institutions de charité, organismes de secours, institutions à portée sociale, éducative et sanitaire, reconnus et immatriculés à la Direction Générale des Impôts au 30 septembre 2010, sont déductibles jusqu'à concurrence de 40% du revenu brut imposable après les déductions mentionnées aux alinéas a, b, c, d, e, f et g, le cas échéant, de l'article 128 du Décret du 29 septembre 2005 portant sur l'Impôt sur le Revenu.
- Article 3.-** Le produit des amendes et intérêts de retard perçu sur les droits de Patente ou de la Contribution Foncière des Propriétés Bâties sera réparti entre la Municipalité et le Trésor Public respectivement à hauteur de quatre vingts pour cent (80%) et de vingt pour cent (20%).
- Article 4.-** Les impôts, droits et taxes ainsi que les autres ressources domestiques à percevoir en vertu du Budget de l'exercice 2010-2011 sont estimés à TRENTE SIX MILLIARDS ET 00/100 de GOURDES (36 000 000 000,00 GOURDES).

- Article 5.-** Les dons en appui budgétaire et en financement des programmes et projets sont estimés à QUARANTE HUIT MILLIARDS CINQ CENT VINGT-SEPT MILLIONS NEUF CENT VINGT-NEUF MILLE CENT TRENTE-DEUX ET 00/100 de GOURDES (48 527 929 132,00 GOURDES).
- Article 6.-** Les produits du financement interne et externe sont estimés à VINGT ET UN MILLIARDS SEPT CENT CINQUANTE-SIX MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT SEIZE MILLE NEUF CENT SOIXANTE-SIX ET 00/100 de GOURDES (21 756 996 966,00 GOURDES).
- Article 7.-** Selon la nomenclature des ressources, les voies et moyens sont ainsi codifiés:
- 1.- Recettes fiscales
 - 2.- Recettes non Fiscales
 - 3.- Recettes en Capital
 - 5.- Dons
 - 6.- Remboursements de prêts et avances et ventes de participation ou restitution de capital
 - 8.- Emprunts
 - 9.- Recettes perçues pour le compte de tiers

CHAPITRE II

DISPOSITIONS RELATIVES AUX CHARGES

- Article 8.-** Les crédits du Budget de l'exercice 2010-2011 ouverts pour les dépenses courantes incluant le fonctionnement de l'Administration Centrale et l'intérêt de la Dette Publique sont fixés à TRENTE QUATRE MILLIARDS CINQ CENT DEUX MILLIONS CINQ CENT CINQUANTE-CINQ MILLE HUIT CENT QUARANTE-TROIS ET 00/100 de GOURDES (34 502 555 843,00 GOURDES), répartis dans les tableaux présentés aux articles 17 et 18 du présent Décret.
- Article 9.** Les crédits du Budget de l'exercice 2010-2011 ouverts pour les autres charges incluant les dépenses d'activités électorales et d'amortissement de la Dette Publique sont fixés globalement à UN MILLIARD TROIS CENT QUATRE VINGT DIX-NEUF MILLIONS CENT SOIXANTE DIX MILLE SEPT CENT QUATRE ET 00/100 de GOURDES (1 399 170 704,00 GOURDES), distribués selon les tableaux présentés aux articles 17 et 18 du présent Décret.
- Article 10.-** Les crédits du Budget de l'exercice 2010-2011 ouverts pour les dépenses de programmes et projets sont fixés à SOIXANTE DIX MILLIARDS QUATRE CENT QUARANTE QUATRE MILLIONS CENT QUATRE VINGT DIX-NEUF MILLE CINQ CENT CINQUANTE DEUX ET 00/100 de GOURDES (70 444 199 552,00 GOURDES), répartis selon les tableaux présentés aux articles 17 et 18 du présent Décret.
- Article 11.-** Les crédits ouverts dans le Budget et mis à la disposition des entités administratives sont affectés à un service ou un ensemble de services. Ils peuvent être évaluatifs, provisionnels ou limitatifs.
- Article 12.-** Sont considérés comme crédits évaluatifs dans le présent budget les crédits destinés au service de la dette publique et ceux figurant au chapitre «Interventions Publiques», prévus à la couverture de frais de justice, réparations civiles, dégrèvements et restitutions.

Article 13.- Sont considérés comme crédits provisionnels ceux qui correspondent à des besoins qui ne peuvent être exactement chiffrés. Ils sont inscrits aux alinéas des «Autres Interventions Publiques».

Article 14.- Tous les crédits qui ne sont pas considérés aux articles 12 et 13 sont des crédits limitatifs.

Article 15.- Selon la nomenclature des dépenses, les crédits budgétaires sont répartis en neuf (9) articles ainsi codifiés :

- 1.- Dépenses de Personnel
- 2.- Dépenses de Services et de Charges diverses
- 3.- Achats de Biens de Consommations et Petits Matériels
- 4.- Immobilisations Corporelles
- 5.- Immobilisations Incorporelles
- 6.- Prêts, Avances, Prises de Participation et Placement
- 7.- Subventions, Quotes-parts et Contributions, Allocations, Indemnisations
- 8.- Amortissement de la Dette Publique
- 9.- Autres Dépenses Publiques

CHAPITRE III

DISPOSITIONS RELATIVES À L'ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Article 16.- Les conditions d'équilibre du Budget de l'exercice 2010-2011 sont assurées par les opérations de perception de recettes, dons et emprunts, complétées par les dispositions relatives à la couverture des charges de trésorerie comme indiqué à l'article 17 ci-après.

Article 17.- Les opérations du Budget pour l'exercice fiscal qui débute le 1er octobre 2010 pour s'achever le 30 septembre 2011 sont ainsi réparties :

TABLEAU DES GRANDES MASSES ET SOLDES

MONTANT GLOBAL	88,247,155,902	106,284,926,099	18,037,770,197	20.4%
OPERATIONS	A-Budget rectificatif 09 - 10	B-Budget 10 - 11	VARIATION (B-A)	
			MONTANT	%
A- RESSOURCES TOTALES (B)	30,717,125,376	36,000,000,000	5,282,874,624	17.2%
B-RECETTES COURANTES	30,717,125,376	36,000,000,000	5,282,874,624	17.2%
Recettes Internes	18,829,632,420	21,513,004,989	2,683,372,569	14.3%
Recettes Douanières	10,782,684,953	13,677,995,011	2,895,310,058	26.9%
Autres Ressources Internes	1,104,808,003	809,000,000	(295,808,003)	-26.8%
C-DEPENSES COURANTES (i + ii)	28,941,144,347	33,991,437,535	5,050,293,189	17.5%
i-Fonctionnement de l'Adm. Centrale	27,764,645,894	32,849,155,434	5,084,509,541	18.3%
Personnel	14,123,345,780	16,996,251,898	2,872,906,118	20.3%
Biens & Services	7,267,239,138	8,414,747,326	1,147,508,188	15.8%
Quotes -parts et subventions	6,374,060,976	7,438,156,210	1,064,095,234	16.7%
ii- Intérêts et frais financiers	1,176,498,453	1,142,282,101	(34,216,352)	-2.9%
Dette Interne	1,118,191,267	1,138,707,131	20,515,864	1.8%
Dette Externe	58,307,186	3,574,970	(54,732,216)	-93.9%
D-SOLDE COURANT (B-C)	1,775,981,029	2,008,562,465	232,581,435	13.1%
E-DEPENSES D'INVESTISSEMENT	58,549,113,692	70,894,317,860	12,345,204,167	21.1%
Programmes & projets	58,256,443,583	70,444,199,552	12,187,755,969	20.9%
<i>Financement local des programmes et projets</i>	<i>19,637,042,927</i>	<i>26,571,404,884</i>	<i>6,934,361,957</i>	<i>35.3%</i>
Trésor Public	11,300,000,000	12,501,500,000	1,201,500,000	10.6%
Fonds PETROCARIBE	7,122,656,698	10,045,000,015	2,922,343,317	41.0%
Annulation dette FMI		2,788,000,000	2,788,000,000	
Autres Financements	1,214,386,229	1,236,904,869	22,518,640	1.9%
Dons et Emprunts	38,619,400,656	43,872,794,668	5,253,394,012	13.6%
Immobilisation	292,670,109	450,118,308	157,448,198	53.8%
F- DEPENSES EXCEPTIONNELLES	371,000,000	361,000,000	(10,000,000)	-2.7%
Elections	300,000,000	300,000,000		
Support aux partis politiques	71,000,000	61,000,000	(10,000,000)	-14.1%
G- DEPENSES TOTALES (C+E+F)	87,861,258,039	105,246,755,395	17,385,497,356	19.8%
H- SOLDE GLOBAL (Hors Dons) (A-G)	(57,144,132,663)	(69,246,755,395)	(12,102,622,732)	21.2%
I-DONS	40,901,137,942	48,527,929,132	3,150,959,649	7.7%

TABLEAU DES GRANDES MASSES ET SOLDES

OPERATIONS	A-Budget rectificatif 09 - 10	B-Budget 10 - 11	VARIATION (B-A)	
			MONTANT	%
<i>i-Support budgétaire</i>	10,573,586,991	5,440,474,847	(5,133,112,144)	-48.5%
Union Européenne	3,462,181,933	1,391,590,000	(2,070,591,933)	-59.8%
Belgique	600,000,000		(600,000,000)	-100.0%
France	1,004,333,485	1,868,034,847	863,701,362	86.0%
Espagne	254,491,225		(254,491,225)	-100.0%
Banque Mondiale	1,681,958,268	830,800,000	(851,158,268)	-50.6%
BID	1,991,920,000		(1,991,920,000)	-100.0%
USA	408,558,920	519,250,000	110,691,080	27.1%
CARICOM	310,143,160		(310,143,160)	-100.0%
Colombie	180,000,000		(180,000,000)	-100.0%
Bresil	600,000,000		(600,000,000)	-100.0%
Equateur	80,000,000		(80,000,000)	-100.0%
Norvège		207,700,000	207,700,000	
Canada		623,100,000	623,100,000	
<i>ii-Financement des Programmes et projets</i>	30,327,550,951	43,087,454,285	8,284,071,793	27.3%
Agence Canadienne de Dév. International (ACDI)	4,054,244,325	1,351,096,724	(2,703,147,601)	-66.7%
Agence Inter. de l'Energie Atomique (AIEA)	22,487,220		(22,487,220)	-100.0%
Allemagne	145,961,146		(145,961,146)	-100.0%
Banque Interaméricaine de Développement (BID)	693,835,314	10,013,056,556	9,319,221,242	1343.1%
Banque Mondiale	2,284,535,287	3,192,371,909	907,836,622	39.7%
Brésil	66,000,000	147,500,000	81,500,000	123.5%
Espagne	1,534,207,163	368,045,717	(1,166,161,446)	-76.0%
Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO)	1,063,216	605,918,520	604,855,304	56889.2%
Financement et Fonds fiduciaires (FTI)		40,000,000	40,000,000	
Fonds d'Equipeement des Nations Unies (FENU)	49,312,195		(49,312,195)	-100.0%
Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP)		224,155,525	224,155,525	
Fonds International de Développement Agricole (FIDA)	143,995,720	160,000,000	16,004,280	11.1%
France	427,765,916	1,075,672,000	647,906,084	151.5%
IICA	167,376,000		(167,376,000)	-100.0%
JAPON		123,750,000	123,750,000	
MEXIQUE		205,000,000	205,000,000	
Organisation des Nations Unies pour le Dév. Industriel (ONUDI)				

TABLEAU DES GRANDES MASSES ET SOLDES

OPERATIONS	A-Budget rectificatif 09 - 10	B-Budget 10 - 11	VARIATION (B-A)	
			MONTANT	%
Programme des Nations Unies pour le Dévelop. (PNUD)	173,800,000	25,987,500	(147,812,500)	-85.0%
Taiwan	847,088,750	31,982,276	(815,106,474)	-96.2%
Union Européenne (UE)	6,231,892,136	7,676,404,518	1,444,512,383	23.2%
Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science & la Culture (UNESCO)	5,389,678	158,000,000	152,610,322	2831.5%
Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)	38,259,953		(38,259,953)	100.0%
Agence pour le Développement Inter. (USAID)	12,224,336,932	8,936,013,040	(3,288,323,892)	-26.9%
SUISSE		80,000,000	80,000,000	
Venezuela	1,216,000,000	4,900,500,000	3,684,500,000	303.0%
Union des Nations Sud-Américaines (UNASUR)		3,772,000,000	3,772,000,000	
J-SOLDE GLOBAL INCLUANT DONS (H+I)	(16,242,994,722)	(20,718,826,263)	(4,475,831,542)	27.6%
K-FINANCEMENT (J)	(16,242,994,722)	(20,718,826,263)	(8,951,663,083)	55.1%
L-FINANCEMENT EXTERNE NET (i+ii)	8,215,465,362	747,169,678	(8,253,636,066)	-100.5%
<i>i-Financement des Programmes et projets</i>	<i>8,291,849,656</i>	<i>785,340,382</i>	<i>(8,291,849,656)</i>	<i>-100.0%</i>
Banque Interaméricaine de Développement (BID)	7,769,663,481		(7,769,663,481)	-100.0%
Fonds Inter. de Développement Agricole (FIDA)	522,186,175		(522,186,175)	-100.0%
Venezuela		785,340,382	785,340,382	
ii- Amortissement de la dette	(76,384,294)	(38,170,704)	38,213,590	-50.0%
Amort. Externe	(76,384,294)	(38,170,704)	38,213,590	-50.0%
M-FINANCEMENT INTERNE NET	8,027,529,358	19,971,656,584	12,634,613,657	157.4%
Bons du Trésor		6,901,751,700	6,901,751,700	
Autres Financements internes des projets	8,337,042,927	14,069,904,884	5,732,861,957	68.8%
Amortissement Interne	(309,513,569)	(1,000,000,000)	(690,486,431)	223.1%

DETAILS DES OPERATIONS

Article 18.- Les crédits ouverts dans le Budget pour l'exercice 2010-2011 sont ainsi répartis :

BUDGET 2010-2011
(RESUME DES CREDITS PAR SECTION ET PAR NATURE)

	PROJECTION DES DEPENSES COURANTES					
	FONCTIONNEMENT DE L'ADM. CENTRALE					
	PERSONNEL	BIENS ET SERVICES	SUBVENTIONS & QUOTES-PARTS	IMMOBILISATION	SOUS-TOTAL1	PONDERATION
POUVOIR EXECUTIF	14,825,230,005	8,001,199,027	6,872,143,007	363,344,011	30,061,916,050	90.11%
SECTEUR ECONOMIQUE	2,908,379,728	1,259,663,540	470,257,156	145,538,688	4,783,839,112	14.34%
1111-MINISTERE DE LA PLANIFICATION ET DE LA COOPERATION EXTERNE	249,812,280	159,842,098	227,509,818	10,760,300	647,924,496	1.94%
1111-1-SERVICES INTERNES	214,516,670	154,011,206	204,100,000	10,430,300	583,058,176	1.75%
1111-2-13- CENTRE DE TECHNIQUES DE PLANIFICATION ET D'ECONOMIE APPLIQUEE	24,066,209	4,526,100	834,800	300,000	29,727,109	0.09%
1111-2-14- CONSEIL NATIONAL DES COOPERATIVES	11,229,401	1,304,792	0	30,000	12,564,193	0.04%
1111-2-15- CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATION GEOSPATIALE	0	0	22,575,018	0	22,575,018	0.07%
1112-MIN. DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES	1,420,923,793	818,168,421	115,699,061	107,428,079	2,462,219,354	7.38%
1112-1-SERVICES INTERNES	246,743,382	187,202,509	2,900,000	23,280,000	460,125,891	1.38%
1112-2-13- INSTITUT HAITIEN DE STATISTIQUE ET D'INFORMATIQUE	51,517,276	15,698,000	0	224,942	67,440,218	0.20%
1112-2-14- DIRECTION GENERALE DU BUDGET	40,105,981	27,796,145	300,000	1,600,000	69,802,125	0.21%
1112-2-15- DIRECTION GENERALE DES IMPOTS	452,619,432	139,500,638	625,000	41,049,737	633,794,807	1.90%
1112-2-16- ADMINISTRATION GENERALE DES DOUANES	597,470,711	411,641,062	5,000,000	36,965,000	1,051,076,773	3.15%
1112-2-17- BUREAU DU SECRETAIRE D'ETAT DES FINANCES	6,157,420	8,130,000	600,000	550,000	15,437,420	0.05%
1112-2-19- FONDS D'ASSISTANCE ECONOMIQUE ET SOCIALE	0	0	12,000,000	0	12,000,000	0.04%
1112-2-21- UNITE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	0	0	36,381,304	0	36,381,304	0.11%
1112-2-22- ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION FINANCIERE	0	0	47,474,379	0	47,474,379	0.14%
1112-2-23- COMMISSION INTERMINISTERIELLE DES INVESTISSEMENTS	0	0	1,041,697	0	1,041,697	0.00%
1112-2-24- FONDS DE DEVELOPPEMENT FRONTALIER	0	0	8,956,681	0	8,956,681	0.03%
1112-2-25- INSPECTION GENERALE DES FINANCES	26,309,591	28,200,067	420,000	3,758,400	58,688,058	0.18%

BUDGET 2010-2011
(RESUME DES CREDITS PAR SECTION ET PAR NATURE)

INTERETS	SOUS-TOTAL 2	AUTRES CHARGES	PROGRAMMES ET PROJETS		TOTAL CREDITS	
			MONTANT	PONDERATION	MONTANT	PONDER.
1,142,282,101	31,204,198,151	1,338,170,704	69,413,507,899	98.54%	101,955,876,754	95.93%
0	4,783,839,112	0	57,055,384,606	80.99%	61,839,223,718	58.18%
	647,924,496	0	17,871,990,716	25.37%	18,519,915,212	17.42%
	583,058,176	0	17,688,190,716	25.11%	18,271,248,892	17.19%
	29,727,109	0	20,000,000	0.03%	49,727,109	0.05%
	12,564,193	0	10,000,000	0.01%	22,564,193	0.02%
	22,575,018	0	153,800,000	0.22%	176,375,018	0.17%
	2,462,219,354	0	1,877,429,009	2.67%	4,339,648,363	4.08%
	460,125,891	0	787,903,100	1.12%	1,248,028,991	1.17%
	67,440,218	0	61,150,000	0.09%	128,590,218	0.12%
	69,802,125	0	8,500,000	0.01%	78,302,125	0.07%
	633,794,807	0	112,644,659	0.16%	746,439,466	0.70%
	1,051,076,773	0	100,000,000	0.14%	1,151,076,773	1.08%
	15,437,420	0		0.00%	15,437,420	0.01%
	12,000,000	0	168,231,250	0.24%	180,231,250	0.17%
	36,381,304	0	15,000,000	0.02%	51,381,304	0.05%
	47,474,379	0	25,000,000	0.04%	72,474,379	0.07%
	1,041,697	0		0.00%	1,041,697	0.00%
	8,956,681	0		0.00%	8,956,681	0.01%
	58,688,058	0	5,000,000	0.01%	63,688,058	0.06%

BUDGET 2010-2011
(RESUME DES CREDITS PAR SECTION ET PAR NATURE)

		AUTRES CHARGES	PROGRAMMES ET PROJETS		TOTAL CREDITS	
INTERETS	SOUS-TOTAL 2		MONTANT	PONDERATION	MONTANT	PONDER.
	0	0	594,000,000	0.84%	594,000,000	0.56%
	572,199,522	0	6,885,214,513	9.77%	7,457,414,036	7.02%
	423,502,027	0	6,830,214,513	9.70%	7,253,716,541	6.82%
	78,631,907	0	45,000,000	0.06%	123,631,907	0.12%
	53,265,588	0	10,000,000	0.01%	63,265,588	0.06%
	16,800,000				16,800,000	0.02%
	637,968,237	0	30,087,190,367	42.71%	30,725,158,604	28.91%
	432,067,988	0	29,897,818,367	42.44%	30,329,886,355	28.54%
	14,073,750	0	0	0.00%	14,073,750	0.01%
	17,359,947	0	0	0.00%	17,359,947	0.02%
	33,509,810	0	0	0.00%	33,509,810	0.03%
	19,083,254	0	0	0.00%	19,083,254	0.02%
	9,681,951	0		0.00%	9,681,951	0.01%
	40,844,011	0	168,747,000	0.24%	209,591,011	0.20%
	5,347,527	0		0.00%	5,347,527	0.01%
	60,000,000	0		0.00%	60,000,000	0.06%
	6,000,000	0		0.00%	6,000,000	0.01%
	0	0	20,625,000	0.03%	20,625,000	0.02%

BUDGET 2010-2011
(RESUME DES CREDITS PAR SECTION ET PAR NATURE)

	PROJECTION DES DEPENSES COURANTES					
	FONCTIONNEMENT DE L'ADM. CENTRALE					
	PERSONNEL	BIENS ET SERVICES	SUBVENTIONS & QUOTES-PARTS	IMMOBILISATION	SOUS-TOTAL 1	PONDERATION
1115-MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE	117,602,228	15,367,740	49,059,643	900,000	182,929,611	0.55%
1115-1-SERVICES INTERNES	117,602,228	15,367,740	461,220	900,000	134,331,188	0.40%
1115-2-13 OFFICE DES POSTES D'HAITI	0	0	10,104,750	0	10,104,750	0.03%
1115-2-15 DIRECTION GENERALE DES ZONES FRANCHES	0	0	22,020,448	0	22,020,448	0.07%
1115-2-16 CENTRE DE FACILITATION DES INVESTISSEMENTS	0	0	16,473,225	0	16,473,225	0.05%
1116-MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT	131,770,172	40,001,535	3,000,000	1,896,450	176,668,157	0.53%
1116-1-SERVICES INTERNES	131,770,172	40,001,535	3,000,000	1,896,450	176,668,157	0.53%
1117-MINISTERE DU TOURISME	69,635,422	23,977,816	432,436	9,884,061	103,929,734	0.31%
1117-1-SERVICES INTERNES	62,390,191	23,533,148	432,436	9,884,061	96,239,835	0.29%
1117-2-11-ECOLE HOTELIERE	7,245,231	444,668	0	0	7,689,899	0.02%
SECTEUR POLITIQUE	4,635,618,922	4,337,970,123	506,945,748	82,924,289	9,563,459,083	28.67%
1211-MINISTERE DE LA JUSTICE ET DE LA SECURITE PUBLIQUE	3,662,074,822	2,096,565,169	104,079,256	48,991,369	5,911,710,616	17.72%
1211-1-SERVICES INTERNES	548,406,085	97,065,548	1,100,000	20,549,605	667,121,238	2.00%
1211-2-16- POLICE NATIONALE D'HAITI	3,095,833,924	1,933,718,153	33,815,000	23,501,764	5,086,868,841	15.25%
1211-2-17-UNITE CENTRALE DE RENSEIGNEMENTS FINANCIERS	0	0	35,467,707	0	35,467,707	0.11%
1211-2-18-BUREAU DU SECRETAIRE D'ETAT A LA SECURITE PUBLIQUE	0	42,174,668	0	0	42,174,668	0.13%
1211-2-19-OFFICE NATIONAL D'IDENTIFICATION	0	0	32,796,549	0	32,796,549	0.10%
1211-2-20-BUREAU DU SECRETAIRE D'ETAT A LA JUSTICE	0	14,160,000	0	0	14,160,000	0.04%
1211-2-21-ECOLE DE LA MAGISTRATURE	17,834,813	9,446,800	900,000	4,940,000	33,121,613	0.10%
1212-MINISTERE DES HAITIENS VIVANT A L'ETRANGER	37,601,430	9,937,069	5,000	4,311,989	51,855,488	0.16%
1212-1-SERVICES INTERNES	37,601,430	9,937,069	5,000	4,311,989	51,855,488	0.16%
1213-MINISTERE DES AFFAIRES ÉTRANGERES	173,510,024	1,105,782,333	3,000,000	9,902,602	1,292,194,958	3.87%
1213-1-SERVICES INTERNES	173,510,024	1,105,782,333	3,000,000	9,902,602	1,292,194,958	3.87%

BUDGET 2010-2011
(RESUME DES CREDITS PAR SECTION ET PAR NATURE)

		AUTRES CHARGES	PROGRAMMES ET PROJETS		TOTAL CREDITS	
INTERETS	SOUS-TOTAL 2		MONTANT	PONDERA TION	MONTANT	PONDER.
	182,929,611	0	60,000,000	0.09%	242,929,611	0.23%
	134,331,188	0	60,000,000	0.09%	194,331,188	0.18%
	10,104,750	0		0.00%	10,104,750	0.01%
	22,020,448	0		0.00%	22,020,448	0.02%
	16,473,225	0		0.00%	16,473,225	0.02%
	176,668,157	0	203,560,000	0.29%	380,228,157	0.36%
	176,668,157	0	203,560,000	0.29%	380,228,157	0.36%
	103,929,734	0	70,000,000	0.10%	173,929,734	0.16%
	96,239,835	0	70,000,000	0.10%	166,239,835	0.16%
	7,689,899	0		0.00%	7,689,899	0.01%
0	9,563,459,083	0	1,917,685,000	2.72%	11,481,144,083	10.80%
	5,911,710,616	0	787,800,000	1.12%	6,699,510,616	6.30%
	667,121,238	0	652,800,000	0.93%	1,319,921,238	1.24%
	5,086,868,841	0	135,000,000	0.19%	5,221,868,841	4.91%
	35,467,707	0		0.00%	35,467,707	0.03%
	42,174,668	0		0.00%	42,174,668	0.04%
	32,796,549	0		0.00%	32,796,549	0.03%
	14,160,000	0		0.00%	14,160,000	0.01%
	33,121,613	0		0.00%	33,121,613	0.03%
	51,855,488	0	66,500,000	0.09%	118,355,488	0.11%
	51,855,488	0	66,500,000	0.09%	118,355,488	0.11%
	1,292,194,958	0	130,000,000	0.18%	1,422,194,958	1.34%
	1,292,194,958	0	130,000,000	0.18%	1,422,194,958	1.34%

BUDGET 2010-2011
(RESUME DES CREDITS PAR SECTION ET PAR NATURE)

	PROJECTION DES DEPENSES COURANTES					
	FONCTIONNEMENT DE L'ADM. CENTRALE					
	PERSONNEL	BIENS ET SERVICES	SUBVENTIONS & QUOTES-PARTS	IMMOBILISATION	SOUSTOTAL1	PONDERATION
1214-LA PRESIDENCE	207,578,982	519,472,487	1,508,998	818,770	729,379,236	2.19%
1214-1-SERVICES INTERNES	207,578,982	519,472,487	1,508,998	818,770	729,379,236	2.19%
1215-PRIMATURE	217,819,521	194,769,365	168,981,913	10,888,706	592,459,505	1.78%
1215-1-SERVICES INTERNES	210,608,311	144,597,049	21,000,000	8,740,000	384,945,360	1.15%
1215-2-14-CENTRE DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT DES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE	7,211,210	2,686,737	0	2,148,706	12,046,652	0.04%
1215-2-16-CONSEIL DE MODERNISATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES	0	0	32,048,313	0	32,048,313	0.10%
1211-2-17-COMMISSION NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA DROGUE	0	0	20,521,300	0	20,521,300	0.06%
1215-2-18-BUREAU DE L'ORDONNATEUR NATIONAL	0	0	17,189,000	0	17,189,000	0.05%
1215-2-19-COMMISSION NATIONALE DES MARCHES PUBLICS	0	0	45,000,000	0	45,000,000	0.13%
1215-2-20-BUREAU DE GESTION DES MILITAIRES DEMOBILISES	0	0	16,130,500	0	16,130,500	0.05%
1215-2-21-CONSEIL SUPERIEUR DE LA POLICE NATIONALE	0	47,485,579	0	0	47,485,579	0.14%
1215-2-22-BUREAU DE COORDINATION ET DE SUIVI DES ACCORDS CARICOM/OMC/ZLEA	0	0	17,092,800	0	17,092,800	0.05%
1216-MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	337,034,145	411,443,701	229,370,581	8,010,854	985,859,280	2.96%
1216-1-SERVICES INTERNES	337,034,145	411,443,701	3,236,789	8,010,854	759,725,488	2.28%
1216-2-15 ORGANISME DE SURVEILLANCE ET D'AMENAGEMENT DU MORNE HOPITAL	0	0	3,394,327	0	3,394,327	0.01%
1216-2-17 SERVICE METROPOLITAIN DE COLLECTE DE RESIDUS SOLIDES	0	0	222,739,465	0	222,739,465	0.67%

BUDGET 2010-2011
(RESUME DES CREDITS PAR SECTION ET PAR NATURE)

		AUTRES CHARGES	PROGRAMMES ET PROJETS		TOTAL CREDITS	
INTERETS	SOUS-TOTAL2		MONTANT	PONDERA TION	MONTANT	PONDER.
	729,379,236	0	0	0.00%	729,379,236	0.69%
	729,379,236	0		0.00%	729,379,236	0.69%
	592,459,505	0	101,500,000	0.14%	693,959,505	0.65%
	384,945,360	0	71,500,000	0.10%	456,445,360	0.43%
	12,046,652	0		0.00%	12,046,652	0.01%
	32,048,313	0		0.00%	32,048,313	0.03%
	20,521,300	0		0.00%	20,521,300	0.02%
	17,189,000	0		0.00%	17,189,000	0.02%
	45,000,000	0	30,000,000	0.04%	75,000,000	0.07%
	16,130,500	0		0.00%	16,130,500	0.02%
	47,485,579	0		0.00%	47,485,579	0.04%
	17,092,800	0		0.00%	17,092,800	0.02%
	985,859,280	0	831,885,000	1.18%	1,817,744,280	1.71%
	759,725,488	0	831,885,000	1.18%	1,591,610,488	1.50%
	3,394,327	0		0.00%	3,394,327	0.00%
	222,739,465	0		0.00%	222,739,465	0.21%

**BUDGET 2010-2011
(RESUME DES CREDITS PAR SECTION ET PAR NATURE)**

	PROJECTION DES DEPENSES COURANTES					
	FONCTIONNEMENT DE L'ADM. CENTRALE					
	PERSONNEL	BIENS ET SERVICES	SUBVENTIONS & QUOTES-PARTS	IMMOBILISATION	SOUSTOTAL 1	PONDÉRATION
SECTEUR SOCIAL	6,890,347,663	1,440,979,745	455,150,584	108,728,388	8,895,206,380	26.66%
1311-MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	4,436,892,907	1,081,246,988	415,820,336	63,494,766	5,997,454,997	17.98%
1311-1-SERVICES INTERNES	4,186,329,972	1,047,366,487	404,436,336	57,477,266	5,695,610,061	17.07%
1311-2-13-BUREAU DE L'ALPHABÉTISATION	63,931,468	10,492,982	200,000	1,733,000	76,357,450	0.23%
1311-2-15-COMMISSION NATIONALE DE COOPÉRATION AVEC L'UNESCO	13,865,610	2,808,916	0	240,000	16,914,526	0.05%
1311-2-17-INSTITUT NATIONALE DE FORMATION PROFESSIONNELLE	172,765,857	20,578,603	1,184,000	4,044,500	198,572,960	0.60%
1311-2-18-OFFICE NATIONAL DE PARTENARIAT	0	0	10,000,000	0	10,000,000	0.03%
1312-MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DU TRAVAIL	358,489,729	64,606,727	17,569,461	10,180,305	450,846,221	1.35%
1312-1-SERVICES INTERNES	274,963,347	24,003,351	9,490,628	6,000,000	314,457,325	0.94%
1312-2-13-INSTITUT BIEN ÊTRE SOCIAL ET DE RECHERCHES	29,753,792	4,047,345	78,833	608,148	34,488,118	0.10%
1312-2-14-ENTREPRISE PUBLIQUE DE PROMOTION DE LOGEMENTS SOCIAUX	27,056,019	6,928,485	0	522,157	34,506,661	0.10%
1312-2-15-OFFICE NATIONAL MIGRATION	26,716,571	4,105,000	8,000,000	3,050,000	41,871,571	0.13%
1312-2-17-BUREAU DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'INTEGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES	0	25,522,546	0	0	25,522,546	0.08%
1313-MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION	1,818,878,541	187,425,466	10,687,265	24,000,000	2,040,991,272	6.12%
1313-1-SERVICES INTERNES	1,818,878,541	187,425,466	6,915,999	24,000,000	2,037,220,006	6.11%
1313-2-14-11-SUBVENTION AUX ORGANISMES PRIVÉS/PUBLICS	0	0	3,771,266	0	3,771,266	0.01%
1314-MINISTÈRE À LA CONDITION FÉMININE ET AUX DROITS DE LA FEMME	72,338,042	13,734,428	773,522	2,653,317	89,499,309	0.27%
1314-1-SERVICES INTERNES	72,338,042	13,734,428	773,522	2,653,317	89,499,309	0.27%
1315-MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET À L'ACTION CIVIQUE	203,748,445	93,966,135	10,300,000	8,400,000	316,414,580	0.95%
1315-1-SERVICES INTERNES	203,748,445	93,966,135	10,300,000	8,400,000	316,414,580	0.95%

BUDGET 2010-2011
(RESUME DES CREDITS PAR SECTION ET PAR NATURE)

INTERETS	SOUS-TOTAL 2	AUTRES CHARGES	PROGRAMMES ET PROJETS		TOTAL CREDITS	
			MONTANT	PONDERATION	MONTANT	PONDER.
	8,895,206,380	0	9,693,188,293	13.76%	18,588,394,673	17.49%
	5,997,454,997	0	5,170,489,800	7.34%	11,167,944,797	10.51%
	5,695,610,061	0	5,075,489,800	7.20%	10,771,099,861	10.13%
	76,357,450	0		0.00%	76,357,450	0.07%
	16,914,526	0		0.00%	16,914,526	0.02%
	198,572,960	0	95,000,000	0.13%	293,572,960	0.28%
	10,000,000	0		0.00%	10,000,000	0.01%
	450,846,221	0	103,280,000	0.15%	554,126,221	0.52%
	314,457,325	0	103,280,000	0.15%	417,737,325	0.39%
	34,488,118	0	0	0.00%	34,488,118	0.03%
	34,506,661	0	0	0.00%	34,506,661	0.03%
	41,871,571	0		0.00%	41,871,571	0.04%
	25,522,546	0		0.00%	25,522,546	0.02%
	2,040,991,272	0	4,169,383,103	5.92%	6,210,374,375	5.84%
	2,037,220,006	0	4,169,383,103	5.92%	6,206,603,109	5.84%
	3,771,266	0		0.00%	3,771,266	0.00%
	89,499,309	0	94,065,111	0.13%	183,564,420	0.17%
	89,499,309	0	94,065,111	0.13%	183,564,420	0.17%
	316,414,580	0	155,970,279	0.22%	472,384,859	0.44%
	316,414,580	0	155,970,279	0.22%	472,384,859	0.44%

BUDGET 2010-2011
(RESUME DES CREDITS PAR SECTION ET PAR NATURE)

	PROJECTION DES DEPENSES COURANTES						
	FONCTIONNEMENT DE L'ADM. CENTRALE						INTERETS
	PERSONNEL	BIENS ET SERVICES	SUBVENTIONS & QUOTES-PARTS	IMMOBILISATION	SOUS-TOTAL1	PONDERATION	
SECTEUR CULTUREL	390,883,692	213,506,827	94,503,562	16,152,646	715,046,726	2.14%	0
1411-MINISTERE DES CULTES	43,129,661	3,150,964	54,900,000	700,000	101,880,624	0.31%	
1411-1-SERVICES INTERNES	43,129,661	3,150,964	54,900,000	700,000	101,880,624	0.31%	
1412-MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION	347,754,031	210,355,863	39,603,562	15,452,646	613,166,102	1.84%	
1412-1-SERVICES INTERNES	73,466,365	29,295,579	13,375,224	4,754,365	120,891,533	0.36%	
1412-2-13-ECOLE NATIONALE DES ARTS	21,573,283	2,651,479	0	590,487	24,815,249	0.07%	
1412-2-14-INSTITUT DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE NATIONAL	15,604,032	402,108	0	1,000,000	17,006,140	0.05%	
1412-2-15-THEATRE NATIONAL	24,536,612	1,495,933	0	156,631	26,189,177	0.08%	
1412-2-16-MUSEE DU PANTHEON NATIONAL HAITIEN	11,895,508	1,300,000	0	1,000,000	14,195,508	0.04%	
1412-2-17-BUREAU D'ETHNOLOGIE	11,410,075	2,448,789	0	0	13,858,864	0.04%	
1412-2-18-BIBLIOTHEQUE NATIONALE	17,581,427	7,711,144	28,150	2,144,001	27,464,721	0.08%	
1412-2-19-ARCHIVES NATIONALES	75,102,355	15,714,983	426,058	2,887,267	94,130,663	0.28%	
1412-2-20-TELEVISION NATIONALE D'HAITI	69,297,748	14,569,793	0	1,587,500	85,455,041	0.26%	
1412-2-21-RADIO NATIONALE D'HAITI	27,286,627	6,476,214	0	1,332,395	35,095,236	0.11%	
1412-2-23-ACTIVITES CULTURELLES	0	128,289,840	0	0	128,289,840	0.38%	
1412-2-24-DIRECTION NATIONALE DU LIVRE	0	0	15,747,898	0	15,747,898	0.05%	
1412-2-25-BUREAU HAITIEN DU DROIT D'AUTEUR	0	0	10,026,232	0	10,026,232	0.03%	
AUTRES ADMINISTRATIONS	0	749,078,792	5,345,285,957	10,000,000	6,104,364,749	18.30%	1,142,282,101
1511- INTERVENTIONS PUBLIQUES	0	749,078,792	5,345,285,957	10,000,000	6,104,364,749	18.30%	
1511-1-11-CONTRIBUTION AUX FONDS DE PENSION			415,259,273		415,259,273	1.24%	
1511-1-13-CONTRIBUTIONS AUX INSTITUTIONS INTERNATIONALES			120,463,244		120,463,244	0.36%	
1511-1-49-AUTRES INTERVENTIONS PUBLIQUES	0	749,078,792	4,809,563,440	10,000,000	5,568,642,232	16.69%	
1512- DETTE PUBLIQUE	0	0	0	0	0	0.00%	1,142,282,101
1512-1-11-INSTITUTIONS FINANCIERES CREATRICES DE MONNAIE							1,100,000,000
1512-1-1211-AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES							

BUDGET 2010-2011
(RESUME DES CREDITS PAR SECTION ET PAR NATURE)

INTERETS	SOUS-TOTAL2	AUTRES CHARGES	PROGRAMMES ET PROJETS		TOTAL CREDITS	
			MONTANT	PONDERATION	MONTANT	PONDER.
0	715,046,726	0	747,250,000	1.06%	1,462,296,726	1.38%
	101,880,624	0	0	0.00%	101,880,624	0.10%
	101,880,624	0	0	0.00%	101,880,624	0.10%
	613,166,102	0	747,250,000	1.06%	1,360,416,102	1.28%
	120,891,533	0	664,250,000	0.94%	785,141,533	0.74%
	24,815,249	0	0	0.00%	24,815,249	0.02%
	17,006,140	0	0	0.00%	17,006,140	0.02%
	26,189,177	0	0	0.00%	26,189,177	0.02%
	14,195,508	0	0	0.00%	14,195,508	0.01%
	13,858,864	0	5,000,000	0.01%	18,858,864	0.02%
	27,464,721	0	0	0.00%	27,464,721	0.03%
	94,130,663	0	78,000,000	0.11%	172,130,663	0.16%
	85,455,041	0	0	0.00%	85,455,041	0.08%
	35,095,236	0	0	0.00%	35,095,236	0.03%
	128,289,840	0	0	0.00%	128,289,840	0.12%
	15,747,898	0	0	0.00%	15,747,898	0.01%
	10,026,232	0	0	0.00%	10,026,232	0.01%
1,142,282,101	7,246,646,850	1,338,170,704	0	0.00%	8,584,817,554	8.08%
	6,104,364,749	300,000,000	0	0.00%	6,404,364,749	6.03%
	415,259,273	0	0	0.00%	415,259,273	0.39%
	120,463,244	0	0	0.00%	120,463,244	0.11%
	5,568,642,232	300,000,000	0	0.00%	5,868,642,232	5.52%
1,142,282,101	1,142,282,101	1,038,170,704	0	0.00%	2,180,452,805	2.05%
1,100,000,000	1,100,000,000	0	0	0.00%	1,100,000,000	1.03%
	0	0	0	0.00%	0	0.00%

BUDGET 2010-2011
(RESUME DES CREDITS PAR SECTION ET PAR NATURE)

	PROJECTION DES DEPENSES COURANTES				
	FONCTIONNEMENT DE L'ADM. CENTRALE				
	PERSONNEL	BIENS ET SERVICES	SUBVENTIONS & QUOTES-PARTS	IMMOBILISATION	SOUS-TOTAL 1
1512-1-13-AUTRES CREANCIERS INTERNES					
1512-2-11-DETTE MULTILATERALE					
1512-2-12-DETTE BILATERALE					
1512-2-13-AUTRES DETTES EXTERNES					
POUVOIR LEGISLATIF	1,059,802,057	315,199,956	118,636,849	58,895,000	1,552,533,862
2211-SENAT DE LA REPUBLIQUE	388,138,931	148,780,327	72,656,849	18,860,000	628,436,107
2212- CHAMBRE DES DEPUTES	671,663,126	166,419,629	45,980,000	40,035,000	924,097,755
POUVOIR JUDICIAIRE	599,708,244	69,207,506	250,000	17,301,611	686,467,361
3211-CONSEIL SUPERIEUR DU POUVOIR JUDICIAIRE	599,708,244	69,207,506	250,000	17,301,611	686,467,361
3211-1-11-ADMINISTRATION GENERALE	0	0	0	0	0
3211-2-12-COUR DE CASSATION	49,641,197	5,967,853	250,000	2,450,000	58,309,050
3211-2-13-COUR D'APPEL	45,427,557	12,171,711	0	3,500,000	61,099,268
3211-2-14-TRIBUNAUX	504,639,490	51,067,942	0	11,351,611	567,059,043
ORGANISMES INDEPENDANTS	511,511,592	90,140,838	447,126,354	10,577,686	1,059,356,469
4111-COUR SUPERIEURE DES COMPTES ET DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF	255,002,650	46,546,603	820,731	2,630,210	305,000,194
4211-CONSEIL ELECTORAL	244,866,408	39,228,500	0	7,224,297	291,319,205
4212-OFFICE DE PROTECTION DU CITOYEN	11,642,534	4,365,735	0	723,178	16,731,447
4311-UNIVERSITE D'ETAT D'HAITI	0	0	446,305,623	0	446,305,623
TOTAL	16,996,251,898	8,475,747,326	7,438,156,210	450,118,308	33,360,273,742

BUDGET 2010-2011
(RESUME DES CREDITS PAR SECTION ET PAR NATURE)

PONDÉRATION	INTERETS	SOUS-TOTAL 2	AUTRES CHARGES	PROGRAMMES ET PROJETS		TOTAL CREDITS	
				MONTANT	PONDÉRATION	MONTANT	PONDER.
	38,707,131	38,707,131	1,000,000,000		0.00%	1,038,707,131	0.98%
	3,574,970	3,574,970	38,170,704		0.00%	41,745,674	0.04%
		0	0		0.00%	0	0.00%
		0	0		0.00%	0	0.00%
4.65%	0	1,552,533,862	0	107,400,000	0.15%	1,659,933,862	1.56%
1.88%		628,436,107		82,400,000	0.12%	710,836,107	0.67%
2.77%		924,097,755	0	25,000,000	0.04%	949,097,755	0.89%
2.06%	0	686,467,361	0	0	0.00%	686,467,361	0.65%
2.06%		686,467,361	0	0	0.00%	686,467,361	0.65%
0.00%		0			0.00%	0	0.00%
0.17%		58,309,050	0	0	0.00%	58,309,050	0.05%
0.18%		61,099,268			0.00%	61,099,268	0.06%
1.70%		567,059,043	0	0	0.00%	567,059,043	0.53%
3.18%	0	1,059,356,469	0	923,291,653	1.31%	1,982,648,122	1.87%
0.91%		305,000,194		117,000,000	0.17%	422,000,194	0.40%
0.87%		291,319,205	0	615,000,000	0.87%	906,319,205	0.85%
0.05%		16,731,447	0		0.00%	16,731,447	0.02%
1.34%		446,305,623	0	191,291,653	0.27%	637,597,276	0.60%
100.00%	1,142,282,101	34,502,555,843	1,338,170,704	70,444,199,552	100.00%	106,284,926,099	100.00%

Article 19.- Pour l'exercice 2010-2011, il est prévu, pour assurer le service de la Dette Publique, un montant de DEUX MILLIARDS CENT-QUATRE-VINGT MILLIONS QUATRE CENT CINQUANTE-DEUX MILLE HUIT CENT CINQ ET 00/100 de GOURDES (2 180 452 805,00 GOURDES), réparti suivant le tableau ci-dessous:

TABLEAU DU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE PREVU POUR L'EXERCICE 2010 - 2011			
	INTÉRÊT	AMORTISSEMENT	TOTAL
TOTAL DETTE PUBLIQUE	1,142,282,101	1,038,170,704	2,180,452,805
1512-1- DETTE INTERNE	1,138,707,131	1,000,000,000	2,138,707,131
1512-1-11- INSTITUTIONS FINANCIERES CREATRICES DE MONNAIE	1,100,000,000		1,100,000,000
1512-1-12- AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES			
1512-1-13- AUTRES CREANCIERS INTERIEURS	38,707,131	1,000,000,000	1,038,707,131
1512-2- DETTE EXTERNE	3,574,970	38,170,704	41,745,674
1512-2-11- DETTE PUBLIQUE MULTILATERALE	3,574,970	38,170,704	41,745,674

Article 20.- La répartition des ressources domestiques par champs de taxation, des emprunts, des dons ainsi que celle des crédits de fonctionnement et d'investissement sont présentées sous forme de tableaux dans le présent Décret.

Article 21.- Les crédits prévus pour le financement des Programmes et Projets d'Investissements Publics sont déposés par tranche au Compte Spécial du Trésor pour le Développement (CSTD) conformément à l'Arrêté du 17 septembre 1985 fixant les modalités d'application du Décret du 4 octobre 1984 sur le Fonds d'Investissements Publics.

Article 22.- Les ordonnateurs établissent de concert avec le Ministère de l'Économie et des Finances la ventilation des crédits budgétaires contenus dans le Budget Général.

CHAPITRE IV**DISPOSITIONS EN VUE DU CONTRÔLE DES TRANSACTIONS BUDGETAIRES**

- Article 23.-** Toutes les ressources de l'État sont de droit des ressources budgétaires même dans le cas où elles n'ont pas été prévues dans le Budget Général. Ces ressources peuvent être établies par des lois, conventions, décisions de justice ou toutes autres prescriptions validées par les autorités compétentes. Sauf dérogation légale, elles sont versées au Trésor Public.
- Article 24.-** Toutes les recettes perçues par les Services Publics, bénéficiant d'une allocation budgétaire, doivent faire l'objet d'un contrôle strict de la part des institutions de tutelle. Les barèmes et tarifs établis seront approuvés par lesdites institutions qui veilleront à ce qu'ils reçoivent la plus large diffusion possible. Les dépenses financées par de telles recettes doivent être exécutées selon les normes en vigueur.
- Article 25.-** Tout chèque émis à l'ordre d'un Ministère ou Service Public bénéficiant d'une allocation budgétaire, ne peut être endossé que pour dépôt au compte « Trésor Public » ou, si les raisons sont bien spécifiées et conformes aux lois en vigueur, au compte de l'Institution bénéficiaire. Le paiement en numéraire d'un tel chèque est formellement interdit.
- Article 26.-** Les opérations sur les Comptes Spéciaux du Trésor et les comptes courants des Organismes Publics sont réalisées en conformité aux lois et règlements régissant la matière.
- Article 27.-** Les dépenses effectuées à partir des comptes courants de fonctionnement par l'Administration Centrale seront régularisées par imputation aux alinéas budgétaires appropriés dans la Loi de Règlement.
- Article 28.-** Les comptes courants de fonctionnement ne peuvent être utilisés aux rémunérations de personnel, ni à l'octroi de subventions. Les Institutions bénéficiant d'une dotation budgétaire sont exemptes de cette obligation.
- Article 29.-** Le compte courant de fonctionnement d'une institution ne peut être en aucun cas renfloué à partir de crédits d'investissement.
- Article 30.-** Les engagements pris au-delà des crédits budgétaires fixés par le présent Décret, les engagements contraires aux Lois et règlements en vigueur n'obligent point l'État Haïtien. Toute personne physique ou morale qui aura contracté de tels engagements sera réputée péuniairement responsable, sans préjudice des poursuites pénales ou civiles qui pourraient être intentées contre elle.
- Article 31.-** Sous peine de sanctions disciplinaires, les Responsables des Services Administratifs et Financiers des Ministères et Organismes Publics ont l'obligation de remettre les chèques reçus des guichets de la Direction du Trésor à leur bénéficiaire ou mandataire désigné dans un délai n'excédant pas cinq jours ouvrables, à compter de la date de réception. Les chèques devenus sans objet doivent être retournés sans délai au Ministère de l'Economie et des Finances pour annulation selon la procédure.
- Article 32.-** Les chèques émis par le Trésor Public ont un délai de validité de douze (12) mois à compter de leur date d'émission. Tout chèque non valide peut être réémis par la Direction du Trésor sur requête motivée de l'institution ayant remis le chèque ou du bénéficiaire.
- Article 33.-** L'agent de la fonction publique ne peut émarger en même temps aux crédits budgétaires de plus d'une institution, sauf s'il remplit la fonction d'enseignant à temps partiel à côté de son emploi principal.

- Article 34.-** Tout avis de mouvement dans le personnel, susceptible d'augmenter la masse salariale, doit être visé par un Contrôleur Financier de la Direction Générale du Budget, attestant la disponibilité du crédit avant la signature de l'Ordonnateur. Les institutions ont jusqu'au 30 juin de l'exercice en cours pour transmettre au Ministère de l'Économie et des Finances les avis de mouvement.
- Article 35.-** Les Fonctionnaires et Employés (agent de sécurité rapprochée, Secrétaire de direction, chauffeurs, gardien de bâtiment public) affectés au service des Grands Commis bénéficient, en lieu et place des heures supplémentaires, d'une prime de fonction n'excédant pas 50% de leur salaire de base.
- Article 36.-** Les primes d'efficacité et d'efficience accordées aux employés publics en dehors des heures supplémentaires ne peuvent être en aucun cas accordées sur une base mensuelle.
- Article 37.-** Le barème des frais de voyage à l'intérieur et à l'extérieur du pays, le plafond à l'octroi d'indemnités de fonction et de rémunération pour travaux en heures supplémentaires sont mis à jour et publiés régulièrement à la diligence du Ministère de l'Économie et des Finances.
- Article 38.-** Les frais de voyage accordés à partir des ressources du Trésor Public sont destinés à couvrir tous les frais relatifs au séjour d'un grand commis ou d'un agent de la fonction publique à l'étranger ou dans une région autre que son lieu d'affectation, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions.
- Article 38.1.** Lorsque les frais de séjour sont couverts par une organisation tierce, un montant complémentaire ne dépassant pas 40% de celui prévu dans le barème, peut être accordé.
- Article 38.2.-** Toute personne autre, non mentionnée à l'article 38, en mission pour le compte des pouvoirs publics, peut également bénéficier de frais de voyage équivalent à celui d'un technicien.
- Article 39.-** Les subventions accordées par le Trésor Public, au nom de la population ou des collectivités sont assujetties au contrôle du Ministère concerné ainsi qu'à celui du Ministère de l'Économie et des Finances et de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif.
- Article 40.-** Une institution émergeant au budget de la République ne peut sous quelque forme que ce soit bénéficier de subvention provenant des disponibilités budgétaires d'une autre institution.
- Article 41.-** Dans le cadre de subventions permanentes ou d'allocations octroyées à des institutions publiques n'émergeant pas au budget ou à des institutions privées, les organes de contrôle de l'Etat peuvent intervenir à tout moment pour vérifier l'utilisation des fonds avancés.
- Article 42.-** Les dépenses de fonctionnement exécutées à partir de l'article "9- Autres Dépenses Publiques" doivent être réimputées à l'article budgétaire approprié et prises en compte dans la loi de règlement de l'exercice. Sont exemptes de cette obligation les dépenses d'intelligence et de police.
- Article 43.-** Les dépenses effectuées à partir du compte courant de fonctionnement d'une institution peuvent être renflouées si le solde de ce compte a été viré à la fin de l'exercice fiscal au Compte Trésor Public.
- Article 44.-** Aucune rémunération de personnel ne peut être effectuée à partir de l'article « 9-Autres dépenses publiques ». Les Institutions bénéficiant de dotation budgétaire sont exemptes de cette obligation.
- Article 45.-** Toute personne physique ou morale qui aura entravé les procédures d'exécution du budget, c'est-à-dire la perception d'impôts, taxes, droits, ou l'exécution des dépenses, sera punie conformément aux lois régissant la matière. Il en sera de même pour toute personne qui aura omis de verser au « Trésor Public », dans les délais légaux, les droits perçus pour compte de l'État.

- Article 46.-** A la première semaine du mois d'octobre, le Ministère de l'Economie et des Finances communique à la Banque de la République d'Haïti, le relevé de toutes les dépenses engagées au cours de l'exercice fiscal écoulé.
- Article 47.-** La balance entre le montant total des dépenses engagées et le total des débours faits au titre de l'année fiscale accomplie est inscrite sur un fonds de compensation ouvert en vue de prendre en charge le paiement différé en numéraire aux guichets de la Banque de la République d'Haïti, des engagements de l'exercice budgétaire clos.
- Article 48.-** Au 31 mars, soit six mois après la clôture de l'exercice fiscal, les activités du fonds de compensation prennent fin et, à la décision du Ministre de l'Economie et des Finances, le solde en date est pris en compte à travers l'encours de la Dette Publique ou dans le financement du Budget en cours d'exécution.
- Article 49.-** Entre le premier et le vingtième jour de chaque mois, tous les comptables de deniers publics feront parvenir au Ministère de l'Economie et des Finances et à la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif, les copies, certifiées conformes aux originaux, des pièces justificatives des transactions effectuées durant le mois précédent ainsi que le relevé détaillé de tous les comptes tenus.
- Article 50.-** Toutes les entités de l'Administration Publique feront parvenir au Ministère de l'Economie et des Finances pour être déposé au Parlement, au troisième lundi du mois de janvier, l'effectif de leur personnel regroupé par direction et fonction.
- Article 51.-** Les organismes autonomes de l'Etat et les entreprises publiques communiquent à la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif, au Ministère de la Planification et de la Coopération Externe et au Ministère de l'Economie et des Finances leurs états financiers incluant l'état des résultats, le bilan et l'évolution de la situation financière 20 jours après le premier semestre de l'exercice (états intermédiaires) et 3 mois après la fin de l'exercice fiscal (états définitifs). Ils soumettent au Ministère de la Planification et de la Coopération Externe et au Ministère de l'Economie et des Finances, au plus tard le 30 mai, leur projet de budget pour le prochain exercice fiscal.

DISPOSITION FINALE

- Article 52.-** Ce présent Décret abroge tout Décret, tout Décret-Loi ou disposition de Décret-Loi, qui lui est contraire et sera publié et exécuté à la diligence des Ministres de l'Économie et des Finances et de la Planification et de la Coopération Externe.

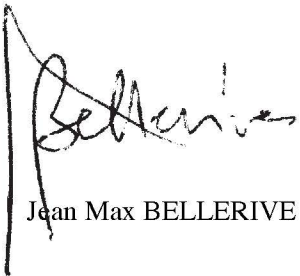
Donné au Palais National, à Port-au-Prince, le 28 décembre 2010, An 207^{ème} de l'Indépendance.

Par

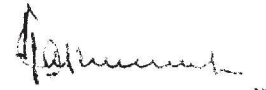
Le Président :


René PRÉVAL

Le Premier Ministre:


Jean Max BELLERIVE

Le Ministre Chargé des Relations avec le Parlement



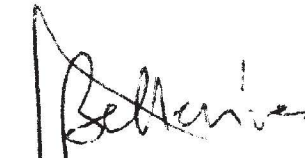
Joseph JASMIN

Le Ministre de l'Economie
et des Finances




Ronald BAUDIN

Le Ministre de la Planification
et de la Coopération Externe




Jean Max BELLERIVE

La Ministre du Commerce
et de l'Industrie



Josseline Colimon FETHIERE

Le Ministre des Travaux Publics,
Transports et Communications



Jacques GABRIEL

Le Ministre de l'Agriculture, des Ressources
Naturelles et du Développement Rural



Joanas GUÉ

Le Ministre des Affaires Etrangères
et des Cultes




Marie Michèle REY

Le Ministre de l'Intérieur
et des Collectivités Territoriales



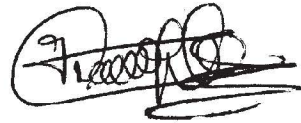
Paul Antoine BIEN-AIMÉ

Le Ministre de la Justice
et de la Sécurité Publique



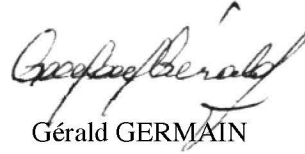
Paul DENIS

Le Ministre de l'Éducation Nationale
et de la Formation Professionnelle



Joël Desrosiers JEAN-PIERRE

Le Ministre des Affaires Sociales
et du Travail



Gérald GERMAIN

Le Ministre de la Santé Publique
et de la Population



Alex LARSEN

Le Ministre de la Culture
et de la Communication



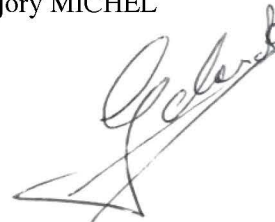
Marie Laurence Jocelyn LASSÈGUE

La Ministre à la Condition Féminine
et aux Droits de la Femme



Marjory MICHEL

Le Ministre de l'Environnement



Jean-Marie Claude GERMAIN

Le Ministre des Haïtiens
Vivant à l'Étranger



Edwin PARAISON

Le Ministre du Tourisme



Patrick DELATOUR

Le Ministre de la Jeunesse, des Sports
et de l'Action Civique

pr



Evans LESCOUFLAIR

Joseph JASMIN

LIBERTÉ**ÉGALITÉ
RÉPUBLIQUE D'HAÏTI****FRATERNITÉ****AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE**

Par les présentes :

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ORDONNE QUE LE DÉCRET ÉTABLISSANT LE BUDGET DE LA RÉPUBLIQUE POUR L'EXERCICE 2010 - 2011, SOIT REVÊTU DU SCEAU DE LA RÉPUBLIQUE, IMPRIMÉ, PUBLIÉ ET EXECUTÉ.

Donné au Palais National, à Port-au-Prince, le 30 décembre 2010, An 207^{ème} de l'Indépendance.

Par le Président:



René PRÉVAL

* * *

LIBÈTE**EGALITE
REPIBLIK DAYITI****FRATÈNITE****NAN NON REPIBLIK LA**

PREZIDAN REPIBLIK LA ÒDONE, POU METE SO REPIBLIK LA SOU DEKRÈ SA A KI FIKSE BIDJÈ EGZÈSIS FISKAL 2010-2011 LA, EPI POU DEKRÈ A ENPRIME, PIBLIYE, EGZEKITE.

Palè Nasyonal, Pòtoprens, jou ki 30 desanm 2010 la, 207^{èm} lane Endepandans lan.

Prezidan Repiblik la



René PRÉVAL

**OPERATIONS DE
L'ADMINISTRATION CENTRALE**

BUDGET EXERCICE 2010 - 2011
OPERATIONS DE L'ADMINISTRATION CENTRALE
PROGRAMMATION TRIMESTRIELLE
MONTANT EN GOURDES

TOTAL	27,122,004,058	26,370,971,798	53,492,975,856	26,370,970,042	26,420,980,201	52,791,950,243	106,284,926,099
OPERATIONS	TRIM. 1	TRIM. 2	SEM. 1	TRIM. 3	TRIM. 4	SEM. 2	Budget 10 - 11
A- RESSOURCES TOTALES (B)	8,849,240,922	8,794,145,064	17,643,385,986	9,481,675,454	8,874,938,559	18,356,614,013	36,000,000,000
B- RECETTES COURANTES	8,849,240,922	8,794,145,064	17,643,385,986	9,481,675,454	8,874,938,559	18,356,614,013	36,000,000,000
Recettes Internes	5,275,470,650	5,158,109,968	10,433,580,618	5,644,832,796	5,434,591,575	11,079,424,371	21,513,004,989
Recettes Douanières	3,366,711,783	3,456,518,186	6,823,229,969	3,626,533,360	3,228,231,681	6,854,765,042	13,677,995,011
Autres Ressources Internes	207,058,489	179,516,910	386,575,399	210,309,298	212,115,303	422,424,601	809,000,000
C- DEPENSES COURANTES (I + II)	9,048,631,917	8,297,599,657	17,346,231,574	8,297,597,901	8,347,608,060	16,645,205,961	33,991,437,535
I-Fonctionnement de l'Adm. Centrale	8,763,061,392	8,012,029,132	16,775,090,524	8,012,027,376	8,062,037,534	16,074,064,911	32,849,155,434
Personnel	4,837,982,161	4,052,752,900	8,890,735,061	4,052,752,900	4,052,763,936	8,105,516,837	16,996,251,898
Biens & Services	2,103,040,179	2,103,903,845	4,206,944,024	2,103,902,090	2,103,901,212	4,207,803,302	8,414,747,326
Quotes-parts et subventions	1,822,039,053	1,855,372,386	3,677,411,438	1,855,372,386	1,905,372,386	3,760,744,772	7,438,156,210
II- Intérêts et frais financiers	285,570,525	285,570,525	571,141,051	285,570,525	285,570,525	571,141,051	1,142,282,101
Dettes Internes	284,676,783	284,676,783	569,353,566	284,676,783	284,676,783	569,353,566	1,138,707,131
Dettes Externes	893,743	893,743	1,787,485	893,743	893,743	1,787,485	3,574,970
D- SOLDE COURANT (B-C)	(199,390,995)	496,545,408	297,154,412	1,184,077,553	527,330,499	1,711,408,052	2,008,562,465
E-DEPENSES D'INVESTISSEMENT	17,723,579,465	17,723,579,465	35,447,158,930	17,723,579,465	17,723,579,465	35,447,158,930	70,894,317,860
Programmes & projets	17,611,049,888	17,611,049,888	35,222,099,776	17,611,049,888	17,611,049,888	35,222,099,776	70,444,199,552
Financement local des programmes et projets	6,642,851,221	6,642,851,221	13,285,702,442	6,642,851,221	6,642,851,221	13,285,702,442	26,571,404,884
Trésor Public	3,125,375,000	3,125,375,000	6,250,750,000	3,125,375,000	3,125,375,000	6,250,750,000	12,501,500,000
Fonds PETROCARIBE	2,511,250,004	2,511,250,004	5,022,500,008	2,511,250,004	2,511,250,004	5,022,500,008	10,045,000,015
Annulation dette FMI	697,000,000	697,000,000	1,394,000,000	697,000,000	697,000,000	1,394,000,000	2,788,000,000
Autres Financements	309,226,217	309,226,217	618,452,434	309,226,217	309,226,217	618,452,434	1,236,904,869
Dons et Emprunts	10,968,198,667	10,968,198,667	21,936,397,334	10,968,198,667	10,968,198,667	21,936,397,334	43,872,794,668
Immobilisation	112,529,577	112,529,577	225,059,154	112,529,577	112,529,577	225,059,154	450,118,308
F- DEPENSES EXCEPTIONNELLES	90,250,000	90,250,000	180,500,000	90,250,000	90,250,000	180,500,000	361,000,000
Elections	75,000,000	75,000,000	150,000,000	75,000,000	75,000,000	150,000,000	300,000,000
Support aux parties politiques	15,250,000	15,250,000	30,500,000	15,250,000	15,250,000	30,500,000	61,000,000
G- DEPENSES TOTALES (C+E+F)	26,862,461,382	26,111,429,122	52,973,890,504	26,111,427,366	26,161,437,525	52,272,864,891	105,246,755,395
H- SOLDE GLOBAL (Hors Dons) (A-G)	(18,013,220,460)	(17,317,284,057)	(35,330,504,518)	(16,629,751,912)	(17,286,498,966)	(33,916,250,878)	(69,246,755,395)
I-DONS	12,924,191,432	12,163,453,571	25,087,645,003	11,602,663,571	11,837,620,557	23,440,284,129	48,527,929,132
i-Support budgétaire	2,152,327,861	1,391,590,000	3,543,917,861	830,800,000	1,065,756,986	1,896,556,986	3,440,474,847
Union Européenne	-	1,391,590,000	1,391,590,000	-	-	-	1,391,590,000
Belgique	-	-	-	-	-	-	-
France	802,277,861	-	802,277,861	-	1,065,756,986	1,065,756,986	1,868,034,847
Espagne	-	-	-	-	-	-	-
Banque Mondiale	-	-	-	830,800,000	-	830,800,000	830,800,000
BID	-	-	-	-	-	-	-
USA	519,250,000	-	519,250,000	-	-	-	519,250,000
CARICOM	-	-	-	-	-	-	-
Colombie	-	-	-	-	-	-	-
Brésil	-	-	-	-	-	-	-
Equateur	-	-	-	-	-	-	-
Norvège	207,700,000	-	207,700,000	-	-	-	207,700,000
Canada	623,100,000	-	623,100,000	-	-	-	623,100,000
ii-Financement des Programmes et projets	10,771,863,571	10,771,863,571	21,543,727,143	10,771,863,571	10,771,863,571	21,543,727,143	43,087,454,285
Agence Canadienne de Développement International	337,774,181	337,774,181	675,548,362	337,774,181	337,774,181	675,548,362	1,351,096,724
Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA)	-	-	-	-	-	-	-
Allemagne	-	-	-	-	-	-	-
Banque Interaméricaine de Développement (BID)	2,503,264,139	2,503,264,139	5,006,528,278	2,503,264,139	2,503,264,139	5,006,528,278	10,013,056,556
Banque Mondiale	798,092,977	798,092,977	1,596,185,955	798,092,977	798,092,977	1,596,185,955	3,192,371,909
Brésil	36,875,000	36,875,000	73,750,000	36,875,000	36,875,000	73,750,000	147,500,000
Espagne	92,011,429	92,011,429	184,022,859	92,011,429	92,011,429	184,022,859	368,045,717
Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture	151,479,630	151,479,630	302,959,260	151,479,630	151,479,630	302,959,260	605,918,520
Financement et Fonds fiduciaires (FTI)	10,000,000	10,000,000	20,000,000	10,000,000	10,000,000	20,000,000	40,000,000
Fonds d'Equipeement des Nations Unies(FENU)	-	-	-	-	-	-	-
Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUA)	56,038,881	56,038,881	112,077,763	56,038,881	56,038,881	112,077,763	224,155,525
Fonds international de développement agricole (FID)	40,000,000	40,000,000	80,000,000	40,000,000	40,000,000	80,000,000	160,000,000
France	268,918,000	268,918,000	537,836,000	268,918,000	268,918,000	537,836,000	1,075,672,000
IICA	-	-	-	-	-	-	-
JAPON	30,937,500	30,937,500	61,875,000	30,937,500	30,937,500	61,875,000	123,750,000
MEXIQUE	51,250,000	51,250,000	102,500,000	51,250,000	51,250,000	102,500,000	205,000,000
Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI)	-	-	-	-	-	-	-
Programme des Nations Unis pour le Développement	6,496,875	6,496,875	12,993,750	6,496,875	6,496,875	12,993,750	25,987,500
Taiwan	7,995,569	7,995,569	15,991,138	7,995,569	7,995,569	15,991,138	31,982,276

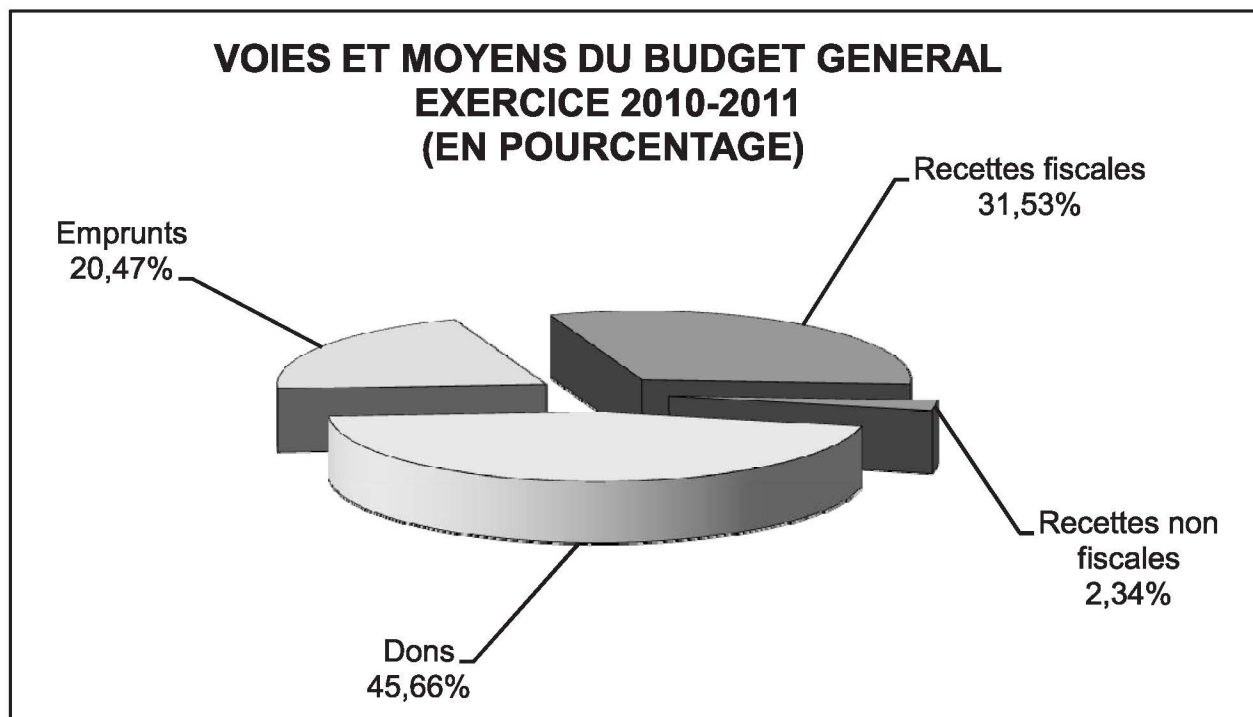
BUDGET EXERCICE 2010 - 2011
OPERATIONS DE L'ADMINISTRATION CENTRALE
PROGRAMMATION TRIMESTRIELLE
MONTANT EN GOURDES

OPERATIONS	TRIM. 1	TRIM. 2	SEM. 1	TRIM. 3	TRIM. 4	SEM. 2	Budget 10 - 11
Union Européenne (UE)	1,919,101,130	1,919,101,130	3,838,202,259	1,919,101,130	1,919,101,130	3,838,202,259	7,676,404,518
Organisation des Nations Unies pour l'Education, la	39,500,000	39,500,000	79,000,000	39,500,000	39,500,000	79,000,000	158,000,000
Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)	-	-	-	-	-	-	-
Agence pour le Développement International (USA)	2,234,003,260	2,234,003,260	4,468,006,520	2,234,003,260	2,234,003,260	4,468,006,520	8,936,013,040
SUISSE	20,000,000	20,000,000	40,000,000	20,000,000	20,000,000	40,000,000	80,000,000
Venezuela	1,225,125,000	1,225,125,000	2,450,250,000	1,225,125,000	1,225,125,000	2,450,250,000	4,900,500,000
Union des nations sud-américaines (UNASUR)	943,000,000	943,000,000	1,886,000,000	943,000,000	943,000,000	1,886,000,000	3,772,000,000
J-SOLDE GLOBAL INCLUANT DONNS (H+H)	(5,089,029,028)	(5,153,830,486)	(10,242,859,514)	(5,027,088,341)	(5,448,878,408)	(10,475,966,749)	(20,718,826,263)
K-FINANCEMENT (J)	(5,089,029,028)	(5,153,830,486)	(10,242,859,514)	(5,027,088,341)	(5,448,878,408)	(10,475,966,749)	(20,718,826,263)
L-FINANCEMENT EXTERNE NET (i+ii)	186,792,420	186,792,420	373,584,839	186,792,420	186,792,420	373,584,839	747,169,678
<i>i-Financement des Programmes et projets</i>	196,335,096	196,335,096	392,670,191	196,335,096	196,335,096	392,670,191	785,340,382
Banque Interaméricaine de Développement (BID)	-	-	-	-	-	-	-
Fonds international de développement agricole (FIDA)	-	-	-	-	-	-	-
Venezuela	196,335,096	196,335,096	392,670,191	196,335,096	196,335,096	392,670,191	785,340,382
ii- Amortissement de la dette	(9,542,676)	(9,542,676)	(19,085,352)	(9,542,676)	(9,542,676)	(19,085,352)	(38,170,704)
Amort. Externe	(9,542,676)	(9,542,676)	(19,085,352)	(9,542,676)	(9,542,676)	(19,085,352)	(38,170,704)
M-FINANCEMENT INTERNE NET	5,008,847,900	4,889,834,302	9,898,682,203	4,738,092,157	5,334,882,225	10,072,974,382	19,971,656,584
Banque de la République d'Haïti	-	-	-	-	-	-	-
Bons du Trésor	1,741,371,679	1,622,358,081	3,363,729,761	1,470,615,936	2,067,406,004	3,538,021,940	6,901,751,700
Autres Financements internes des projets	3,517,476,221	3,517,476,221	7,034,952,442	3,517,476,221	3,517,476,221	7,034,952,442	14,069,904,884
Amortissement Interne	(250,000,000)	(250,000,000)	(500,000,000)	(250,000,000)	(250,000,000)	(500,000,000)	(1,000,000,000)

**PRESENTATION GENERALE
DES RESSOURCES BUDGETAIRES**

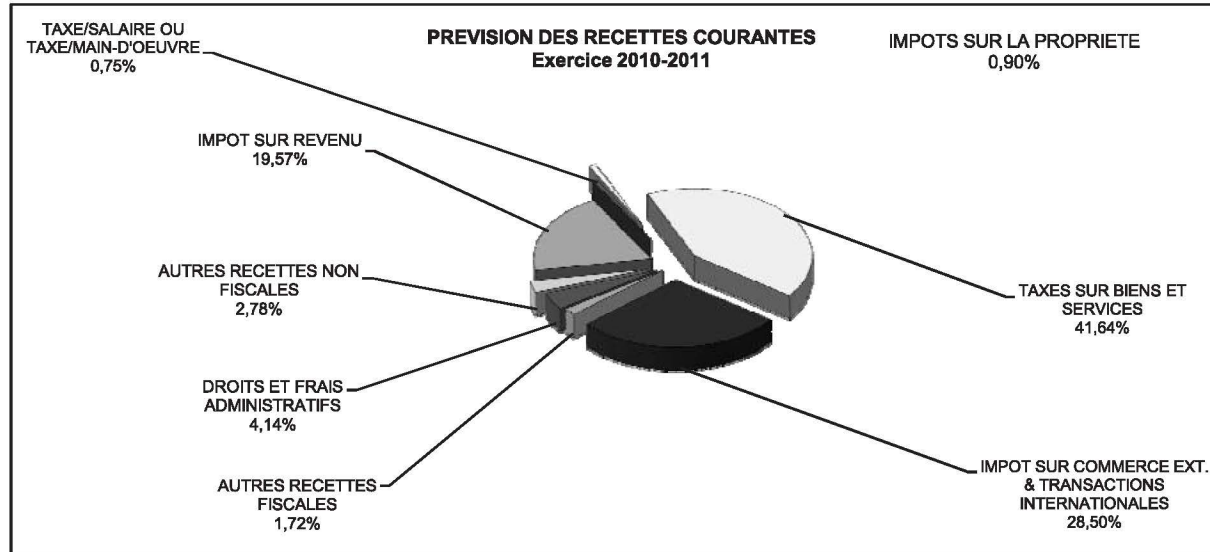
**VOIES ET MOYENS DU BUDGET GENERAL
CLASSES PAR NATURE (EN GOURDES)
EXERCICE 2010 - 2011**

TOTAL DES VOIES ET MOYENS		106 284 926 099
RESSOURCES		84 527 929 133
RECETTES COURANTES		36 000 000 001
Recettes fiscales	33 509 629 145	
Recettes non fiscales	2 490 370 856	
AUTRES RESSOURCES		48 527 929 132
Dons	48 527 929 132	
FINANCEMENT		21 756 996 966
Emprunts	21 756 996 966	



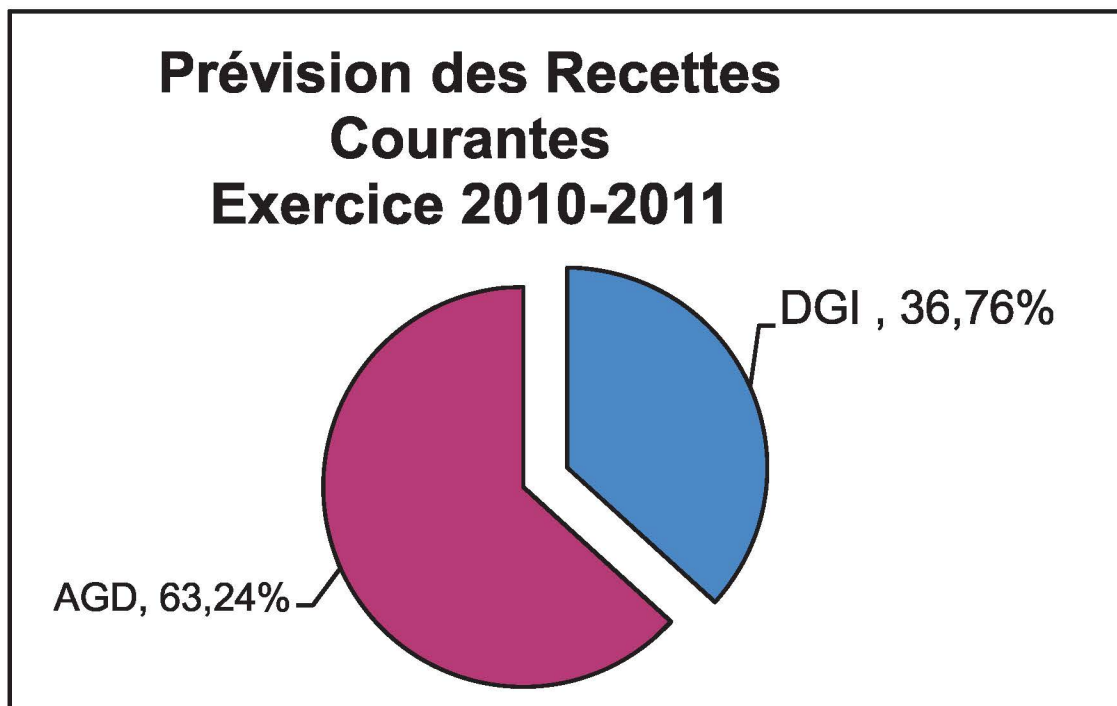
RESUME DES PREVISIONS DE RECETTES COURANTES
PAR CHAMPS DE TAXATION
EXERCICE 2010 - 2011
(En Gourdes)

PARAGRAPHE	MONTANT	POURCENTAGE (%)
IMPÔT SUR REVENU	7 044 710 000	19,57
TAXE/SALAIRE OU TAXE/MAIN-D'OEUVRE	270 780 000	0,75
IMPÔTS SUR LA PROPRIETE	323 980 000	0,90
TAXES SUR BIENS ET SERVICES	14 991 707 556	41,64
IMPÔT SUR COMMERCE EXT. & TRANSACTIONS INTERN.	10 260 924 271	28,50
AUTRES RECETTES FISCALES	617 527 317	1,72
DROITS ET FRAIS ADMINISTRATIFS	1 489 557 963	4,14
AUTRES RECETTES NON FISCALES	1 000 812 892	2,78
TOTAL	36 000 000 000	100,00



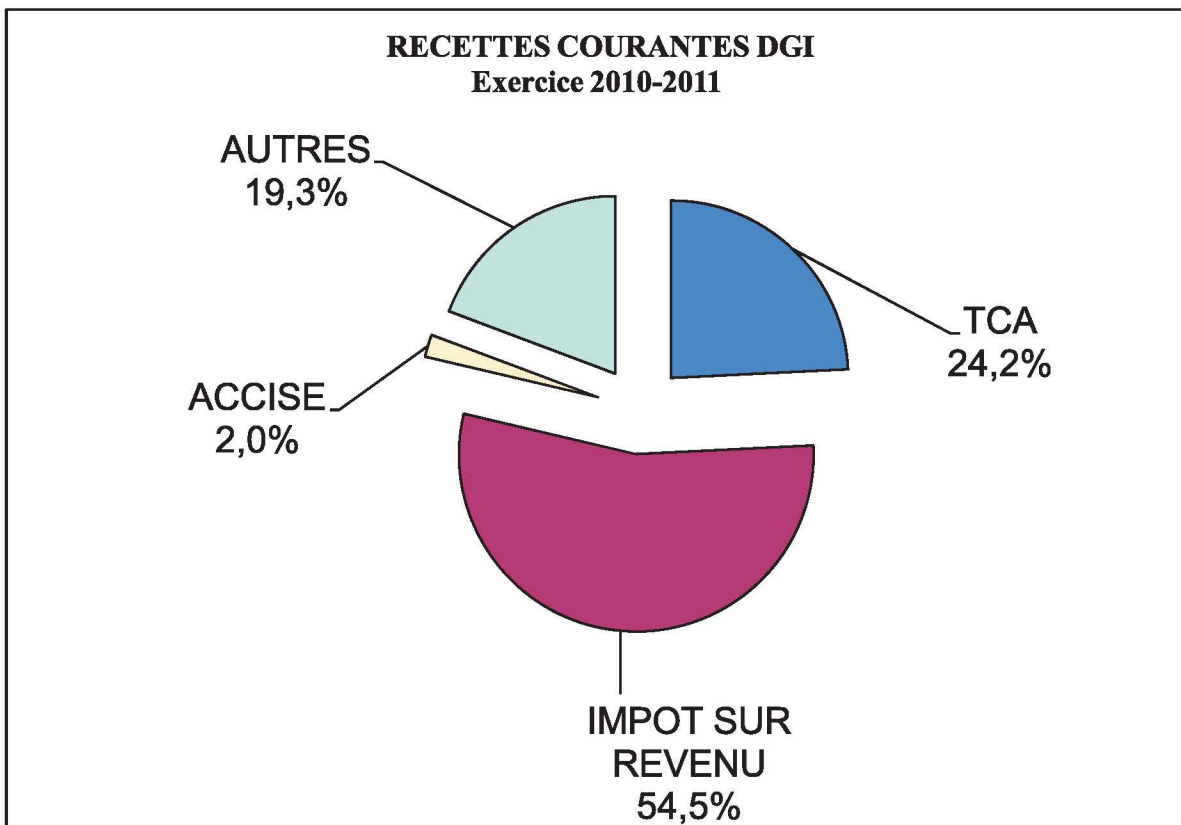
RESUME DES PREVISIONS DE RECETTES COURANTES
PAR INSTITUTION DE PERCEPTION
EXERCICE 2010 - 2011
(En Gourdes)

DGI	12 937 000 000
TCA	3 132 550 000
IMPÔT SUR REVENU	7 044 710 000
ACCISE	264 250 000
AUTRES	2 495 490 000
SUB/TOTAL1	12 937 000 000
AGD	22 254 000 001
DROITS D'ACCISES	1 848 643 234,11
TAXE SUR VEHICULE A MOTEUR	334 561 976
IMPÔT / COMMERCE EXTERIEUR ET TRANSACTIONS INTERNATIONALES	18 648 153 935
RECETTES NON FISCALES	1 422 640 856
SUB/TOTAL 2	22 254 000 001
TOTAL	35 191 000 001



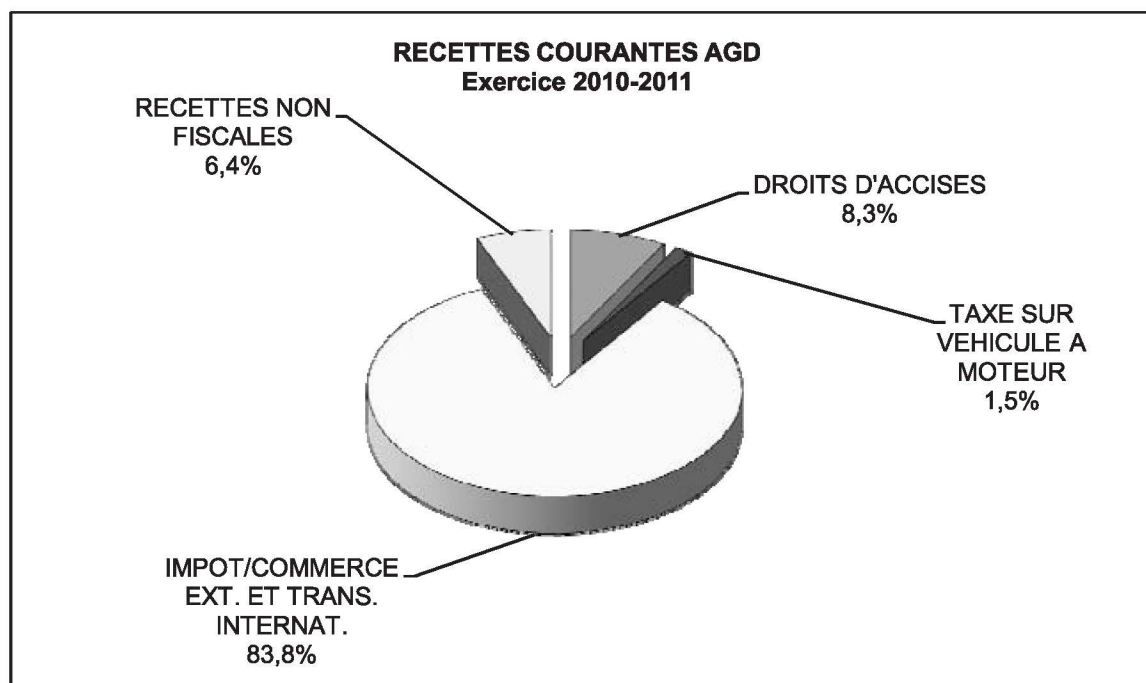
STRUCTURE DES PERCEPTIONS PRÉVUES POUR LA DGI
EXERCICE 2010 - 2011
(En Gourdes)

DGI	MONTANT	POURCENTAGE (%)
TCA	3 132 550 000,00	24,2
IMPÔT SUR REVENU	7 044 710 000,00	54,5
ACCISE	264 250 000,00	2,0
AUTRES	2 495 490 000,00	19,3
TOTAL	12 937 000 000,00	100,0



STRUCTURE DES PERCEPTIONS PREVUES POUR L'AGD
EXERCICE 2010 - 2011
(En Gourdes)

AGD	MONTANT	POURCENTAGE (%)
DROITS D'ACCISES	1 848 643 234	8,3
TAXE SUR VEHICULE A MOTEUR	334 561 976	1,5
IMPÔT / COMMERCE EXT. ET TRANS. INTERNATIONAL	18 648 153 935	83,8
RECETTES NON FISCALES	1 422 640 856	6,4
SUB/TOTAL1	22 254 000 001	100,0



RESUME DES PREVISIONS DES AUTRES RECETTES DOMESTIQUES
EXERCICE 2010 - 2011
(En Gourdes)

	MONTANT	POURCENTAGE (%)
RECETTES FISCALES	0,00	0,00
RECETTES NON FISCALES	809 000 000,00	100,00
TOTAL	809 000 000,00	100,00

**RESUME DES DONS PREVUS PAR SOURCE
EXERCICE 2010 - 2011
(En Gourdes)**

DONS **48 527 929 132,00**

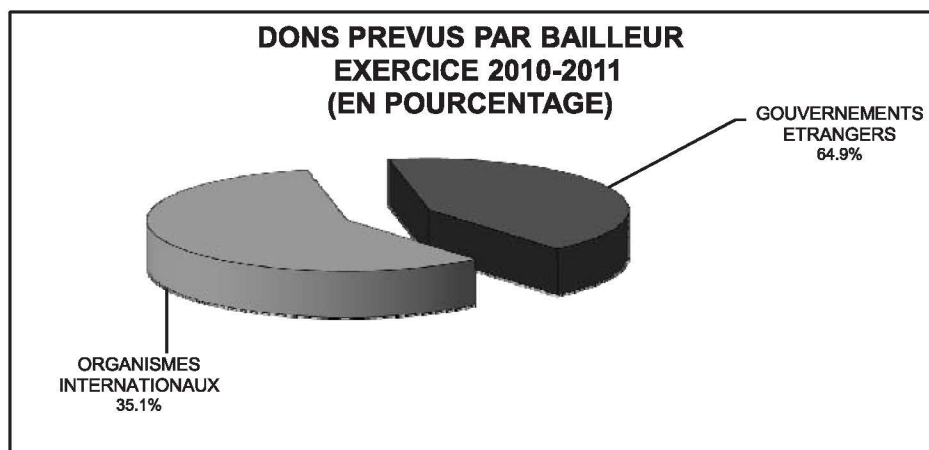
ORGANISMES INTERNATIONAUX **28 090 284 528,00**

BANQUE MONDIALE	4 023 171 909,00
BID	10 013 056 556,00
FAO	605 918 520,00
FIDA	160 000 000,00
FNUAP	224 155 525,00
FTI	40 000 000,00
PNUD	25 987 500,00
UE	9 067 994 518,00
UNASUR	3 772 000 000,00
UNESCO	158 000 000,00

GOUVERNEMENTS ETRANGERS **20 437 644 604,00**

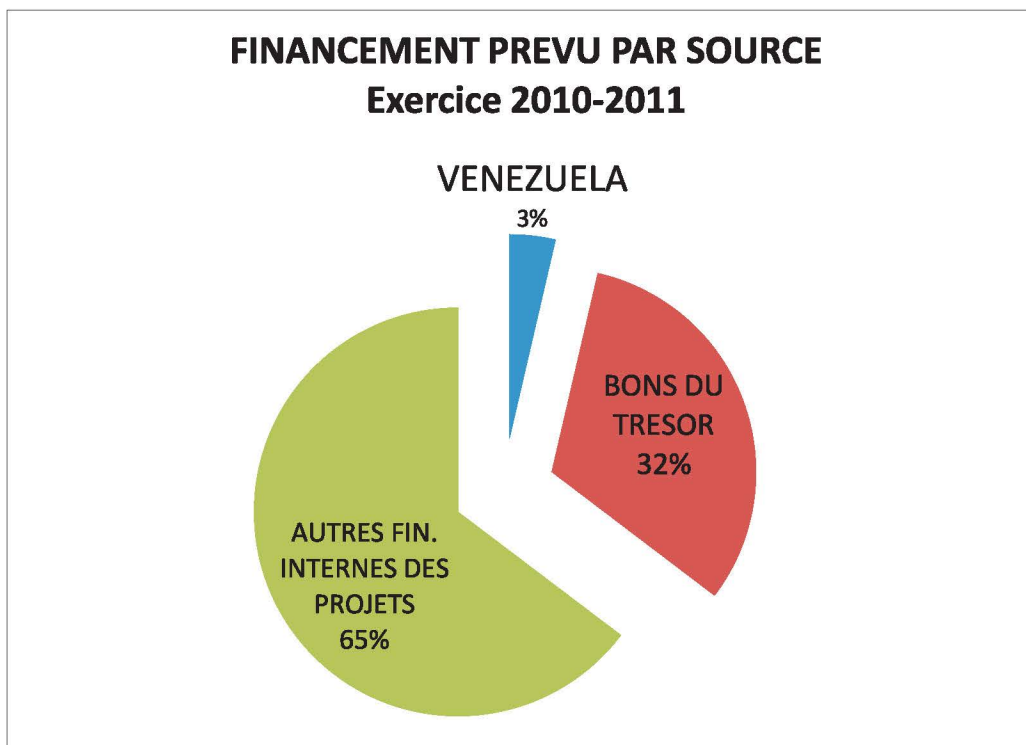
ACDI	1 974 196 724,00
BRESIL	147 500 000,00
ESPAGNE	368 045 717,00
FRANCE	2 943 706 847,00
JAPON	123 750 000,00
MEXIQUE	205 000 000,00
NORVEGE	207 700 000,00
SUISSE	80 000 000,00
TAIWAN	31 982 276,00
USAID	9 455 263 040,00
VENEZUELA	4 900 500 000,00

TOTAL **48 527 929 132,00**



RESUME DU FINANCEMENT PREVU PAR SOURCE
EXERCICE 2010 - 2011
(En Gourdes)

FINANCEMENT TOTAL		21 756 996 966
FINANCEMENT EXTERNE		785 340 382
VENEZUELA	785 340 382	
FINANCEMENT INTERNE		20 971 656 584
BONS DU TRESOR	6 901 751 700	
AUTRES FINANC. INTERNES DES PROJETS	14 069 904 884	



DETAILS DES VOIES ET MOYENS DU BUDGET GENERAL
EXERCICE 2010-2011
(en Gourdes)

Nature	PREVISION DES RESSOURCES			
	DGI	AGD	AUTRES	TOTAL
Recettes courantes + Dons + Prêts+Financement à identifier	12 937 000 000	22 254 000 001	71 093 926 098	106 284 926 099
Recettes courantes + dons + Prêts+ autres financements	12 937 000 000	22 254 000 001	71 093 926 098	106 284 926 099
Ressources hors dons et emprunts	12 937 000 000	22 254 000 001	809 000 000	36 000 000 001
Recettes courantes	12 937 000 000	22 254 000 001	809 000 000	36 000 000 001
Article 1 RECETTES FISCALES	12 678 270 000	20 831 359 145	0	33 509 629 145
10 Impôts sur le revenu	7 044 710 000	0	0	7 044 710 000
100 Sociétés et autres personnes morales	3 099 670 000	0	0	3 099 670 000
1000 Impôt base forfaitaire	3 099 670 000			3 099 670 000
101 Personnes physiques	3 945 040 000	0	0	3 945 040 000
1010 Impôt sur le salaire	3 945 040 000			3 945 040 000
11 Taxe sur salaire ou taxe sur main-d'œuvre	270 780 000	0	0	270 780 000
110 Taxe sur la masse salariale	270 780 000			270 780 000
12 Impôts sur la propriété	323 980 000	0	0	323 980 000
120 Propriété immobilière	11 540 000	0	0	11 540 000
121 Droits de successions et donations	217 770 000	0	0	217 770 000
122 Droits sur transactions mobilières et immobilières	51 490 000	0	0	51 490 000
123 Droits sur autres actes relatifs à la propriété	630 000	0	0	630 000
124 Divers impôts sur la propriété	42 230 000	0	0	42 230 000
125 Droits d'hypothèque	320 000			320 000
13 Taxes sur les biens et services	4 422 320 000	10 569 387 556	0	14 991 707 556
130 Taxe sur le chiffre d'affaires (TCA)	3 132 550 000	8 386 182 346	0	11 518 732 346
1300 Taxe sur le chiffre d'affaires à l'importation		8 386 182 346		8 386 182 346
1301 Taxe sur le chiffre d'affaires Intérieur	3 132 550 000			3 132 550 000
131 Droits d'accises	264 250 000	1 848 643 234	0	2 112 893 234
1312 Droits d'accises ordinaires sur allumettes et cigarettes	206 550 000	0	0	206 550 000
13120 Allumettes	750 000			750 000
13121 Cigarettes	205 800 000			205 800 000
1313 Droits d'accises ordinaires sur véhicules	0	543 297 015	0	543 297 015
13130 Véhicules importés		543 297 015		543 297 015
1314 Droits d'accises ordinaires / combustibles et lubrifiants	0	554 015 631	0	554 015 631
13143 Gasoline		152 818 949		152 818 949
13144 Gasoil		329 637 923		329 637 923
13145 Kérosène		71 558 759		71 558 759
1315 Droits d'accises variables sur combustibles et lubrifiants	0	751 330 588	0	751 330 588
13150 Gasoline accise variable		314 271 110		314 271 110
13151 Gasoil accise variable		424 490 275		424 490 275
13152 Kérosène accise variable		12 569 203		12 569 203
1316 Droits d'accises complémentaires	57 700 000	0	0	57 700 000
13163 Autres accises	57 700 000			57 700 000
132 Taxes sur services déterminés	96 680 000	0	0	96 680 000
1320 Taxes sur les services d'assurances	96 680 000	0		96 680 000
13200 Taxe sur les primes d'assurances	96 680 000			96 680 000
133 Taxes sur utilisation des biens mobiliers et immobiliers	754 570 000	334 561 976	0	1 089 131 976
1330 Contributions patentes et licences	0	0	0	-

**DETAILS DES VOIES ET MOYENS DU BUDGET GENERAL
EXERCICE 2010-2011
(en Gourdes)**

Nature	PREVISION DES RESSOURCES			
	DGI	AGD	AUTRES	TOTAL
1331 Taxes sur les véhicules à moteur	754 570 000	334 561 976		1 089 131 976
13310 1ère immatriculation véhicules	754 570 000	179 727 120		934 297 120
13314 Taxe touristique		154 834 856		154 834 856
134 Diverses taxes sur biens et services	174 270 000	0	0	174 270 000
Divers/Biens et services	174 270 000			174 270 000
139 Pénalités, amendes et frais de poursuite / taxes sur biens et services	0			-
14 Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales	0	10 260 924 271	0	10 260 924 271
140 Droits d'importation	0	5 362 915 914	0	5 362 915 914
1400 Droits de Douane		5 362 915 914		5 362 915 914
141 Autres perceptions à l'importation	0	4 898 008 357	0	4 898 008 357
1410 Frais de vérification		4 897 515 686		4 897 515 686
1411 Droit de transit		102 339		102 339
1412 Droit d'entrepôt		390 332		390 332
1419 Recettes à l'importation non ventilées ailleurs				-
149 Pénalités, amendes et frais de poursuite / Impôts sur	0	0	0	-
1490 Pénalités, amendes et frais de poursuite / importation				-
15 Autres recettes fiscales	616 480 000	1 047 317	0	617 527 317
150 Impôts de capitation	98 070 000	0	0	98 070 000
1500 Carte d'identité fiscale	98 070 000			98 070 000
151 Droits de timbre	218 200 000	1 047 317	0	219 247 317
1511 Droits de timbre proportionnel	218 200 000	1 047 317	0	219 247 317
15110 Droit de timbre sur capital social	218 200 000			218 200 000
15111 Autres droits de timbre proportionnel		1 047 317		1 047 317
152 Droits fixe d'enregistrement	1 610 000	0	0	1 610 000
153 Diverses autres recettes fiscales	167 500 000	0	0	167 500 000
1530 Taxe sur appels téléphoniques	167 500 000			167 500 000
159 Pénalités, amendes et frais de poursuite / autres recettes fiscales	131 100 000			131 100 000
Article 2 RECETTES NON FISCALES	258 730 000	1 422 640 856	809 000 000	2 490 370 856
20 Revenus des Domaines et de l'entreprise	0	0	0	-
200 Revenus provenant des entreprises publiques non financières et des	0	0	0	-
2000 Apports des entreprises publiques				-
2009 Autres apports				-
21 Droits et frais administratifs, ventes non industrielles	173 310 000	1 316 247 964	0	1 489 557 964
210 Droits administratifs	166 380 000	0	0	166 380 000
2100 Droit de passeport	136 430 000			136 430 000
2109 Autres droits administratifs non ventilés ailleurs	29 950 000			29 950 000
211 Frais administratifs	6 930 000	1 311 844 310	0	1 318 774 310
2118 Taxe d'immigration et d'émigration	210 000	4 741 507		4 951 507
2119 Autres frais administratifs non ventilés ailleurs	6 720 000	1 307 102 804		1 313 822 804
212 Ventes de biens et services des administrations publiques	0	4 403 654	0	4 403 654
2121 Vente de petit mobilier, matériel et outillage d'occasion		4 403 654		4 403 654
				-
22 Amendes et sanctions	22 180 000	106 392 892	0	128 572 892
229 Autres Amendes et sanctions non fiscales	22 180 000	106 392 892	0	128 572 892
23 Autres recettes non fiscales	63 240 000	0	809 000 000	872 240 000
Article 5 DONS	0	0	48 527 929 132	48 527 929 132
501 Dons extérieurs	0	0	5 440 474 847	5 440 474 847
5010 Dons d'organismes internationaux			2 222 390 000	2 222 390 000

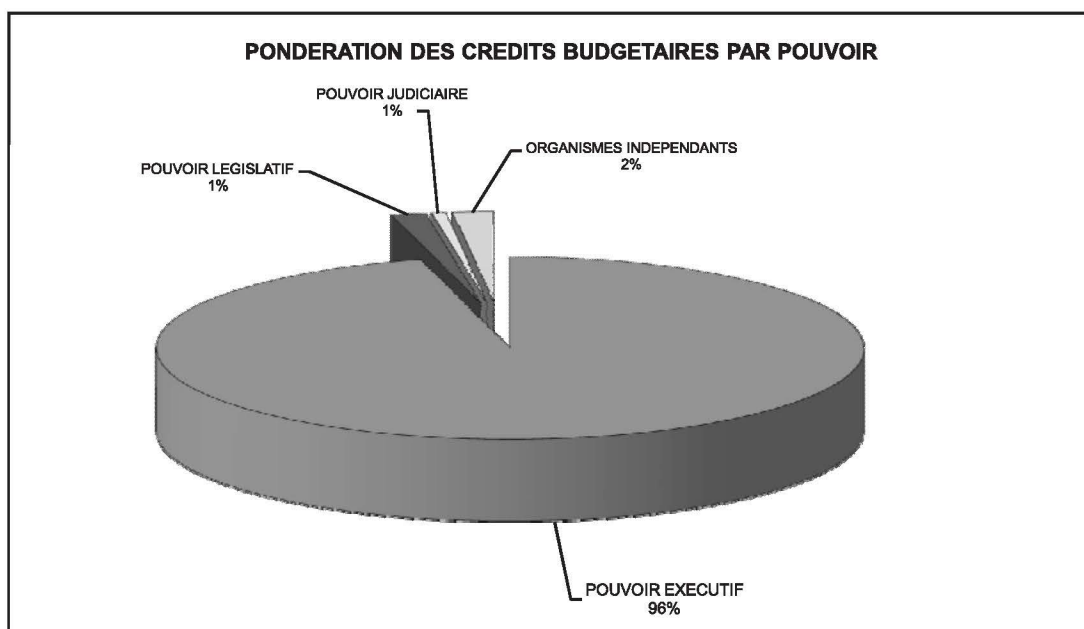
DETAILS DES VOIES ET MOYENS DU BUDGET GENERAL
EXERCICE 2010-2011
(en Gourdes)

Nature	PREVISION DES RESSOURCES			
	DGI	AGD	AUTRES	TOTAL
5011 Dons de gouvernements étrangers et d'autres administrations publiques étrangères			3 218 084 847	3 218 084 847
51 Dons pour dépenses en capital	0	0	43 087 454 285	43 087 454 285
511 Dons extérieurs	0	0	43 087 454 285	43 087 454 285
5110 Dons d'organismes internationaux			25 867 894 528	25 867 894 528
5111 Dons de gouvernements étrangers et d'autres			17 219 559 757	17 219 559 757
Article 8 EMPRUNTS	0	0	21 756 996 966	21 756 996 966
80 Emprunts intérieurs	0	0	20 971 656 584	20 971 656 584
802 Souscriptions de bons du Trésor			6 901 751 700	6 901 751 700
809 Autres emprunts internes			14 069 904 884	14 069 904 884
				-
81 Emprunts extérieurs	0	0	785 340 382	785 340 382
810 Emprunts auprès d'autres Etats - Dette bilatérale			785 340 382	785 340 382

**PRESENTATION GENERALE
DES CREDITS BUDGETAIRES PAR INSTITUTION**

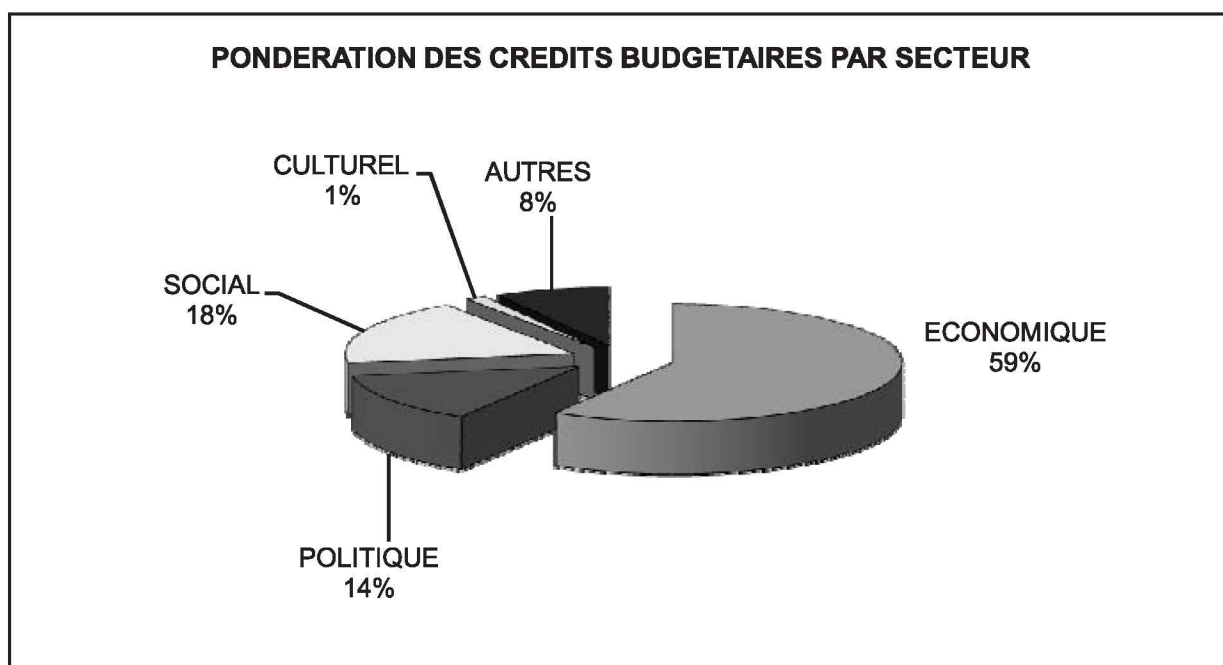
**CREDITS BUDGETAIRES PAR CATEGORIE INSTITUTIONNELLE ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011**

CATEGORIE INSTITUTIONNELLE	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
POUVOIR EXECUTIF	32,542,368,855	69,413,507,899	101,955,876,754	95.93%
POUVOIR LEGISLATIF	1,552,533,862	107,400,000	1,659,933,862	1.56%
POUVOIR JUDICIAIRE	686,467,361	0	686,467,361	0.65%
ORGANISMES INDEPENDANTS	1,059,356,469	923,291,653	1,982,648,122	1.87%
TOTAL	35,840,726,547	70,444,199,552	106,284,926,099	100%



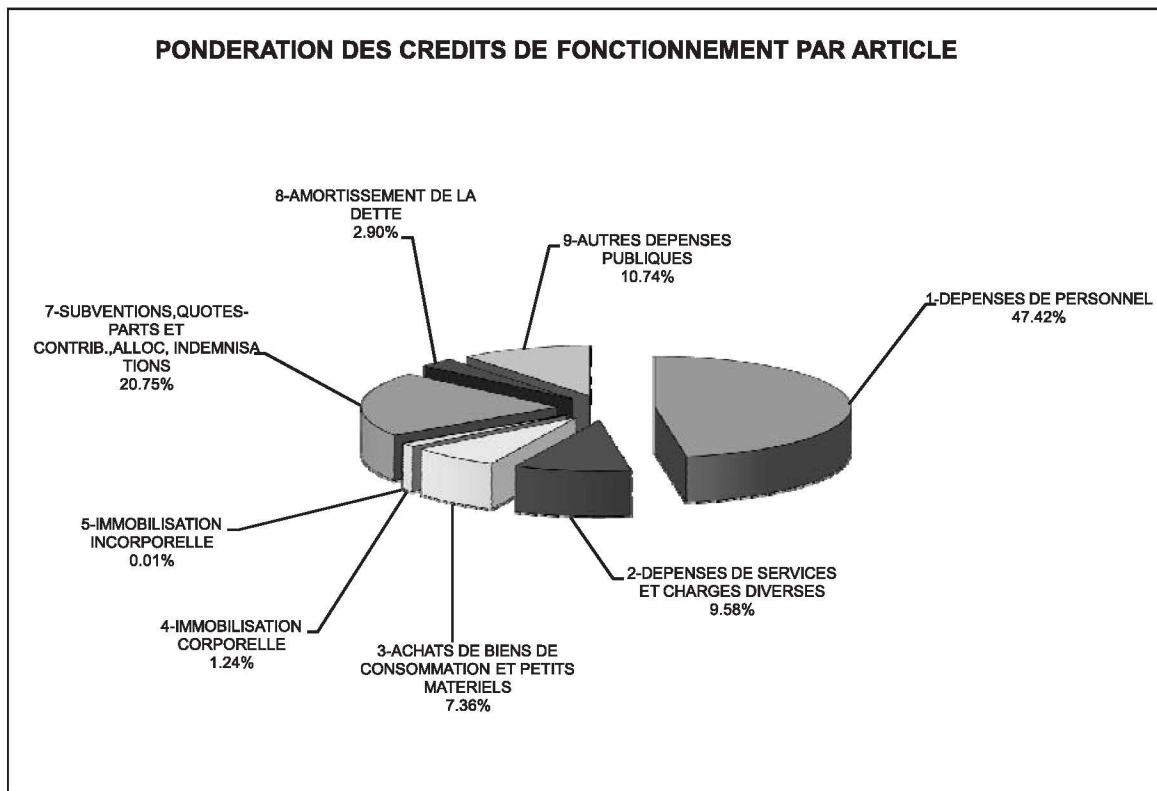
**CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTEUR ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011**

SECTEUR	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
ECONOMIQUE	5,088,839,306	57,172,384,606	62,261,223,911	58.58%
POLITIQUE	12,110,510,959	2,640,085,000	14,750,595,959	13.88%
SOCIAL	9,341,512,003	9,884,479,946	19,225,991,949	18.09%
CULTUREL	715,046,726	747,250,000	1,462,296,726	1.38%
AUTRES	8,584,817,554	0	8,584,817,554	8.08%
TOTAL	35,840,726,547	70,444,199,552	106,284,926,099	100%



**CREDITS BUDGETAIRES DE FONCTIONNEMENT PAR ARTICLE
(INCLUANT L'AMORTISSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE)
(En Gourdes)
EXERCICE 2010 - 2011**

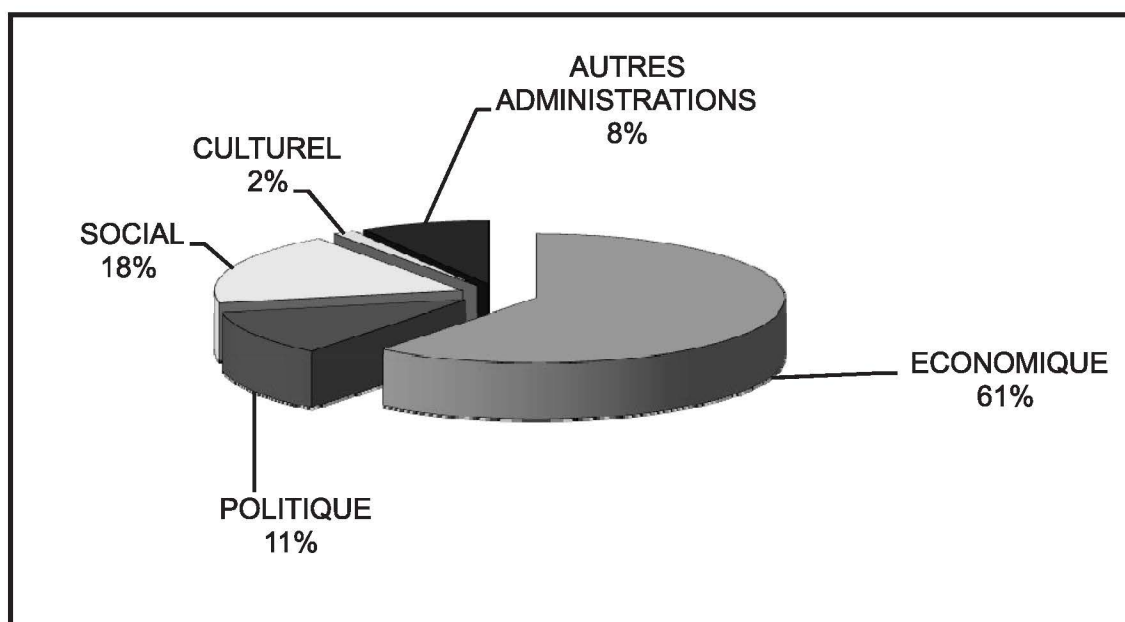
ARTICLE	MONTANT	(%)
1- DEPENSES DE PERSONNEL	16,996,251,898	47.42%
2- DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	3,433,396,798	9.58%
3- ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETITS MATERIELS	2,636,423,335	7.36%
4- IMMOBILISATION CORPORELLE	445,793,308	1.24%
5- IMMOBILISATION INCORPORELLE	4,325,000	0.01%
7- SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	7,438,156,210	20.75%
8- AMORTISSEMENT DE LA DETTE	1,038,170,704	2.90%
9- AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	3,848,209,294	10.74%
TOTAL	35,840,726,547	100.00%



**CREDITS BUDGETAIRES
DU POUVOIR EXECUTIF**

POUVOIR EXECUTIF
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTEUR ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011

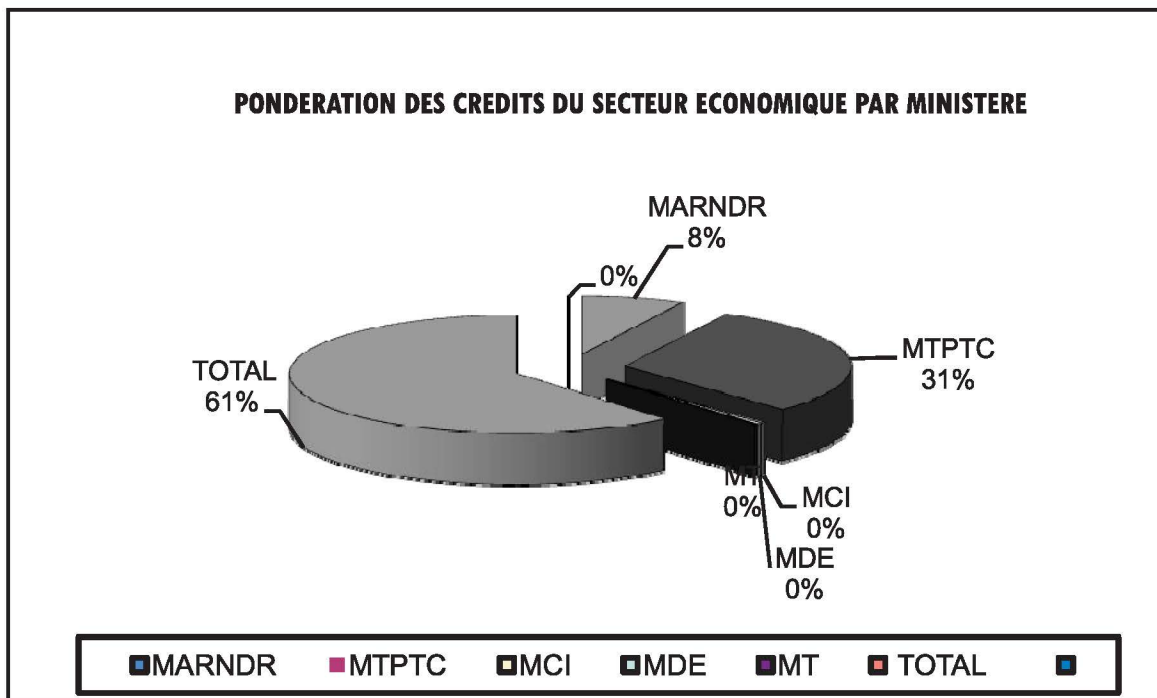
SECTEUR	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
ECONOMIQUE	4,783,839,112	57,055,384,606	61,839,223,718	60.65%
POLITIQUE	9,563,459,083	1,917,685,000	11,481,144,083	11.26%
SOCIAL	8,895,206,380	9,693,188,293	18,588,394,673	18.23%
CULTUREL	715,046,726	747,250,000	1,462,296,726	1.43%
AUTRES ADMINISTRATIONS	8,584,817,554	0	8,584,817,554	8.42%
TOTAL	32,542,368,855	69,413,507,899	101,955,876,754	100.00%



**POUVOIR EXECUTIF
SECTEUR ECONOMIQUE**

POUVOIR EXECUTIF
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTEUR ECONOMIQUE PAR MINISTERE ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011

MINISTERE	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
MPCE	647,924,496	17,871,990,716	18,519,915,212	29.95%
MEF	2,462,219,354	1,877,429,009	4,339,648,363	7.02%
MARNDR	572,199,522	6,885,214,513	7,457,414,036	12.06%
MTPTC	637,968,237	30,087,190,367	30,725,158,604	49.69%
MCI	182,929,611	60,000,000	242,929,611	0.39%
MDE	176,668,157	203,560,000	380,228,157	0.61%
MT	103,929,734	70,000,000	173,929,734	0.28%
TOTAL	4,783,839,112	57,055,384,606	61,839,223,718	100.00%



POUVOIR EXECUTIF
SECTEUR ECONOMIQUE

PRESENTATION ET CREDITS
DU MINISTERE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COOPERATION EXTERNE

1111.- MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION ET DE LA COOPÉRATION EXTERNE

a) Cadre légal, Missions et Attributions

Le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe est créé par le Décret du 10 février 1989 et régi par celui du 10 mars 1989. Ses principales mission et attributions sont :

- Elaborer des plans nationaux et améliorer les systèmes de Planification devant permettre l'utilisation normale des ressources disponibles pour un développement économique et social équilibré;
- Formuler la politique nationale dans le domaine de l'organisation et du développement des Coopératives;
- Former des cadres moyens et supérieurs en planification, statistique et économie appliquée, en priorité pour l'Administration Publique;
- Rechercher, traiter, utiliser toutes les données susceptibles d'inspirer le choix des priorités et des moyens qui formeront le «Plan National de Développement Economique et Social» ;
- Coordonner les activités de planification entreprises par les Ministères et autres organismes de l'Etat;
- Analyser les implications budgétaires, économiques et sociales des programmes d'investissements publics;
- Analyser les implications budgétaires, économiques et sociales des accords de coopération externe;
- S'assurer que les conditions techniques, économiques et organisationnelles de l'exécution du plan sont convenablement étudiées et remplies;
- Assurer la supervision et l'évaluation des programmes et projets de développement à l'intérieur du Plan National;
- Intégrer les apports de la coopération externe au cadre de planification nationale, et coordonner sa participation au développement économique et social du pays.

b) Structure Organisationnelle

Le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe est organisé suivant une structure hiérarchisée placée sous l'autorité d'un Ministre auquel peuvent être adjoints un ou des Secrétaires d'Etat. Les différents niveaux administratifs sont les suivants :

- Une Structure Centrale comprenant une Direction Générale assistée d'une Direction Administrative, de six (6) Directions Techniques, de deux (2) Unités de Coordination, d'une (1) Unité Informatique et de dix (10) Directions Départementales.
- Trois (3) Services Externes.

c) Objectifs pour l'année fiscale 2010 - 2011

- Améliorer le système national de planification et de coordination de l'assistance externe;
- Procéder au suivi et à l'évaluation systématique des programmes et projets dans leurs différentes phases;
- Elaborer le cadre normatif et stratégique du développement notamment les Schémas de développement et d'aménagement des territoires (national et régional) et le cadre légal y afférent ;
- Encadrer les Collectivités Territoriales dans la Planification et dans la mise en œuvre des actions de développement ;
- Promouvoir les activités de développement local et régional ;
- Assurer la régulation et l'efficacité du processus de budgétisation annuelle du Programme d'Investissements Publics (PIP).

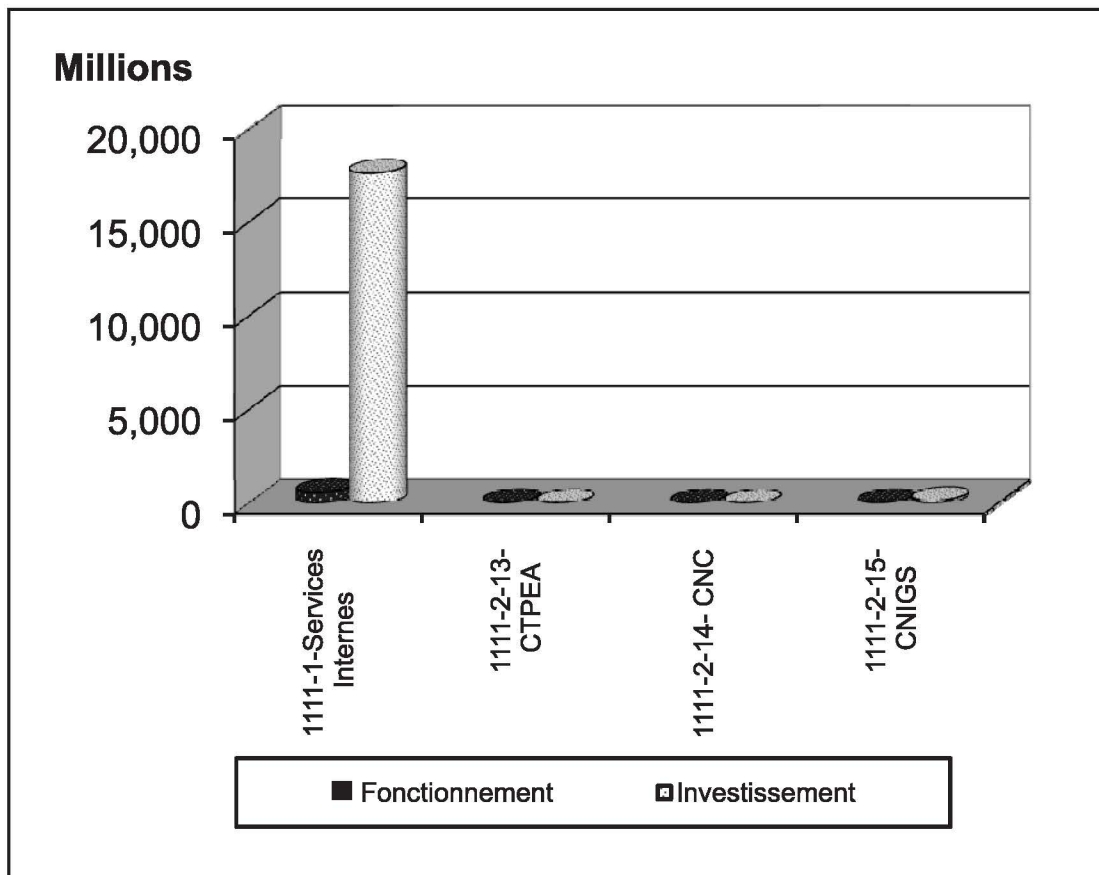
d) Situation du personnel

o Effectif et masse salariale

Personnel Régulier (PR)		Personnel Contractuel (PC)		Total Effectif (TE)	Total Masse salariale (T M S)	% PR/MS	% PC/MS
<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>	<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>	577	12 409 026	85.45	14.55
470	10 603 030	107	1 805 996				

**1111.- MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION ET DE LA
COOPÉRATION EXTERNE
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTION ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011**

SECTION	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
1111-1-Services Interne	583,058,176	17,688,190,716	18,271,248,892	98.66%
1111-2-13- CTPEA	29,727,109	20,000,000	49,727,109	0.27%
1111-2-14- CNC	12,564,193	10,000,000	22,564,193	0.12%
1111-2-15- CNIGS	22,575,018	153,800,000	176,375,018	0.95%
TOTAL	647,924,496	17,871,990,716	18,519,915,212	100%



BUDGET DE L'EXERCICE 2010-2011
(REPARTITION DES CREDITS PAR SECTION, ARTICLE ET PROGRAMME)

INSTITUTION	Crédit 10-11
TOTAL	106,284,926,099
1- POUVOIR EXECUTIF	101,955,876,754
11-SECTEUR ECONOMIQUE	61,839,223,718
1111- MINISTERE DE LA PLANIFICATION ET DE LA COOPERATION EXTERNE	18,519,915,212
1111-1-11 BUREAU DU MINISTRE	29,248,106
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	17,343,206
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	8,080,000
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETITS MATERIELS	2,550,000
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	674,900
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	600,000
1111-1-12 DIRECTION GENERALE	18,242,000,786
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	197,173,463
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	29,121,206
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETITS MATERIELS	32,140,000
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	9,755,400
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	204,100,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	81,520,000
1111-1-12-51- PROGRAMME D' APPUI A LA GOUVERNANCE	1,788,049,500
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	1,788,049,500
1111-1-12-52-PROGRAMME D'AMENAGEMENT DES BASSINS VERSANTS ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	499,216,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	499,216,000
1111-1-12-53-PROGRAMME D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	1,534,582,803
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	1,534,582,803
1111-1-12-54-PROGRAMME D' APPUI AUX ACTIVITES DE COOPERATION	35,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	35,000,000
1111-1-12-55-PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES DECHETS	964,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	964,000,000
1111-1-12-56-PROGRAMME D'AUGMENTATION ET DE RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION NATIONALE	1,570,300,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	1,570,300,000
1111-1-12-57-PROGRAMME DE CONST RUCTION ET DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	3,364,556,656
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	3,364,556,656
1111-1-12-58-PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'HABITAT/LOGEMENT	1,578,146,441

9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	1,578,146,441
1111-1-12-59-PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	3,271,090,316
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	3,271,090,316
1111-1-12-60-PROGRAMME DE PREVENTION ET DE GESTION DES DESASTRES ET DES CATASTROPHES NATURELLES	200,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	200,000,000
1111-1-12-61-PROGRAMME DE PROTECTION ET D'ASSISTANCE SOCIALE	233,249,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	233,249,000
1111-1-12-62-PROGRAMME DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	31,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	31,000,000
1111-1-12-63-PROGRAMME DE RECONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES EDIFICES PUBLICS	729,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	729,000,000
1111-1-12-64-PROGRAMME D'INTERVENTIONS D'URGENCE	1,890,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	1,890,000,000
1111-2-13- CENTRE DE TECHNIQUES DE PLANIFICATION & D'ECONOMIE APPLIQUEE	49,727,109
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	24,066,209
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	851,539
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETITS MATERIELS	1,849,999
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	300,000
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	834,800
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	1,824,562
1111-2-13-50- PROGRAMME D' APPUI A LA GOUVERNANCE	10,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	10,000,000
1111-2-13-51-PROGRAMME D' APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE	10,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	10,000,000
1111-2-14- CONSEIL NATIONAL DES COOPERATIVES	22,564,193
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	11,229,401
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	599,000
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETITS MATERIELS	555,792
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	30,000
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	0
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	150,000
1111-2-14-50- PROGRAMME D' APPUI A LA GOUVERNANCE	10,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	10,000,000
1111-2-15- CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATION GEOSPATIALE	176,375,018
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	22,575,018
1111-2-15-50- PROGRAMME D' APPUI A LA GOUVERNANCE	31,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	31,000,000
1111-2-15-51-PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	108,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	108,000,000
1111-2-15-52-PROGRAMME DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	14,800,000

POUVOIR EXECUTIF
SECTEUR ECONOMIQUE

PRESENTATION ET CREDITS
DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

1112.- MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES**a) Cadre légal, Missions et Attributions**

Le Ministère de l'Economie et des Finances est régi par le Décret du 13 mars 1987. Ses principales missions et attributions sont:

- Formuler et mettre en application la politique économique et financière de l'Etat;
- Déterminer la politique générale de l'Etat, assurer la perception des impôts et taxes, gérer les biens de l'Etat;
- Coordonner les travaux d'élaboration du Budget Général de la République et en assurer l'exécution;
- Assurer la gestion de la trésorerie;
- Juger de l'opportunité des dépenses de l'Etat;
- Etablir, avec le concours de la Banque Centrale, la politique monétaire du pays et en superviser l'exécution;
- Veiller à l'application des lois sur l'établissement, l'organisation, le fonctionnement et le contrôle des banques, bureaux de change, institutions de crédit et compagnies d'assurance;
- Fixer les normes de la comptabilité publique et veiller à leur application;
- Entreprendre des études de conjoncture et de prévisions économiques;
- Participer à l'élaboration des plans et programmes de développement économique national;
- Encourager les investissements nationaux et étrangers et stimuler la création de nouveaux emplois ;
- Veiller à l'observance des clauses financières des contrats régissant les entreprises concessionnaires de services publics;
- Exercer le contrôle financier des Collectivités Territoriales, des Entreprises et Etablissements Publics ou Mixtes;
- Représenter l'Etat dans les Entreprises mixtes et d'Etat à caractère financier, commercial et industriel et contrôler leurs activités ;
- Donner son avis écrit et motivé sur tout projet de loi à caractère économique, fiscal ou financier;
- Négocier et signer tout contrat, accord, convention et traité à incidence économique et entraînant des obligations financières pour l'Etat;
- Exercer toutes autres attributions de nature économique et financière découlant de la mission qui lui est assignée.

b) Structure Organisationnelle

Le Ministère de l'Economie et des Finances est organisé suivant une structure hiérarchisée placée sous l'autorité d'un Ministre auquel peuvent être adjoints un ou des Secrétaires d'Etat. Les différents niveaux administratifs sont les suivants :

- Une Structure Centrale comprenant une Direction Générale assistée d'une Direction Administrative, de cinq (5) Directions Techniques, de deux (2) Unités Techniques, d'une (1) Unité de Coordination et de dix (10) Directions Départementales;
- Dix (10) Services Externes.

c) Objectifs pour l'année fiscale 2010 - 2011

- Poursuivre les réformes, au sein des organes de perception, visant l'augmentation des recettes;
- Approfondir les réformes en cours pour une meilleure gestion des finances publiques;
- Renforcer les institutions de contrôle et de vérification;
- Améliorer la production et la distribution de données économiques et financières;
- Explorer et développer des axes stratégiques devant faciliter la relance économique.

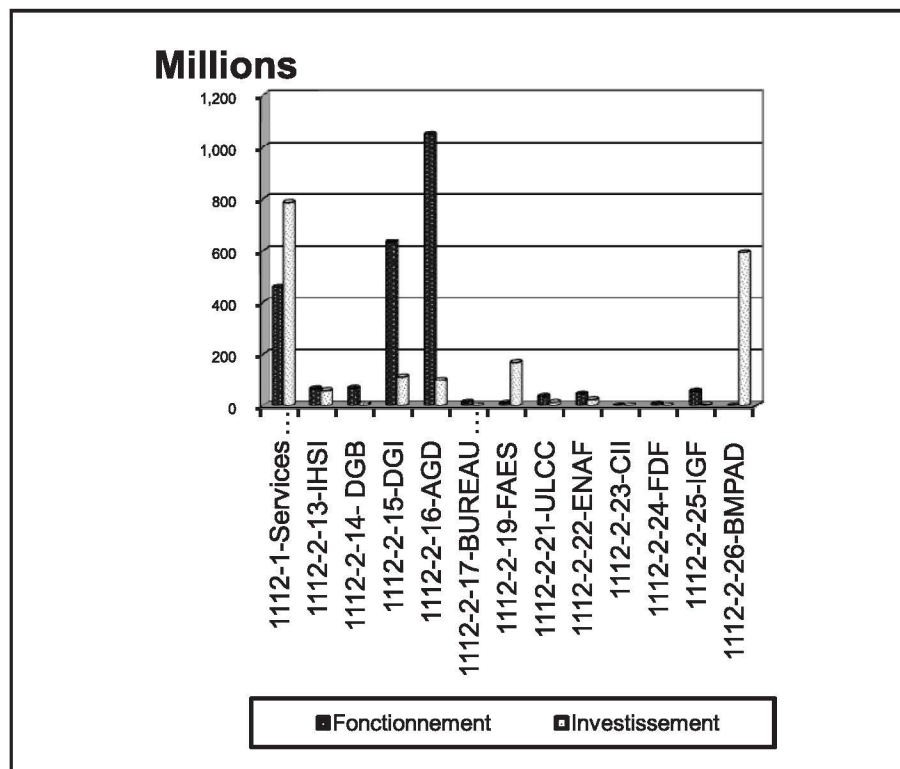
d) Situation du personnel

o Effectif et masse salariale

Personnel Régulier (PR)		Personnel Contractuel (PC)		Total Effectif (TE)	Total Masse salariale (T M S)	% PR/MS	% PC/MS
<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>	<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>				
3 458	69 704 719	596	5 626 459	4054	75 331 178	92.53	7.47

1112.- MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES (MEF)
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTION ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011

SECTION	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
1112-1-Services Internes	460,125,891	787,903,100	1,248,028,991	28.76%
1112-2-13-IHSI	67,440,218	61,150,000	128,590,218	2.96%
1112-2-14- DGB	69,802,125	8,500,000	78,302,125	1.80%
1112-2-15-DGI	633,794,807	112,644,659	746,439,466	17.20%
1112-2-16-AGD	1,051,076,773	100,000,000	1,151,076,773	26.52%
1112-2-17-BUREAU DU SEF	15,437,420	0	15,437,420	0.36%
1112-2-19-FAES	12,000,000	168,231,250	180,231,250	4.15%
1112-2-21-ULCC	36,381,304	15,000,000	51,381,304	1.18%
1112-2-22-ENAF	47,474,379	25,000,000	72,474,379	1.67%
1112-2-23-CII	1,041,697	0	1,041,697	0.02%
1112-2-24-FDF	8,956,681	0	8,956,681	0.21%
1112-2-25-IGF	58,688,	058 5,000,000	63,688,058	1.47%
1112-2-26-BMPAD	0	594,000,000	594,000,000	13.69%
TOTAL	2,462,219,354	1,877,429,009	4,339,648,363	100%



BUDGET DE L'EXERCICE 2010-2011
(REPARTITION DES CREDITS PAR SECTION, ARTICLE ET PROGRAMME)

INSTITUTION	Crédit 10-11
1112-MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	4,339,648,363
1112-1-11-BUREAU DU MINISTRE	27,759,724
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	17,279,724
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	8,620,000
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETITS MATERIELS	1,360,000
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	0
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	500,000
1112-1-12 DIRECTION GENERALE	1,220,269,267
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	229,463,658
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	41,872,009
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETITS MATERIELS	28,637,500
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	22,930,000
5 IMMOBILISATION INCORPORELLE	350,000
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	2,900,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	106,213,000
1112-1-12-51- PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE	72,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	72,000,000
1112-1-12-52-PROGRAMME D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	5,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	5,000,000
1112-1-12-53-PROGRAMME D'AUGMENTATION ET DE RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION NATIONALE	710,903,100
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	710,903,100
1112-2-13-INSTITUT HAITIEN DE STATISTIQUE & D'INFORMATIQUE	128,590,218
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	51,517,276
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	5,000,000
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETITS MATERIELS	4,598,000
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	224,942
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	0
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	6,100,000
1112-2-13-51- PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE	46,150,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	46,150,000
1112-2-13-52-PROGRAMME DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	15,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	15,000,000
1112-2-14- DIRECTION GENERALE DU BUDGET	78,302,125
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	40,105,981

2	DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	9,606,363
3	ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETITS MATERIELS	9,560,256
4	IMMOBILISATION CORPORELLE	1,600,000
7	SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	300,000
9	AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	8,629,526
	1112-2-14-50- PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE	8,500,000
9	AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	8,500,000
	1112-2-15-DIRECTION GENERALE DES IMPOTS	746,439,466
1	-DEPENSES DE PERSONNEL	452,619,432
2	DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	94,828,137
3	ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETITS MATERIELS	29,549,604
4	IMMOBILISATION CORPORELLE	41,049,737
7	SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	625,000
9	AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	15,122,897
	1112-2-15-50- PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE	112,644,659
9	AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	112,644,659
	1112-2-16-ADMINISTRATION GENERALE DES DOUANES	1,151,076,773
1	-DEPENSES DE PERSONNEL	597,470,711
2	DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	278,547,562
3	ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETITS MATERIELS	118,093,500
4	IMMOBILISATION CORPORELLE	35,990,000
5	IMMOBILISATION INCORPORELLE	975,000
7	SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	5,000,000
9	AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	15,000,000

BUDGET DE L'EXERCICE 2010 - 2011
REPARTITION DES CREDITS PAR SECTION, ARTICLE ET PROGRAMME

INSTITUTION	Crédit 10-11
1112-2-16-50- PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE	70,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	70,000,000
1112-2-16-51-PROGRAMME DE RECONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES EDIFICES PUBLICS	30,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	30,000,000
1112-2-17-BUREAU DU SECRETAIRE D'ETAT DES FINANCES	15,437,420
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	6,157,420
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	3,100,000
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETITS MATERIELS	2,030,000
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	550,000
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	600,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	3,000,000
1112-2-19-FONDS D'ASSISTANCE ECONOMIQUE & SOCIALE	180,231,250
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	12,000,000
1112-2-19-50-PROGRAMME D'AUGMENTATION ET DE RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION NATIONALE	12,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	12,000,000
1112-2-19-51-PROGRAMME DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES	146,231,250
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	146,231,250
1112-2-19-52-PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	10,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	10,000,000
1112-2-21-UNITE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	51,381,304
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	36,381,304
1112-2-21-50- PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE	15,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	15,000,000
1112-2-22-ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION FINANCIERE	72,474,379
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	47,474,379
1112-2-22-50- PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE	25,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	25,000,000
1112-2-23-COMMISSION INTERMINISTERIELLE DES INVESTISSEMENTS	1,041,697
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	1,041,697
1112-2-24-FONDS DE DEVELOPPEMENT FRONTALIER	8,956,681
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	8,956,681
1112-2-25-INSPECTION GENERALE DES FINANCES	63,688,058
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	26,309,591
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	15,464,580
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETITS MATERIELS	6,890,737
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	3,548,400
5 IMMOBILISATION INCORPORELLE	210,000
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	420,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	5,844,750
1112-2-25-50- PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE	5,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	5,000,000
1112-2-26- BUREAU DE MONETISATION	594,000,000
1112-2-26-50-PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	594,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	594,000,000

POUVOIR EXECUTIF
SECTEUR ECONOMIQUE

PRESENTATION ET CREDITS
DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DES RESSOURCES NATURELLES ET DU
DEVELOPPEMENT RURAL

1113.- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

a) Cadre légal, Missions et Attributions

Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural est créé et régi par le Décret du 30 septembre 1987. Ses principales mission et attributions sont :

- Formuler, appliquer, orienter, faire respecter la politique économique du Gouvernement dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage, des ressources naturelles renouvelables et du développement rural;
- Fixer les objectifs du Gouvernement en matière de politique agricole et d'élevage;
- Mettre en œuvre tous les moyens susceptibles de stimuler et de soutenir l'accroissement de la production agricole et de l'élevage destinés en priorité à la consommation nationale;
- Orienter, organiser et encourager la recherche agricole et faciliter la vulgarisation des résultats;
- Elaborer la politique du Gouvernement en matière de gestion des ressources naturelles renouvelables, en ce qui concerne l'inventaire, la conservation et l'exploitation des sols, des eaux, des forêts et de la faune;
- Définir les objectifs du Gouvernement en matière de développement rural et contribuer à leur réalisation;
- Participer à la réalisation du cadastre physique et juridique des aires rurales en vue d'en faciliter l'aménagement et la valorisation;
- Faciliter l'accès des habitants du milieu rural aux facteurs de production tels terre, eau, crédit, engrais, semences, informations et technologies appropriées;
- Coordonner l'assistance technique et financière accordée aux Organismes Gouvernementaux et non Gouvernementaux dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage, des ressources naturelles renouvelables et du développement rural et entretenir des relations avec les institutions étrangères publiques ou privées, internationales ou régionales œuvrant dans ces mêmes domaines.

b) Structure Organisationnelle

Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural est organisé suivant une structure hiérarchisée placée sous l'autorité d'un Ministre auquel peuvent être adjoints un ou des Secrétaires d'Etat. Les différents niveaux administratifs sont les suivants :

- Une Structure Centrale comprenant une Direction Générale assistée d'une Direction Administrative, de cinq (5) Directions Techniques, d'une (1) Unité de Coordination et de dix (10) Directions Départementales;
- Deux (2) Services Externes

c) Objectifs pour l'année fiscale 2010 - 2011

- Promouvoir une agriculture durable et une meilleure gestion du foncier;
- Améliorer le cadre managérial et de pilotage du secteur agricole;
- Promouvoir le développement des filières agro-alimentaires;
- Mettre en place des infrastructures d'appui à la production agricole;
- Promouvoir l'élevage, la pêche et l'aquaculture;
- Contribuer à la sécurité alimentaire.

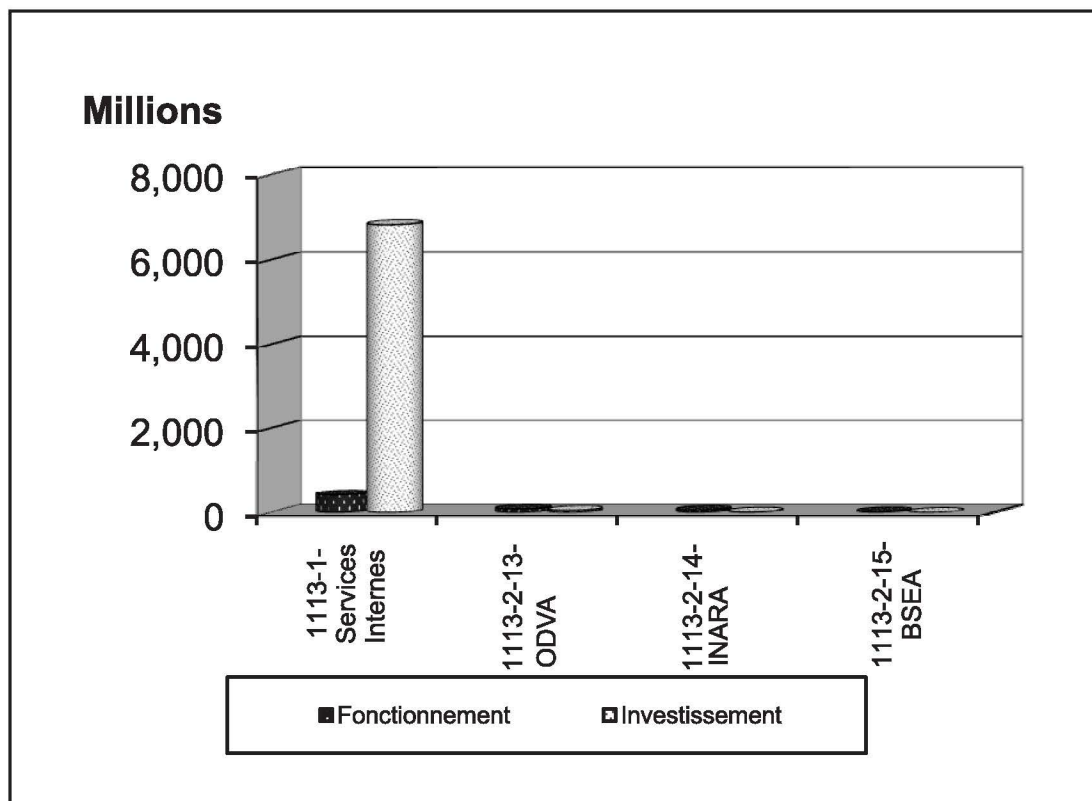
d) Situation du personnel

- o Effectif et masse salariale

Personnel Régulier (PR)		Personnel Contractuel (PC)		Total Effectif (TE)	Total Masse salariale (T M S)	% PR/MS	% PC/MS
<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>	<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>				
1 466	25 906 725	55	7 511 553	1 521	33 418 278	77.52	22.48

1113.- MIN. DE L'AGR. DES RES. NAT. ET DU DÉV. RURAL (MARNDR)
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTION ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011

SECTION	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
1113-1-Services Interne	423,502,027	6,830,214,513	7,253,716,541	97.27%
1113-2-13-ODVA	78,631,907	45,000,000	123,631,907	1.66%
1113-2-14-INARA	53,265,588	10,000,000	63,265,588	0.85%
1113-2-15-BSEA	16,800,000	0	16,800,000	0.23%
TOTAL	572,199,522	6,885,214,513	7,457,414,036	100.00%



BUDGET DE L'EXERCICE 2010 - 2011
REPARTITION DES CREDITS PAR SECTION, ARTICLE ET PROGRAMME

INSTITUTION	Crédit 10-11
1113-MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES & DU DEVELOPPEMENT RURAL	7,457,414,036
1113-1-11 BUREAU DU MINISTRE	17,473,407
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	13,353,081
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	1,167,418
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETITS MATERIELS	1,379,678
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	227,170
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	1,346,060
1113-1-12 DIRECTION GENERALE	7,236,243,134
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	345,511,344
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	21,770,857
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETITS MATERIELS	28,430,678
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	4,315,742
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	6,000,000
1113-1-12-50- PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE	205,409,880
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	205,409,880
1113-1-12-51-PROGRAMME D'AMENAGEMENT DES BASSINS VERSANTS ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	36,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	36,000,000
1113-1-12-52-PROGRAMME D'AUGMENTATION ET DE RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION NATIONALE	6,209,898,944
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	6,209,898,944
1113-1-12-53-PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	34,249,480
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	34,249,480
1113-1-12-54-PROGRAMME DE PREVENTION ET DE GESTION DES DESASTRES ET DES CATASTROPHES NATURELLES	334,406,209
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	334,406,209
1113-1-12-55-PROGRAMME DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	10,250,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	10,250,000
1113-2-13-ORGANISME DE DEVELOPPEMENT DE LA VALLEE DE L'ARTIBONITE	123,631,907
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	76,868,909
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	374,000
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	889,000
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	499,998
5 IMMOBILISATION INCORPORELLE	0
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	0
1113-2-13-50- PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE	45,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	45,000,000
1113-2-14-INSTITUT NATIONAL DE LA REFORME AGRAIRE	63,265,588
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	44,591,988
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	1,710,000
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETITS MATERIELS	2,573,600
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	1,750,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	2,640,000
1113-2-14-50- PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE	10,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	10,000,000
1113-2-15-BUREAU DU SECRETAIRE D'ETAT A L'AGRICULTURE	16,800,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	16,800,000

POUVOIR EXECUTIF
SECTEUR ECONOMIQUE

PRESENTATION ET CREDITS
DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS
ET COMMUNICATIONS

1114.- MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

a) Cadre légal, Missions et Attributions

Le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications est créé et régi par le Décret du 18 octobre 1983. Ses principales mission et attributions sont :

- Concevoir, définir et concrétiser la Politique du Pouvoir Exécutif dans les domaines : Travaux Publics, Transports, Communications, Eau Potable, Energie;
- Assurer l'étude, la planification, l'exécution, l'entretien, le contrôle, la supervision et l'évaluation de toutes les infrastructures physiques relatives aux équipements urbains et ruraux, aux routes, ports et aéroports, aux systèmes de télécommunications, aux systèmes d'alimentation en eau potable;
- Etablir les règlements d'urbanisme et les normes techniques de construction;
- Réglementer et de contrôler la prestation des services fournis par des entités publiques et privées agissant dans les différents domaines relevant de sa compétence.

b) Structure Organisationnelle

Le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications est organisé suivant une structure hiérarchisée placée sous l'autorité d'un Ministre auquel peuvent être adjoints un ou des Secrétaires d'Etat. Les différents niveaux administratifs sont les suivants :

- Une Structure Centrale comprenant une Direction Générale assistée d'une Coordination Technique, d'une Direction Administrative, de cinq (5) Directions Techniques, d'une (1) Unité de Coordination et de dix (10) Directions Départementales.
- Huit (8) Services Externes.

c) Objectifs pour l'année fiscale 2010 - 2011

- Assurer la mobilité des hommes et des marchandises sur le territoire national;
- Promouvoir un développement équilibré et équitable du système de transport;
- Rendre accessibles aux citoyens les services essentiels;
- Moderniser le secteur de la Communication;
- Renforcer le secteur de l'Énergie;
- Réhabiliter l'aire portuaire;
- Réaliser des études de micro zonage sismique dans le pays;
- Améliorer le cadre managérial du secteur des Travaux Publics, Transports et Communications.

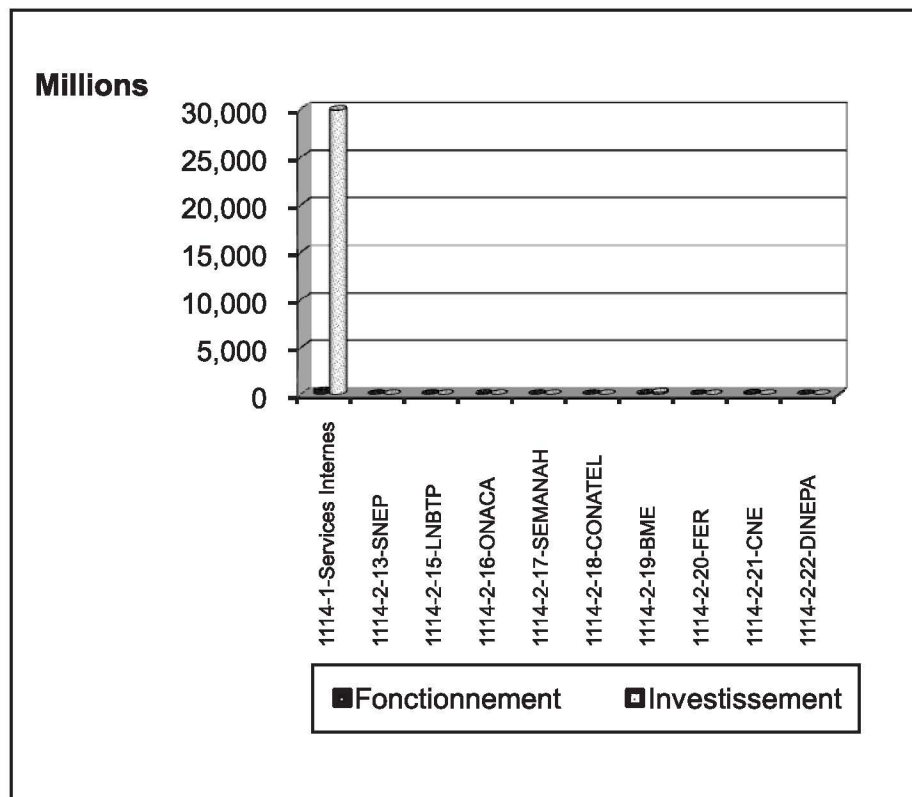
d) Situation du personnel

- o Effectif et masse salariale

Personnel Régulier (PR)		Personnel Contractuel (PC)		Total Effectif (TE)	Total Masse salariale (T M S)	% PR/MS	% PC/MS
<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>	<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>				
1 050	19 929 953	527	3 514 062	1 577	23 444 015 34	85,01	14,99

**1114.- MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS
ET COMMUNICATIONS (MTPTC)
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTION ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011**

SECTION	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
1114-1-Services Interne	432,067,988	29,897,818,367	30,329,886,355	98.71%
1114-2-13-SNEP	14,073,750	0	14,073,750	0.05%
1114-2-15-LNBTP	17,359,947	0	17,359,947	0.06%
1114-2-16-ONACA	33,509,810	0	33,509,810	0.11%
1114-2-17-SEMANAH	19,083,254	0	19,083,254	0.06%
1114-2-18-CONATEL	9,681,951	0	9,681,951	0.03%
1114-2-19-BME	40,844,011	168,747,000	209,591,011	0.68%
1114-2-20-FER	5,347,527	0	5,347,527	0.02%
1114-2-21-CNE	60,000,000	0	60,000,000	0.20%
1114-2-22-DINEPA	6,000,000	0	6,000,000	0.02%
1114-2-23-APN	0	20,625,000	20,625,000	0.07%
Total	637,968,237	30,087,190,367	30,725,158,604	100.00%



BUDGET DE L'EXERCICE 2010 - 2011
REPARTITION DES CREDITS PAR SECTION, ARTICLE ET PROGRAMME

INSTITUTION	Crédit 10-11
1114-MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS TRANSPORTS & COMMUNICATIONS	30,725,158,604
1114-1-11 BUREAU DU MINISTRE	25,196,512
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	20,069,518
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	2,070,419
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETITS MATERIELS	936,576
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	1,200,000
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	419,999
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	500,000
1114-1-12 DIRECTION GENERALE	30,304,689,843
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	304,629,609
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	47,175,090
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETITS MATERIELS	52,814,547
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	1,851,000
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	0
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	401,230
1114-1-12-50- PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE	52,507,030
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	52,507,030
1114-1-12-51-PROGRAMME D'AMENAGEMENT DES BASSINS VERSANTS ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	20,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	20,000,000
1114-1-12-52-PROGRAMME D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	7,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	7,000,000
1114-1-12-53-PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES DECHETS	579,697,500
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	579,697,500
1114-1-12-54-PROGRAMME DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	21,660,048,057
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	21,660,048,057
1114-1-12-55-PROGRAMME DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION D'INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES ET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE	90,750,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	90,750,000
1114-1-12-56-PROGRAMME DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES SYSTEMES DE DRAINAGE ET DE TRAITEMENT DES EAUX (PLUVIALES, USEES, NOIRES,)	310,030,371
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	310,030,371
1114-1-12-57-PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ENERGIE	7,123,155,409
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	7,123,155,409
1114-1-12-58-PROGRAMME DE RECONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES EDIFICES PUBLICS	29,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	29,000,000
1114-1-12-59-PROGRAMME D'INTERVENTIONS D'URGENCE	20,630,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	20,630,000
1114-1-12-60-PROGRAMME DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	5,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	5,000,000
1114-2-13-SERVICE NATIONAL D'EAU POTABLE	14,073,750
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	13,005,750
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	480,000
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	588,000

BUDGET DE L'EXERCICE 2010 - 2011
REPARTITION DES CREDITS PAR SECTION, ARTICLE ET PROGRAMME

INSTITUTION	Crédit 10-11
1114-2-15-LABORATOIRE NATIONAL DE BATIMENTS & DES TRAVAUX PUBLICS	17,359,947
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	16,273,054
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	271,900
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	732,500
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	82,493
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	0
1114-2-16-OFFICE NATIONAL DU CADASTRE	33,509,810
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	29,113,899
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	1,237,915
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	1,157,996
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	2,000,000
1114-2-17- SERVICES MARITIMES ET DE NAVIGATION D'HAITI	19,083,254
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	14,453,465
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	600,000
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	1,475,400
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	2,554,389
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	0
1114-2-18-CONSEIL NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS	9,681,951
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	8,116,519
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	122,820
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	1,442,612
1114-2-19-BUREAU DES MINES ET DE L'ENERGIE	209,591,011
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	32,648,698
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	1,905,826
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	5,600,481
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	189,006
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	500,000
1114-2-19-50-PROGRAMME D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	33,200,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	33,200,000
1114-2-19-51-PROGRAMME DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	118,547,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	118,547,000
1114-2-19-52-PROGRAMME DE RECONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES EDIFICES PUBLICS	17,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	17,000,000
1114-2-20-FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER	5,347,527
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	5,347,527
1114-2-21-CENTRE NATIONAL DES EQUIPEMENTS	60,000,000
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	60,000,000
1114-2-22-DIRECTION NATIONALE DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISEMENT	6,000,000
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	6,000,000
1114-2-23-AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE	20,625,000
1114-2-23-50-PROGRAMME DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	20,625,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	20,625,000

POUVOIR EXECUTIF
SECTEUR ECONOMIQUE

PRESENTATION ET CREDITS
DU MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

1115.- MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

a) Cadre légal, Missions et Attributions

Le Ministère du Commerce et de l'Industrie est créé et régi par le Décret du 13 mars 1987. Ses principales missions et attributions sont :

- Formuler et appliquer la politique du Gouvernement en matière Commerciale et Industrielle;
- Etudier toute mesure tendant à promouvoir le Développement du Commerce et de l'Industrie;
- Coordonner toute négociation portant sur des Accords Conventions, Traités en matière Commerciale, Industrielle ou dans le domaine de l'intégration économique;
- Veiller à l'application à l'échelle nationale des Lois, Arrêtés, Règlements et Communiqués relatifs aux activités Commerciales et Industrielles ;
- Définir et coordonner les activités de Promotion Commerciale et Industrielle à l'étranger;
- Superviser et orienter les activités des organismes publics ou semi-publics sous sa tutelle;
- Servir d'intermédiaire entre les Chambres de Commerce et d'Industrie et les Associations de Protection du Consommateur.

b) Structure Organisationnelle

Le Ministère du Commerce et de l'Industrie est organisé suivant une structure hiérarchisée placée sous l'autorité d'un Ministre auquel peuvent être adjoints un ou des Secrétaires d'Etat. Les différents niveaux administratifs sont les suivants :

- Une Structure Centrale comprenant une Direction Générale assistée d'une Direction Administrative et de sept (7) Directions Techniques.
- Quatre (4) Services Externes.

c) Objectifs pour l'année fiscale 2010 - 2011

- Encourager les échanges commerciaux compétitifs;
- Stabiliser les prix des produits de première nécessité;
- Promouvoir l'investissement privé;
- Aider les producteurs à conquérir ou à reconquérir des parts de marchés;
- Etendre les standards et normes internationaux tant à la production qu'à la commercialisation des biens et services;
- Promouvoir la relance de l'industrie légère et de l'artisanat;
- Rendre les services du Ministère disponibles sur l'ensemble du territoire national;
- Contribuer à l'amélioration de la gouvernance du Secteur des Affaires.

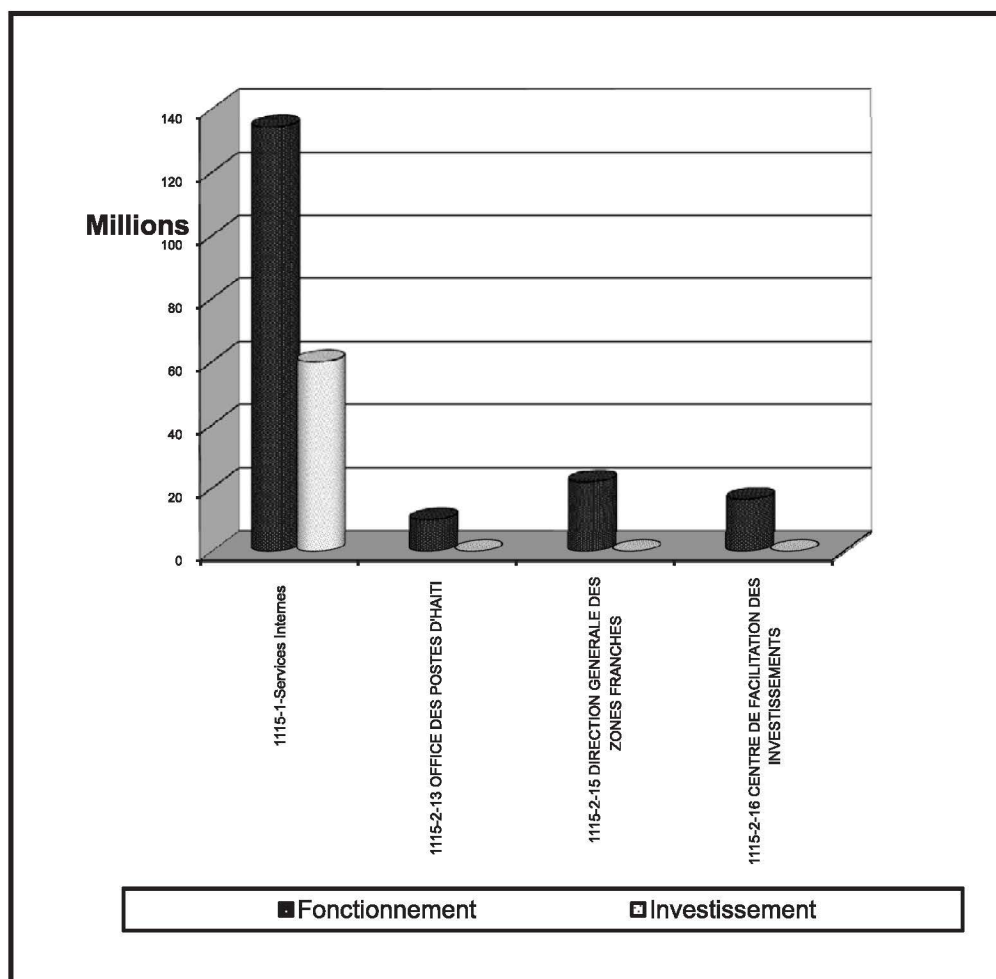
d) Situation du personnel

- o Effectif et masse salariale

Personnel Régulier (PR)		Personnel Contractuel (PC)		Total Effectif (TE)	Total Masse salariale (T M S)	% PR/MS	% PC/MS
<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>	<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>				
234	5 970 220	61	1 287 353	295	7 257 573	82,26	17,74

1115.- MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTION ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011

SECTION	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
1115-1-Services Interne	134,331,188	60,000,000	194,331,188	79.99%
1115-2-13 OFFICE DES POSTES D'HAÏTI	10,104,750	0	10,104,750	4.16%
1115-2-15 DIRECTION GENERALE DES ZONES FRANCHES	22,020,448	0	22,020,448	9.06%
1115-2-16 CENTRE DE FACILITATION DES INVESTISSEMENTS	16,473,225	0	16,473,225	6.78%
TOTAL	182,929,611	60,000,000	242,929,611	100.00%



BUDGET DE L'EXERCICE 2010 - 2011
REPARTITION DES CREDITS PAR SECTION, ARTICLE ET PROGRAMME

INSTITUTION	Crédit 10-11
1115-MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE	242,929,611
1115-1-11 BUREAU DU MINISTRE	21,937,283
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	16,476,063
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	2,400,000
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	2,000,000
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	600,000
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	461,220
1115-1-12 DIRECTION GENERALE	172,393,905
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	101,126,165
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	3,800,000
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	2,600,000
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	300,000
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	0
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	4,567,740
1115-1-12-50- PROGRAMME D' APPUI A LA GOUVERNANCE	31,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	31,000,000
1115-1-12-51-PROGRAMME D'AUGMENTATION ET DE RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION NATIONALE	29,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	29,000,000
1115-2-13 OFFICE DES POSTES D'HAITI	10,104,750
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	10,104,750
1115-2-14 BUREAU DU CARICOM	0
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	0
1115-2-15 DIRECTION GENERALE DES ZONES FRANCHES	22,020,448
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	22,020,448
1115-2-16 CENTRE DE FACILITATION DES INVESTISSEMENTS	16,473,225
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	16,473,225

POUVOIR EXECUTIF

SECTEUR ECONOMIQUE

**PRESENTATION ET CREDITS
DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT**

1116.- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

a) Cadre légal, Missions et Attributions

Le Ministère de l'Environnement est régi par l'Arrêté du 6 mars 1996. Ses principales missions et attributions sont:

- Formuler, promouvoir et faire appliquer la politique du Gouvernement en matière de garantie de pérennité des ressources renouvelables, d'amélioration du cadre de vie de la population et de protection des écosystèmes pour un développement durable;
- Coordonner l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action pour l'environnement facilitant la mobilisation et la coordination de ressources pour le développement;
- Promouvoir, encourager, exécuter et participer à des recherches tendant à améliorer la connaissance des divers écosystèmes du pays et des phénomènes environnementaux qui le touchent;
- Identifier, créer et gérer des aires à protéger, des zones réservées et des parcs nationaux;
- Prendre toutes mesures, de concert avec les autorités compétentes, pour prévoir ou prévenir les catastrophes naturelles;
- Accorder une attention particulière aux problèmes de gestion de pôles géographiques de développement en regard de leurs incidences sur la démographie, les migrations et la dégradation de l'environnement;
- Promouvoir, orienter, appuyer et participer à la coordination des initiatives de protection d'écosystèmes naturels, de la diversité biologique, d'espèces animales ou végétales menacées de disparition;
- Faciliter la participation des populations concernées, des organisations civiques, des Institutions Non Gouvernementales et des Collectivités Territoriales aux consultations menant à des décisions pouvant affecter le cadre de vie des communautés.

b) Structure Organisationnelle

Le Ministère De l'Environnement est organisé suivant une structure hiérarchisée placée sous l'autorité d'un Ministre auquel peuvent être adjoints un ou des Secrétaires d'Etat. Les différents niveaux administratifs sont les suivants :

- Une structure centrale comprenant une Direction Générale assistée d'un Secrétariat Technique, d'une Direction Administrative, de six (6) Directions Techniques, de deux (2) Unités et de dix (10) Directions Départementales.

c) Objectifs pour l'année fiscale 2010 - 2011

- Améliorer la gouvernance de l'environnement par la rénovation du Système National de Gestion de l'Environnement;
- Lutter contre la dégradation des terres et gérer durablement la biodiversité;
- Faire de l'environnement un centre d'attraction pour les investissements et les opportunités d'affaires;
- Sensibiliser la population, en particulier les groupements communautaires, les décideurs politiques et économiques sur la nécessité d'une meilleure gestion de l'environnement.

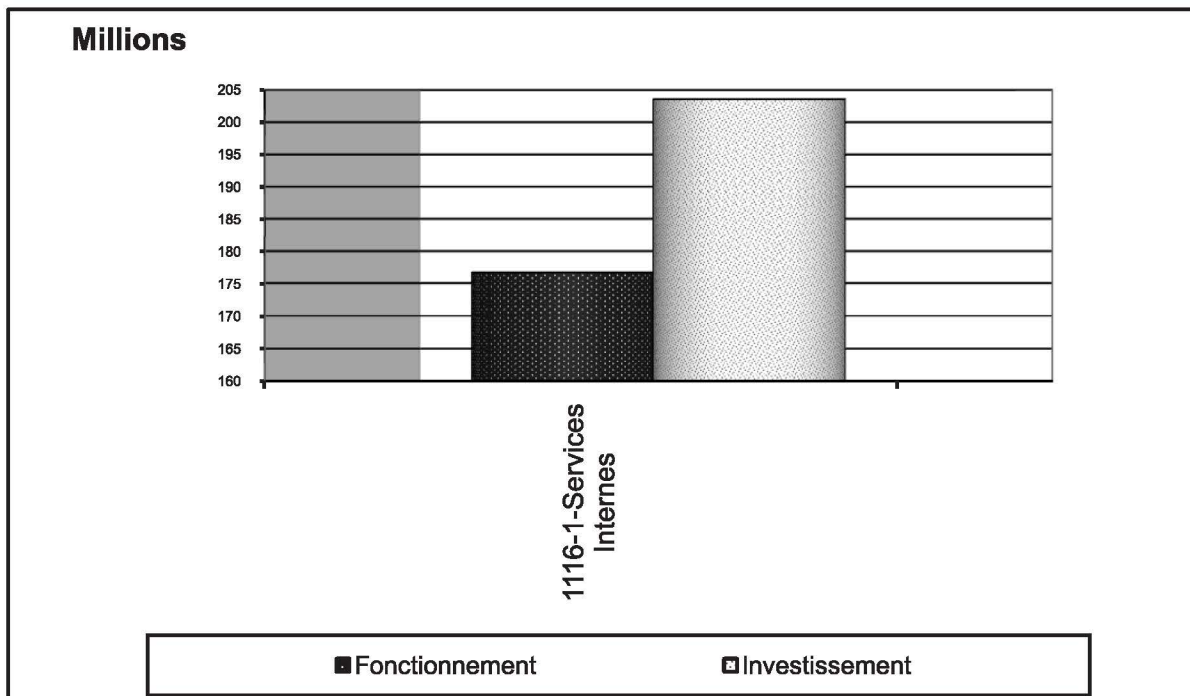
d) Situation du personnel

- o Effectif et masse salariale

Personnel Régulier (PR)		Personnel Contractuel (PC)		Total Effectif (TE)	Total Masse salariale (T M S)	% PR/MS	% PC/MS
<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>	<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>				
377	7 728 650	20	1 015 000	397	8 743 650	88,39	11,61

**1116.- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT (MDE)
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTION ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011**

SECTION	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
1116-1-Services Internes	176,668,157	203,560,000	380,228,157	100.00%
TOTAL	176,668,157	203,560,000	380,228,157	100.00%



BUDGET DE L'EXERCICE 2010 - 2011
REPARTITION DES CREDITS PAR SECTION, ARTICLE ET PROGRAMME

INSTITUTION	Crédit 10-11
1116-MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT	380,228,157
1116-1-11 BUREAU DU MINISTRE	30,947,818
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	29,273,818
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	1,585,000
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	89,000
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	0
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	0
1116-1-12 DIRECTION GENERALE	349,280,339
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	102,496,354
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	12,361,120
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	15,966,415
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	1,896,450
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	3,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	10,000,000
1116-1-12-50- PROGRAMME D' APPUI A LA GOUVERNANCE	114,560,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	114,560,000
1116-1-12-51-PROGRAMME D'AMENAGEMENT DES BASSINS VERSANTS ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	89,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	89,000,000

POUVOIR EXECUTIF
SECTEUR ECONOMIQUE

PRESENTATION ET CREDITS
DU MINISTERE DU TOURISME

1117.- MINISTÈRE DU TOURISME

a) Cadre légal, Missions et Attributions

Le Ministère du Tourisme est régi par l'Arrêté du 6 mars 1996. Ses principales missions et attributions sont :

- Contribuer à l'expansion du Tourisme International vers Haïti;
- Développer le tourisme interne par la création, l'amélioration, la promotion et la mise en valeur de l'équipement touristique;
- Préparer et diffuser à l'étranger du matériel de promotion touristique, tels dépliants, brochures, livres, diapositives, photographies et films;
- Organiser dans le pays, dans le but de propagande, des visites de personnalités internationales connues dans différents secteurs;
- Concevoir et réaliser des programmes de publicité à la radio, à la télévision des pays émetteurs de touristes; produire des films touristiques sur Haïti et sur les divers sites touristiques du pays; et utiliser des firmes de publicité ou de relations publiques pour la représentation du Ministère à l'étranger.

b) Structure Organisationnelle

Le Ministère du Tourisme est organisé suivant une structure hiérarchisée placée sous l'autorité d'un Ministre auquel peuvent être adjoints un ou des Secrétaires d'Etat. Les différents niveaux administratifs sont les suivants :

- Une Structure Centrale comprenant une Direction Générale assistée d'une Direction Administrative, de quatre (4) Directions Techniques et de trois (3) Directions Départementales.
- Un service externe.

c) Objectifs pour l'année fiscale 2010 - 2011

- Assurer la bonne gouvernance du Secteur du Tourisme;
- Développer un tourisme à large base territoriale;
- Promouvoir l'investissement dans le Secteur Touristique;
- Valoriser les ressources touristiques du pays;
- Restaurer l'image du pays.

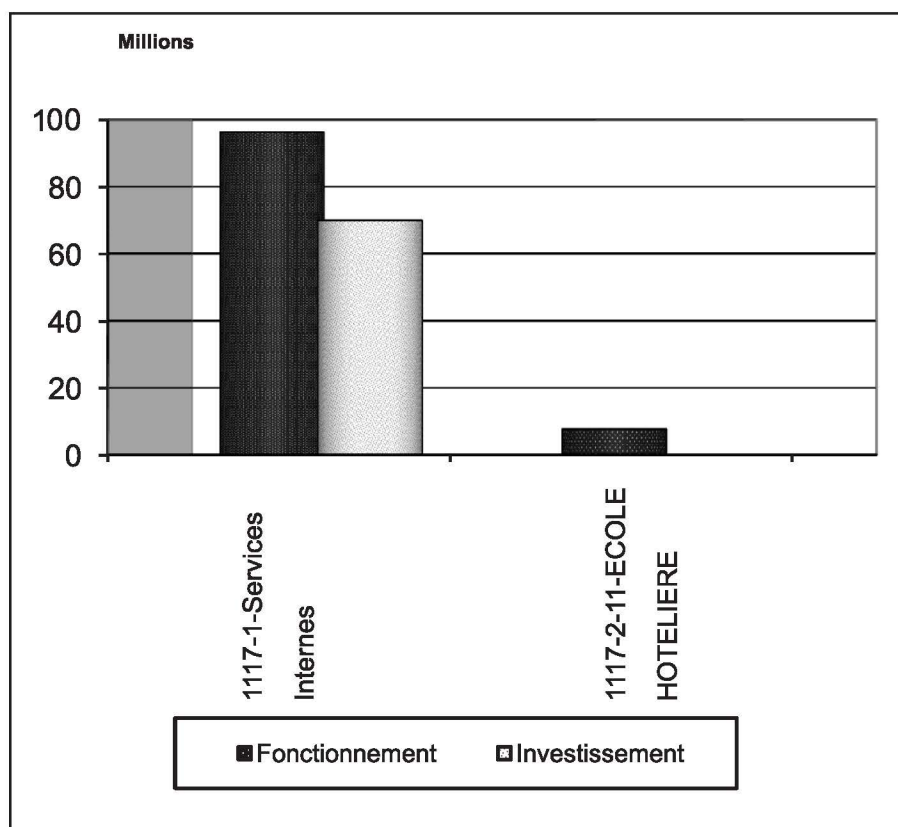
d) Situation du personnel

- o Effectif et masse salariale

Personnel Régulier (PR)		Personnel Contractuel (PC)		Total Effectif (TE)	Total Masse salariale (T M S)	% PR/MS	% PC/MS
<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>	<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>				
142	3 598 250	20	736 250	162	4 334 500	83,01	16,99

**1117.- MINISTÈRE DU TOURISME
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTION ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011**

SECTION	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
1117-1-Services Internes	96,239,835	70,000,000	166,239,835	95.58%
1117-2-11-ECOLE HÔTELIÈRE	7,689,899	0	7,689,899	4.42%
TOTAL	103,929,734	70,000,000	173,929,734	100.00%



BUDGET DE L'EXERCICE 2010 - 2011
REPARTITION DES CREDITS PAR SECTION, ARTICLE ET PROGRAMME

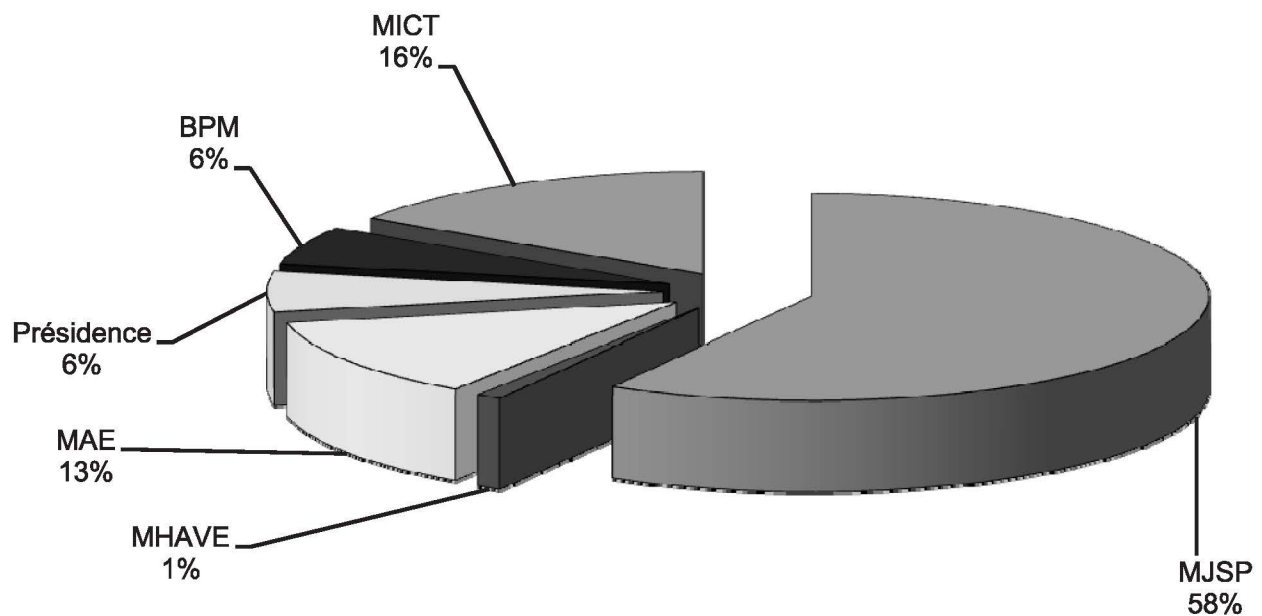
INSTITUTION	Crédit 10-11
1117-MINISTERE DU TOURISME	173,929,734
1117-1-11 BUREAU DU MINISTRE	21,466,524
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	14,320,711
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	3,507,609
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	1,132,439
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	2,073,072
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	272,675
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	160,019
1117-1-12 DIRECTION GENERALE	144,773,311
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	48,069,480
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	8,520,249
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	6,128,014
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	7,810,989
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	159,761
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	4,084,818
1117-1-12-50- PROGRAMME D' APPUI A LA GOUVERNANCE	15,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	15,000,000
1117-1-12-51-PROGRAMME D' APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR TOURISTIQUE	55,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	55,000,000
1117-2-11-ECOLE HOTELIERE	7,689,899
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	7,245,231
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	444,668

**POUVOIR EXECUTIF
SECTEUR POLITIQUE**

POUVOIR EXÉCUTIF
CREDITS BUDGETAIRES DU SECTEUR POLITIQUE PAR MINISTÈRE ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011

MINISTÈRE	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
MJSP	5,911,710,616	787,800,000	6,699,510,616	58,35%
MHAVE	51,885,488	66,500,000	118,355,488	1,03%
MAE	1,292,194,958	130,000,000	1,422,194,958	12,39%
PRÉSIDENTE	729,379,236	0	729,379,236	6,35%
BPM	592,459,505	101,500,000	693,959,505	6,04%
MICT	985,859,280	831,885,000	1,817,744,280	15,83%
TOTAL	9,563,459,083	1,917,685,000	11,481,144,083	100

PONDERATION DES CREDITS DU SECTEUR POLITIQUE PAR MINISTÈRE



**POUVOIR EXECUTIF
SECTEUR POLITIQUE**

**PRESENTATION ET CREDITS DU
MINISTERE DE LA JUSTICE ET
DE LA SECURITE PUBLIQUE**

1211. MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**a) Cadre légal, Missions et Attributions**

Le Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique est créé et régi par le Décret du 30 mars 1984. Ses principales missions et attributions sont :

- Formuler et appliquer la politique du Gouvernement dans le domaine de l'administration de la justice ;
- Organiser l'institution judiciaire ;
- Contrôler les activités des Cours, Tribunaux et Parquets et le fonctionnement des offices ministériels ;
- Préparer les projets de Loi, de Décret et d'Arrêté ;
- Présenter des rapports sur l'état de l'administration de la justice, sur les matières de Législation, sur la Statistique de la Justice Civile, Commerciale et Criminelle ;
- Proposer au Gouvernement des mesures ponctuelles en matière de Justice et de sécurité publique ;
- Donner délégation de pouvoir et de signature conformément à la loi.

b) Structure Organisationnelle

Le Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique est organisé suivant une structure hiérarchisée placée sous l'autorité d'un Ministre auquel peuvent être adjoints deux Secrétaires d'Etat. Les différents niveaux administratifs sont les suivants:

- Une Structure Centrale comprenant une Direction Générale assistée d'une Direction Administrative, trois (3) Directions Techniques et de quatre (4) Directions Départementales ;
- Quatre (4) Services Externes.

c) Objectifs pour l'année fiscale 2010 - 2011

- Lutter contre la détention préventive prolongée ;
- Renforcer la chaîne pénale haïtienne ;
- Rénover et moderniser le système d'enregistrement de transcription d'actes d'État Civil ;
- Renforcer la Police Nationale d'Haïti ;
- Améliorer les conditions carcérales et les mécanismes de gestion pénitentiaire ;
- Moderniser la législation haïtienne.

d) Situation du personnel

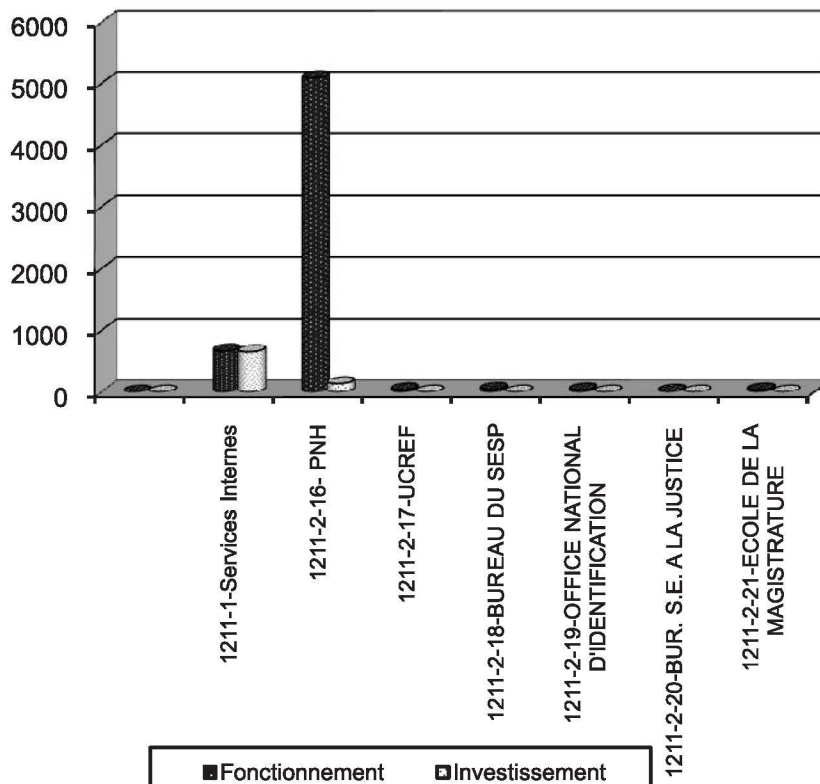
- Effectif et masse salariale

Personnel Régulier (PR)		Personnel Contractuel (PC)		Total Effectif (TE)	Total Masse salariale (T M S)	% PR/MS	% PC/MS
<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>	<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>				
13 185	216 722 490	122	2 546 450	13 307	219 268 940	98,84	1,16

1211 - MIN. DE LA JUSTICE
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTION ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011

SECTION	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
1211-1-SERVICES INTERNES	667,121,238	652,800,000	1,319,921,238	19,70%
1211-2-16-PNH	5,086,868,841	135,000,000	5,221,868,841	77,94%
1211-2-17-UCREF	35,467,707	0	35,467,707	0,53%
1211-2-18-BUREAU DU SESP	42,174,668	0	42,174,668	0,63%
1211-2-19-OFFICE NATIONAL D'IDENTIFICATION	32,796,549	0	32,796,549	0,49%
1211-2-20-BUR. S.E. A LA JUSTICE	14,160,000	0	14,160,000	0,21%
1211-2-21-ECOLE DE LA MAGISTRATURE	33,121,613	0	33,121,613	0,49%
TOTAL	5,911,710,616	787,800,000	6,699,510,616	100,00%

Millions



BUDGET DE L'EXERCICE 2010 - 2011
REPARTITION DES CREDITS PAR SECTION, ARTICLE ET PROGRAMME

INSTITUTION	Crédit 10-11
12-SECTEUR POLITIQUE	11,481,144,083
1211-MINISTERE DE LA JUSTICE ET DE LA SECURITE PUBLIQUE	6,699,510,616
1211-1-11 BUREAU DU MINISTRE	20,775,883
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	15,544,889
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	2,070,994
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	1,860,000
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	800,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	500,000
1211-1-12 DIRECTION GENERALE	1,299,145,354
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	532,861,195
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	40,983,417
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	38,651,137
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	19,749,605
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	1,100,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	13,000,000
1211-1-12-50- PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE	64,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	64,000,000
1211-1-12-51-PROGRAMME DE RENFORCEMENT DU SYSTEME JUDICIAIRE ET DE LA SECURITE PUBLIQUE	588,800,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	588,800,000
1211-2-16- POLICE NATIONALE D'HAITI	5,221,868,841
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	3,095,833,924
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	59,788,010
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	1,683,565,591
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	23,501,764
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	33,815,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	190,364,552
1211-2-16-50- PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE	25,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	25,000,000
1211-2-16-51-PROGRAMME DE RENFORCEMENT DU SYSTEME JUDICIAIRE ET DE LA SECURITE PUBLIQUE	110,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	110,000,000
1211-2-17-UNITE CENTRALE DE RENSEIGNEMENTS FINANCIERS	35,467,707
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	35,467,707
1211-2-18-BUREAU DU SECRETAIRE D'ETAT A LA SECURITE PUBLIQUE	42,174,668
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	42,174,668
1211-2-19-OFFICE NATIONAL D'IDENTIFICATION	32,796,549
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	32,796,549
1211-2-20-BUREAU DU SECRETAIRE D'ETAT A LA JUSTICE	14,160,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	14,160,000
1211221-ECOLE DE LA MAGISTRATURE	33,121,613
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	17,834,813
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	4,026,800
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	4,920,000
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	4,770,000
5 IMMOBILISATION INCORPORELLE	170,000
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	900,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	500,000

**POUVOIR EXECUTIF
SECTEUR POLITIQUE**

**PRESENTATION ET CREDITS DU
MINISTERE DES HAITIENS
VIVANT A L'ETRANGER**

1212. MINISTERE DES HAITIENS VIVANT A L'ETRANGER**a) Cadre légal, Missions et Attributions**

Le Ministère des Haïtiens Vivant à l'Étranger est régi par le Décret du 16 mars 2004. Ses principales missions et attributions sont :

- Promouvoir et formaliser la plus large participation des communautés haïtiennes vivant à l'étranger au processus de développement socio-économique du pays ;
- Appuyer l'intégration des membres des diverses communautés haïtiennes déjà à l'étranger dans leurs lieux d'accueil respectifs ;
- Aménager, conjointement avec les autres instances gouvernementales concernées, les structures d'accueil propices à la réinsertion des cadres qui veulent retourner au pays ;
- Formaliser et dynamiser les liens multiformes qui ont existé entre les diverses communautés haïtiennes vivant à l'étranger et les composantes nationales, d'une part, entre ces mêmes communautés et le gouvernement haïtien, d'autre part;
- Créer en coordination avec les instances gouvernementales concernées, un cadre global d'investissement de ressources financières et humaines impliquant le développement des potentialités de formulation, d'évaluation et de suivi de projet ;
- Participer à la redéfinition d'une politique migratoire.

b) Structure Organisationnelle

Le Ministère des Haïtiens Vivant à l'Étranger est organisé suivant une structure hiérarchisée placée sous l'autorité d'un Ministre auquel peuvent être adjoints un ou des Secrétaires d'Etat. Les différents niveaux administratifs sont les suivants:

- Une Structure Centrale comprenant une Direction Générale assistée d'une Direction Administrative et de trois (3) Directions Techniques.

c) Objectifs pour l'année fiscale 2010 - 2011

- Faciliter les relations entre les communautés de la diaspora et celles du pays ;
- Offrir de meilleurs services aux communautés de la diaspora dans leur pays d'accueil ;
- Assurer une meilleure réintégration des haïtiens de la diaspora dans leur pays d'origine.

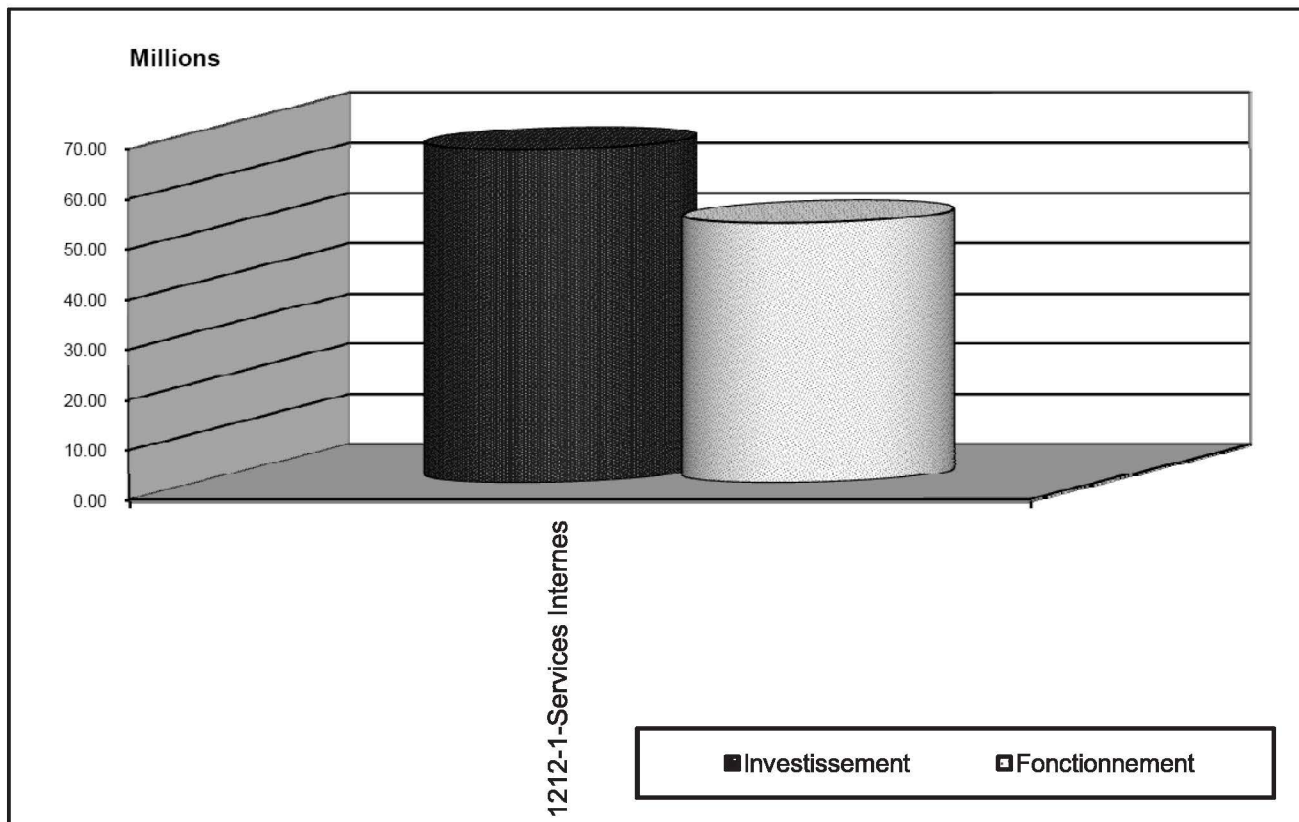
d) Situation du personnel

- Effectif et masse salariale

Personnel Régulier (PR)		Personnel Contractuel (PC)		Total Effectif (TE)	Total Masse salariale (T M S)	% PR/MS	% PC/MS
<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>	<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>				
60	1 586 600	11	362 850	71	1 949 450	81,39	18,61

**1212-MINISTERE DES HAITIENS VIVANT A L'ETRANGER (MHAVE)
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTION ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011**

SECTION	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
1212-1-SERVICES INTERNES	51,855,488	66,500,000	118,355,488	100,00%
TOTAL	51,855,488	66,500,000	118,355,488	100,00%



BUDGET DE L'EXERCICE 2010 - 2011
REPARTITION DES CREDITS PAR SECTION, ARTICLE ET PROGRAMME

INSTITUTION	Crédit 10-11
1212-MINISTERE DES HAITIENS VIVANT A L'ETRANGER	118,355,488
1212-1-11 BUREAU DU MINISTRE	16,298,085
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	8,957,516
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	2,794,991
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	920,590
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	3,624,988
1212-1-12 DIRECTION GENERALE	102,057,403
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	28,643,914
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	3,650,723
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	1,591,762
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	687,001
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	5,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	979,003
1212-1-12-50- PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE	5,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	5,000,000
1212-1-12-51-PROGRAMME D'AUGMENTATION ET DE RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION NATIONALE	61,500,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	61,500,000

**POUVOIR EXECUTIF
SECTEUR POLITIQUE**

**PRESENTATION ET CREDITS DU
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES**

1213. MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES**a) Cadre légal, Missions et Attributions**

Le Ministère des Affaires Étrangères est créé et régi par le Décret du 17 août 1987. Sa principale mission et attribution est de planifier et assurer la politique extérieure de la République d'Haïti.

b) Structure Organisationnelle

Le Ministère des Affaires Étrangères est organisé suivant une structure hiérarchisée placée sous l'autorité d'un Ministre auquel peuvent être adjoints un ou des Secrétaires d'Etat. Les différents niveaux administratifs sont les suivants :

- Une Structure Centrale comprenant une Direction Générale assistée d'une Direction Administrative et de huit (8) Directions Techniques.
- Des Missions Diplomatiques et Consulaires d'Haïti à l'Étranger.

c) Objectifs pour l'année fiscale 2010 - 2011

- Renforcer les capacités institutionnelles de la Chancellerie ;
- Améliorer l'efficacité de la diplomatie haïtienne ;
- Elaborer une politique extérieure axée sur le développement économique et l'incitation à l'investissement privé en Haïti ;
- Renforcer la Coopération Sud-Sud.

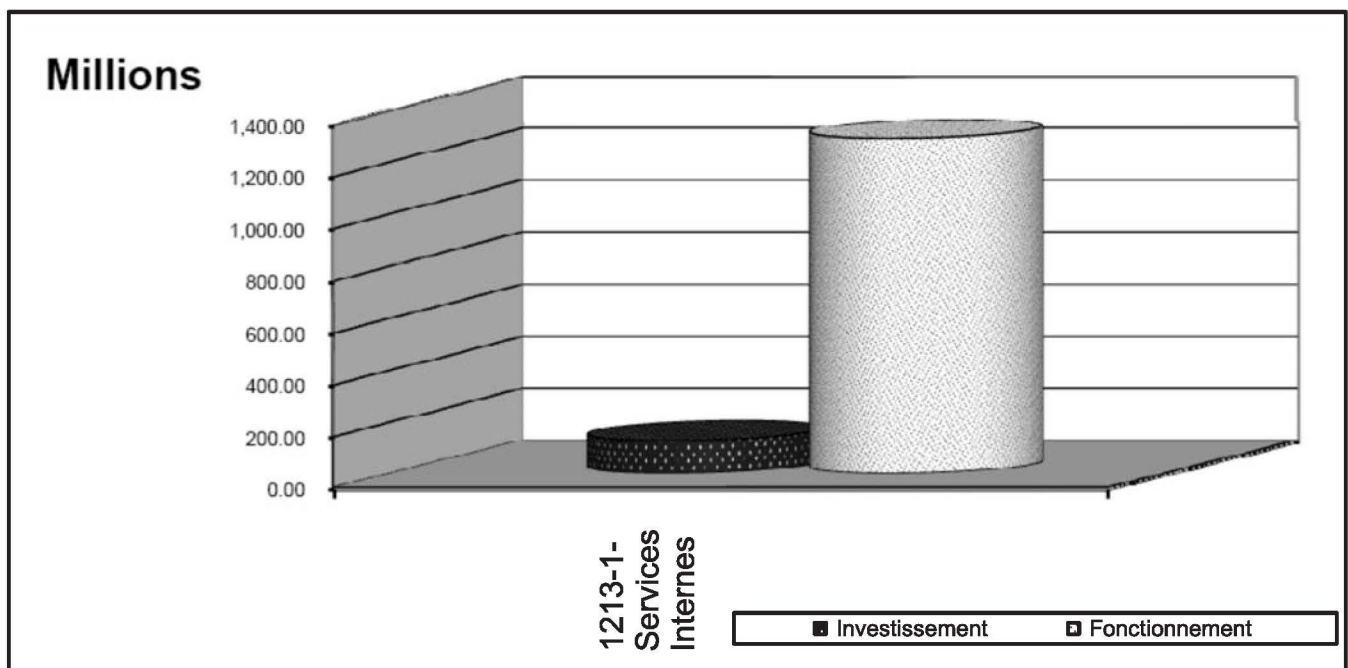
d) Situation du personnel

- Effectif et masse salariale

Personnel Régulier (PR)		Personnel Contractuel (PC)		Total Effectif (TE)	Total Masse salariale (T M S)	% PR/MS	% PC/MS
<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>	<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>				
				390	9 233 423	88,55	11,45
349	8 175 873	41	1 057 550				

**1213-MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES (MAE)
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTION ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011**

SECTION	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
1213-1-SERVICES INTERNES	1,292,194,958	130,000,000	1,422,194,958	100.00%
TOTAL	1,292,194,958	130,000,000	1,422,194,958	100.00%



BUDGET DE L'EXERCICE 2010 - 2011
REPARTITION DES CREDITS PAR SECTION, ARTICLE ET PROGRAMME

INSTITUTION	Crédit 10-11
1213-MINISTERE DES AFFAIRES ÉTRANGERES	1,422,194,958
1213-1-11 BUREAU DU MINISTRE	42,333,461
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	33,311,447
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	6,022,014
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	0
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	3,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	0
1213-1-12 DIRECTION GENERALE	1,379,861,497
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	140,198,576
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	13,700,000
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	10,077,082
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	9,902,602
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	1,075,983,237
1213-1-12-50- PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE	130,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	130,000,000

**POUVOIR EXECUTIF
SECTEUR POLITIQUE**

**PRESENTATION ET CREDITS
DE LA PRESIDENCE**

1214. LA PRÉSIDENTE

a) Cadre légal, Missions et Attributions

La Présidence est régie par le Décret du 17 mai 2005. Ses principales missions et attributions sont :

- Veiller au respect et à l'exécution de la Constitution et à la stabilité des Institutions ;
- Négocier et signer tous traités, conventions et accords internationaux et les soumettre à la ratification de l'Assemblée Nationale ;
- Accréditer les Ambassadeurs et les Envoyés Extraordinaires auprès des Puissances Etrangères ;
- Recevoir les lettres de créance des Ambassadeurs des puissances étrangères et accorder l'exequatur aux Consuls ;
- Faire sceller les lois du Sceau de la République et les promulguer dans les délais prescrits par la Constitution ;
- Assurer la gestion des questions d'intendance du Président de la République et le suivi administratif de toutes les décisions qu'il aura prises ;
- Assurer la gestion administrative et financière des services de la Présidence de la République ;
- Assurer le suivi administratif de toutes les décisions, notamment, des projets de loi adoptés en Conseil des Ministres ainsi que des lois votées par le Parlement ;
- Gérer les ordres de décoration de la République ;
- Recevoir les dépôts de tous les textes à caractère officiel ou légal et s'assurer, le cas échéant, de leur publication au Journal officiel de la République quand la responsabilité présidentielle est engagée.

b) Structure organisationnelle

La Présidence est placée sous l'autorité du Président de la République et comprend :

- Le Secrétariat Privé du Président de la République ;
- Le Cabinet du Président de la République ;
- Le Secrétariat Général de la Présidence assisté de trois (3) Directions Techniques.

c) Objectifs pour l'année fiscale 2010 - 2011

- Veiller à la bonne organisation des élections pour l'année fiscale 2010 - 2011;
- Travailler au renforcement des institutions de l'Etat, comme le Parlement, le Pouvoir Judiciaire, la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif, le Bureau du Premier Ministre;
- Renforcer le climat de sécurité dans le pays;
- S'assurer de la bonne exécution du mandat de la mission spéciale des Nations Unies en Haïti;
- Renforcer les liens d'Haïti avec la Communauté de la Caraïbe, l'Organisation des Etats Américains, l'Union Européenne, l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation Internationale de la Francophonie.

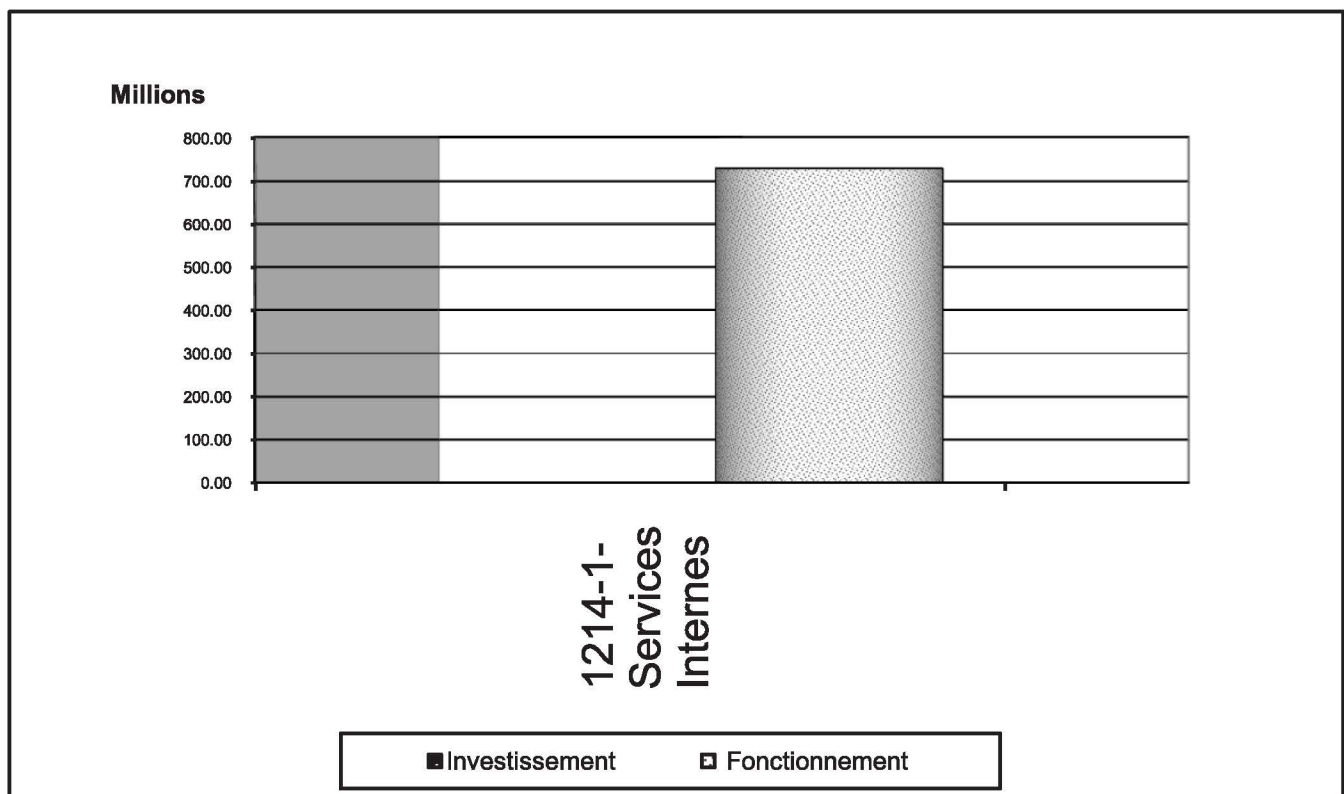
d) Situation du personnel

- Effectif et masse salariale

Personnel Régulier (PR)		Personnel Contractuel (PC)		Total Effectif (TE)	Total Masse salariale (T M S)	% PR/MS	% PC/MS
<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>	<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>				
163	2 261 700	332	11 694 837	495	10 874 300	40,29	59,71

1214 -LA PRESIDENCE
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTION ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011

SECTION	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
1214-1-SERVICES INTERNES	729,379,236	0	729,379,236	100.00%
TOTAL	729,379,236	0	729,379,236	100.00%



BUDGET DE L'EXERCICE 2010 - 2011
REPARTITION DES CREDITS PAR SECTION, ARTICLE ET PROGRAMME

INSTITUTION	Crédit 10-11
1214-LA PRESIDENCE	729,379,236
1214-1-11 BUREAU DU PRESIDENT	95,894,578
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	95,894,578
1214-1-12 ADMINISTRATION GENERALE DU PALAIS NATIONAL	274,612,633
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	84,694,014
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	44,399,965
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	15,912,636
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	818,770
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	1,508,998
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	127,278,250
1214-1-13 SERVICE DE SECURITE DU PALAIS NATIONAL	340,063,150
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	26,990,389
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	53,339,835
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	259,732,927
1214-1-14 DOTATION POUR COMPTE SPECIAL DU PRESIDENT	18,808,875
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	18,808,875

**POUVOIR EXECUTIF
SECTEUR POLITIQUE**

**PRESENTATION ET CREDITS
DE LA PRIMATURE**

1215. LA PRIMATURE

a) Cadre légal, Missions et Attributions

La Primature est régie par les Articles 155 à 165 de la Constitution de 1987. Ses principales missions et attributions de la Primature sont :

- Réformer en profondeur l'Administration Publique, principal levier de l'Etat dans l'accomplissement de sa mission;
- Mettre en place les mesures immédiates permettant de garantir un climat de sécurité et de justice propice au développement économique et social;
- Appliquer une politique sociale visant la satisfaction des besoins de base de la population et l'intégration nationale.

b) Structure organisationnelle

La Primature est placée sous l'autorité du Premier Ministre et comprend :

- Le Secrétariat privé du Premier Ministre ;
- Le Cabinet du premier Ministre ;
- Le Secrétariat général de la Primature ;
- Sept (7) Services Externes.

c) Objectifs pour l'année fiscale 2010 - 2011

- Contribuer à l'amélioration de l'efficacité de l'appareil gouvernemental ;
- Contribuer à l'amélioration de l'efficacité des ressources humaines de la Fonction Publique ;
- Implanter une politique économique capable de maintenir la croissance et de réduire l'inflation.

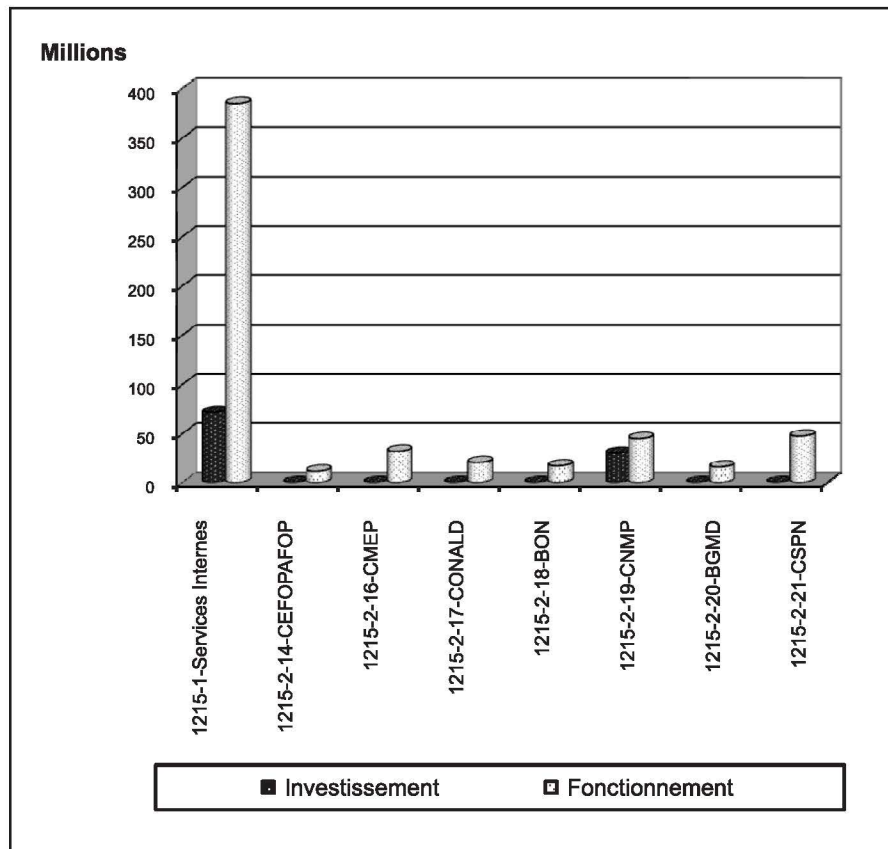
d) Situation du personnel

- Effectif et masse salariale

Personnel Régulier (PR)		Personnel Contractuel (PC)		Total Effectif (TE)	Total Masse salariale (T M S)	% PR/MS	% PC/MS
<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>	<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>				
				345	10 874 300	40,29	59,71
186	4 381 300	159	6 493 000				

1215 - BUREAU DU PREMIER MINISTRE
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTION ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 -2011

SECTION	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
1215-1-SERVICES INTERNES	384,945,360	71,500,000	456,445,360	65.77%
1215-2-14-CEFOPAFOP	12,046,652	0	12,046,652	1.74%
1215-2-16-CMEP	32,048,313	0	32,048,313	4.62%
1215-2-17-CONALD	20,521,300	0	20,521,300	2.96%
1215-2-18-BON	17,189,000	0	17,189,000	2.48%
1215-2-19-CNMP	45,000,000	30,000,000	75,000,000	10.81%
1215-2-20-BGMD	16,130,500	0	16,130,500	2.32%
1215-2-21-CSPN	47,485,579	0	47,485,579	6.84%
1215-2-22-BAC0Z	17 092 800	0	17 092 800	2.46%
TOTAL	592,459,505	101,500,000	693,959,505	100.00%



BUDGET DE L'EXERCICE 2010 - 2011
REPARTITION DES CREDITS PAR SECTION, ARTICLE ET PROGRAMME

INSTITUTION	Crédit 10-11
1215- PRIMATURE	693,959,505
1215-1-11 BUREAU DU PREMIER MINISTRE	150,121,579
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	95,074,529
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	7,177,050
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	20,000,000
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	3,370,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	24,500,000
1215-1-12 ADMINISTRATION GENERALE	306,323,781
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	115,533,782
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	21,919,999
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	14,000,000
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	5,370,000
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	21,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	57,000,000
1215-1-12-50- PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE	71,500,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	71,500,000
1215-1-13 DOTATION POUR COMPTE SPECIAL DU PREMIER MINISTRE	0
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	0
1215-2-14-CENTRE DE FORMATION & DE PERFECTIONNEMENT DES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE	12,046,652
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	7,211,210
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	1,775,737
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	627,334
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	2,148,706
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	283,666
1215-2-16-CONSEIL DE MODERNISATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES	32,048,313
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	32,048,313
1215-2-17-COMMISSION NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA DROGUE	20,521,300
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	20,521,300
1215-2-18-BUREAU DE L'ORDONNATEUR NATIONAL	17,189,000
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	17,189,000
1215-2-19-COMMISSION NATIONALE DE MARCHES PUBLICS	75,000,000
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	45,000,000
1215-1-12-51-PROGRAMME D'AUGMENTATION ET DE RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION NATIONALE	20,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	20,000,000
1215-1-12-52- PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE	10,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	10,000,000
1215-2-20-BUREAU DE GESTION DES MILITAIRES DEMOBILISES	16,130,500
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	16,130,500
1215-2-21-CONSEIL SUPERIEUR DE LA POLICE NATIONALE	47,485,579
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	47,485,579
1215-2-22-BUREAU DE COORD. ET DE SUIVI DES ACCORDS CARICOM/OMC/ZLEA	17,092,800
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	17,092,800

**POUVOIR EXECUTIF
SECTEUR POLITIQUE**

**PRESENTATION ET CREDITS DU
MINISTERE DE L'INTERIEUR
ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

1216. MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**a) Cadre légal, Missions et Attributions**

Le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales est régi par le Décret du 17 mai 1990. Ses principales missions et attributions du MICT sont :

- Concevoir, définir et concrétiser la Politique du Gouvernement en ce qui concerne la tutelle des Collectivités Territoriales, l'Immigration et l'Emigration et la Protection Civile ;
- Prendre, en matière de protection civile, toutes les mesures de prévention et de secours que requiert la sauvegarde des populations, notamment en cas de calamités publiques ;
- Veiller au respect des prescrits constitutionnels en ce qui a trait aux garanties individuelles et aux droits fondamentaux;
- Veiller à l'exécution des lois et mesures visant à garantir la sécurité intérieure de l'Etat, tout en tenant compte des garanties constitutionnelles ;
- Veiller à l'application des lois et mesures sur l'Immigration et l'Emigration.

b) Structure organisationnelle

Le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales est organisé suivant une structure hiérarchisée placée sous l'autorité d'un Ministre auquel peuvent être adjoints un ou des Secrétaires d'Etat. Les différents niveaux administratifs sont les suivants :

- Une Structure Centrale comprenant une Direction Générale assistée d'une Direction Administrative et de Cinq (5) Directions Techniques.
- Deux (2) Services Externes.

c) Objectifs pour l'année fiscale 2010 - 2011

- Favoriser une gestion de proximité ;
- Etablir des structures permanentes de protection en vue de réduire la vulnérabilité des populations face aux catastrophes naturelles;
- Contribuer à un climat sécuritaire sur le territoire national et gérer efficacement les questions liées à la migration ;
- Améliorer les finances locales et la capacité de gestion des collectivités territoriales ;
- Contribuer à l'amélioration de l'environnement infrastructurel au niveau des Collectivités locales ;
- Renforcer les capacités de gestion des délégations et vice délégations ;
- Assurer l'efficacité du Service d'Immigration.

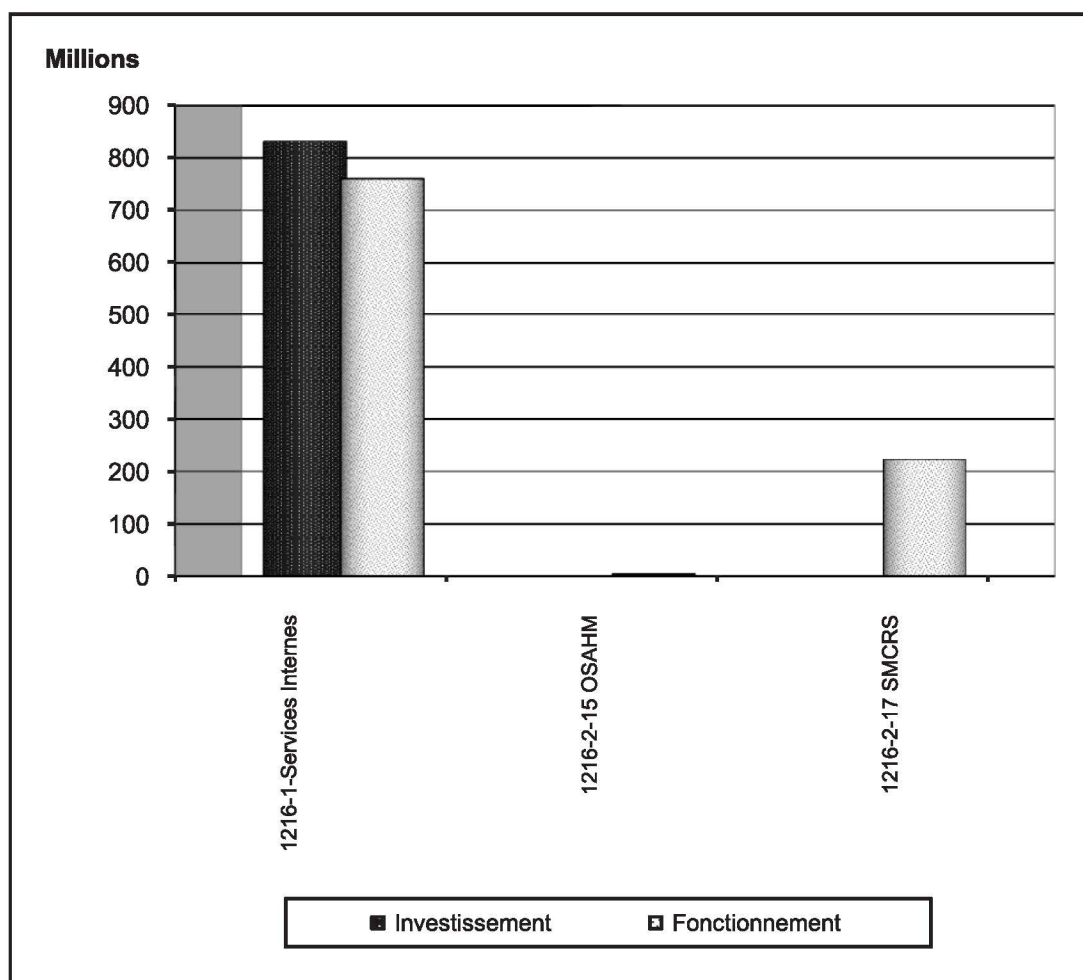
d) Situation du personnel

- Effectif et masse salariale

Personnel Régulier (PR)		Personnel Contractuel (PC)		Total Effectif (TE)	Total Masse salariale (T M S)	% PR/MS	% PC/MS
<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>	<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>				
927	15 182 338	176	5 677 240	1 103	20 859 578	72,78	27,22

1216 - MIN. DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (MICT)
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTION ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011

SECTION	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
1216-1-SERVICES INTERNES	759,725,488	831,885,000	1,591,610,488	87.56%
1216-2-15 OSAHM	3,394,327	0	3,394,327	0.19%
1216-2-17 SMCRS	222,739,465	0	222,739,465	12.25%
TOTAL	985,859,280	831,885,000	1,817,744,280	100.00%



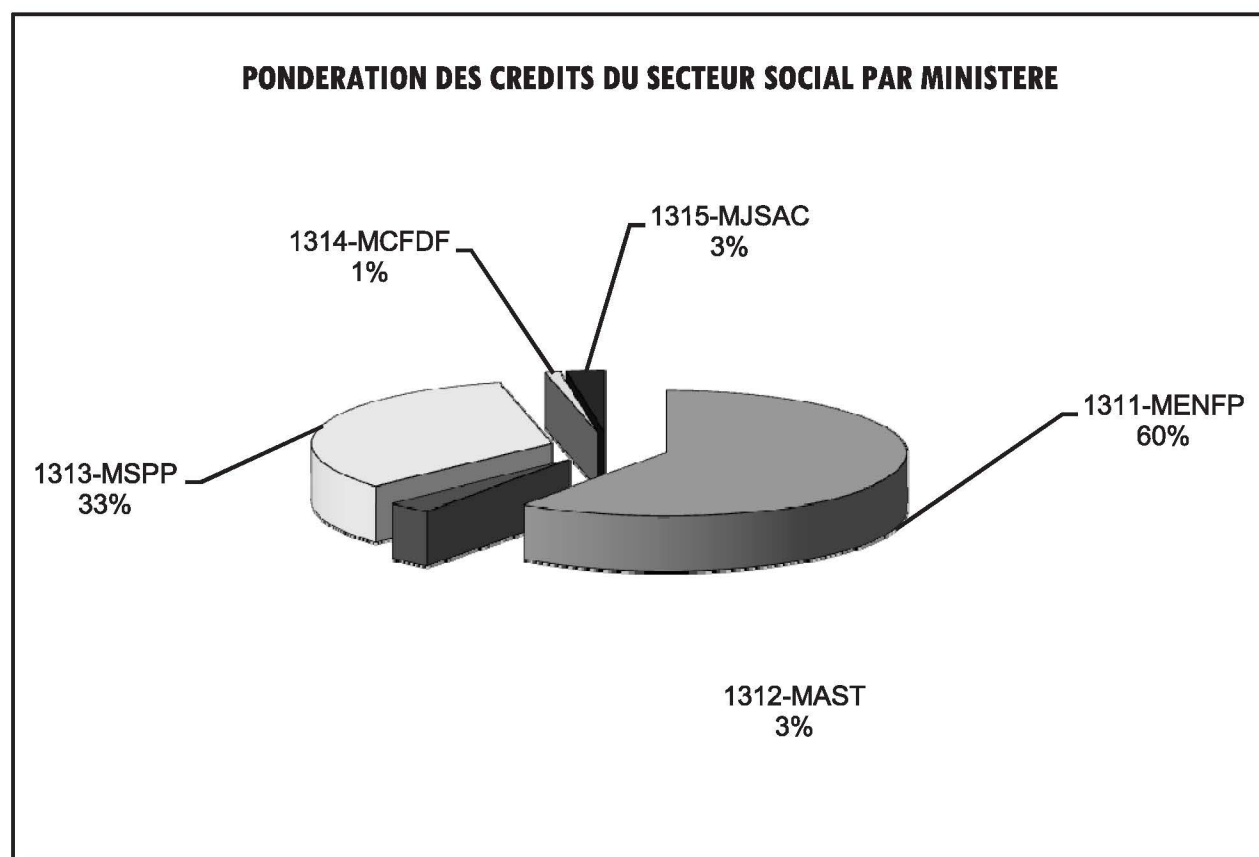
BUDGET DE L'EXERCICE 2010 - 2011
REPARTITION DES CREDITS PAR SECTION, ARTICLE ET PROGRAMME

INSTITUTION	Crédit 10-11
1216-MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	1,817,744,280
1216-1-11 BUREAU DU MINISTRE	84,075,715
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	26,850,909
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	4,883,337
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	1,984,444
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	1,119,464
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	1,237,561
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	48,000,000
1216-1-12 DIRECTION GENERALE	1,507,534,773
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	310,183,236
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	164,136,389
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	36,899,609
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	6,891,390
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	1,999,228
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	155,539,922
1216-1-12-50- PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE	61,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	61,000,000
1216-1-12-51-PROGRAMME D'AMENAGEMENT DES BASSINS VERSANTS ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	10,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	10,000,000
1216-1-12-52-PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	311,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	311,000,000
1216-1-12-53-PROGRAMME DE PREVENTION ET DE GESTION DES DESASTRES ET DES CATASTROPHES NATURELLES	101,885,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	101,885,000
1216-1-12-54-PROGRAMME DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LE CHOLERA ET AUTRES ENDEMIES	50,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	50,000,000
1216-1-12-55-PROGRAMME DE RECONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES EDIFICES PUBLICS	82,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	82,000,000
1216-1-12-56-PROGRAMME D'INTERVENTIONS D'URGENCE	216,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	216,000,000
1216-2-15 ORGANISME DE SURVEILLANCE & D'AMENAGEMENT DU MORNE HOPITAL	3,394,327
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	3,394,327
1216-2-17 SERVICE METROPOLITAIN DE COLLECTE DE RESIDUS SOLIDES	222,739,465
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	222,739,465

**POUVOIR EXECUTIF
SECTEUR SOCIAL**

POUVOIR EXECUTIF
CREDITS BUDGETAIRES DU SECTEUR SOCIAL PAR MINISTERE ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011

MINISTÈRE	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
1311-MENFP	5,997,454,997	5,170,489,800	11,167,944,797	60.08%
1312-MAST	450,846,221	103,280,000	554,126,221	2.98%
1313-MSPP	2,040,991,272	4,169,383,103	6,210,374,375	33.41%
1314-MCFDF	89,499,309	94,065,111	183,564,420	0.99%
1315-MJSAC	316,414,580	155,970,279	472,384,859	2.54%
TOTAL	8,895,206,380	9,693,188,293	18,588,394,673	100,00%



**POUVOIR EXECUTIF
SECTEUR SOCIAL**

**PRESENTATION ET CREDITS
DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

1311. MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONNALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**a) Cadre légal, Missions et Attributions**

Le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle est régi par le Décret du 8 mai 1989. Ses principales missions et attributions sont :

- Formuler et appliquer la politique du Pouvoir Exécutif dans les domaines de l'Education ;
- Elaborer la politique éducative nationale aux niveaux préscolaire, fondamental, secondaire et professionnel ;
- Veiller à l'application de la Politique Nationale d'Enseignement Supérieur ;
- Définir les objectifs d'enseignement et élaborer des programmes et matériels éducatifs conformes aux objectifs retenus ;
- Réaliser les activités relatives à l'administration de l'éducation notamment : la planification, la programmation, la promotion, le développement et l'application de l'éducation dans tous ses aspects et à tous les niveaux ;
- Autoriser le fonctionnement des établissements privés d'enseignement relevant de sa compétence ;
- Contrôler et évaluer les établissements d'enseignement tant du secteur public que du secteur privé ;
- Développer des programmes de recherche et d'expérimentation pédagogique ;
- Délivrer des Diplômes, titres et certificats nationaux et veiller à l'équivalence des études et à la validation des Diplômes, des Certificats et titres Etrangers avec les Organismes Nationaux Compétents ;
- Assurer la Coordination de l'assistance technique dans le domaine de l'Education.

b) Structure Organisationnelle

Le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle est organisé suivant une structure hiérarchisée placée sous l'autorité d'un Ministre auquel peuvent être adjoints un ou des Secrétaires d'Etat. Les différents niveaux administratifs sont les suivants :

- Une Structure Centrale comprenant une Direction Générale assistée d'une Direction Administrative, de neuf (9) Directions Techniques et de dix (10) Directions Départementales ;
- Deux (2) Services Externes.

c) Objectifs pour l'année fiscale 2010 - 2011

- Améliorer le cadre managérial et le pilotage du secteur de l'éducation;
- Réorganiser l'offre scolaire en faveur des élèves pauvres ;
- Améliorer la qualité de l'éducation par la formation des enseignants;
- Accroître et améliorer l'offre d'éducation préscolaire pour les enfants de 0 à 5 ans ;
- Promouvoir l'enseignement supérieur en région ;
- Améliorer l'encadrement pédagogique ;
- Promouvoir le développement de la formation professionnelle ;
- Améliorer la coordination des opérateurs du secteur éducatif.

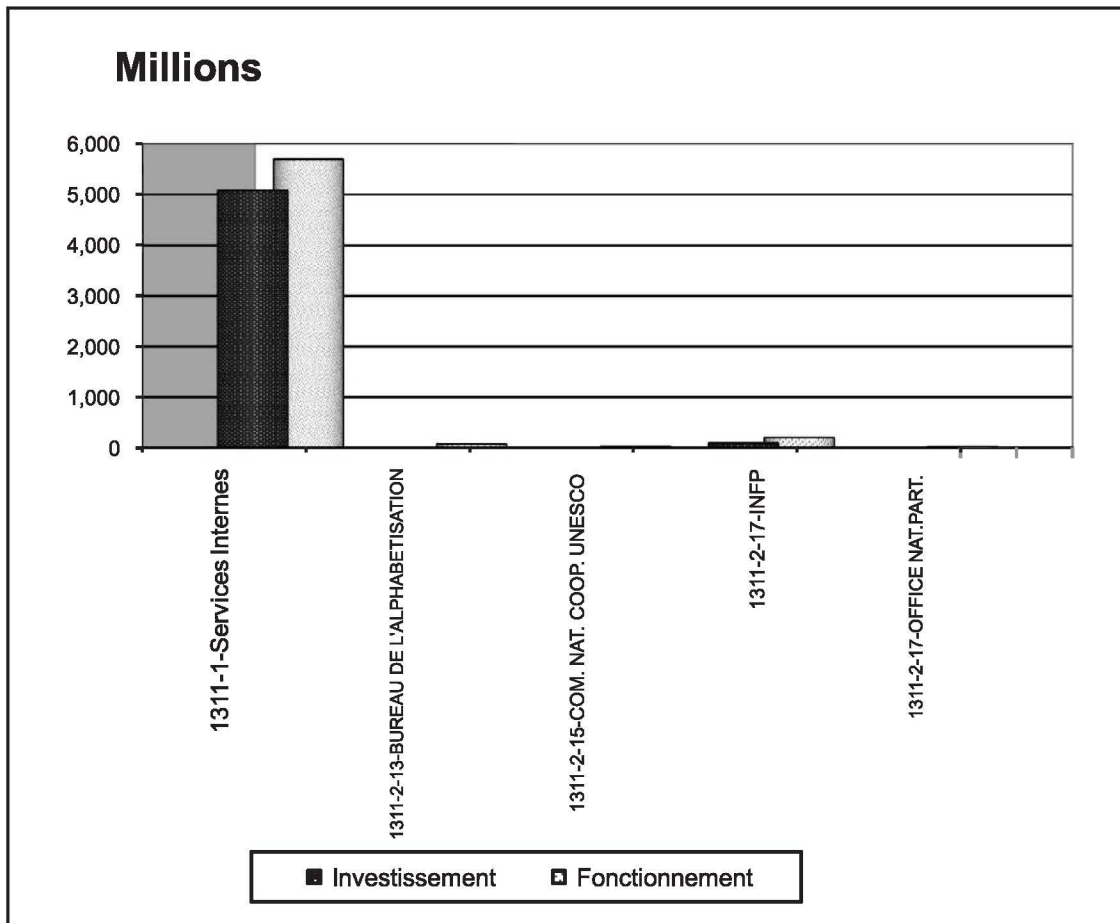
d) Situation du personnel

- Effectif et masse salariale

Personnel Régulier (PR)		Personnel Contractuel (PC)		Total Effectif (TE)	Total Masse salariale (T M S)	% PR/MS	% PC/MS
<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>	<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>				
				25 752	240 597 815	95,13	4,87
24 673	228 874 753	1 079	11 723 062				

**1311 - MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTION ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011**

SECTION	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
1311-1-Services Internes	5,695,610,061	5,075,489,800	10,771,099,861	96.45%
1311-2-13-BUREAU DE L'ALPHABETISATION	76,357,450	0	76,357,450	0.68%
1311-2-15-COM. NAT. COOP. UNESCO	16,914,526	0	16,914,526	0.15%
1311-2-17-INFP	198,572,960	95,000,000	293,572,960	2.63%
1311-2-17-OFFICE NAT.PART.	10,000,000	0	10,000,000	0.09%
TOTAL	5,997,454,997	5,170,489,800	11,167,944,797	100.00%



BUDGET DE L'EXERCICE 2010 - 2011
REPARTITION DES CREDITS PAR SECTION, ARTICLE ET PROGRAMME

INSTITUTION	Crédit 10-11
13-SECTEUR SOCIAL	18,588,394,673
1311-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	11,167,944,797
1311-1-11 BUREAU DU MINISTRE	439,705,541
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	99,019,230
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	2,360,000
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	1,586,311
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	240,000
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	330,500,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	6,000,000
1311-1-12 DIRECTION GENERALE	10,331,394,320
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	4,087,310,742
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	763,596,526
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	33,023,650
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	56,737,266
5 IMMOBILISATION INCORPORELLE	500,000
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	73,936,336
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	240,800,000
1311-1-12-50- PROGRAMME D' APPUI A LA GOUVERNANCE	349,880,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	349,880,000
1311-1-12-51-PROGRAMME D'AMELIORATION DE LA CONDITION FEMININE ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE	40,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	40,000,000
1311-1-12-52-PROGRAMME DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES	300,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	300,000,000
1311-1-12-53-PROGRAMME DE RENFORCEMENT ET DE MODERNISATION DU SYSTEME EDUCATIF	4,385,609,800
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	4,385,609,800
1311-2-13-BUREAU DE L'ALPHABETISATION	76,357,450
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	63,931,468
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	5,265,700
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	4,727,282
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	1,733,000
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	200,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	500,000
1311-2-15-COMMISSION NATIONALE DE COOPERATION AVEC L'UNESCO	16,914,526
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	13,865,610
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	1,529,917
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	1,278,999
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	240,000
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	0
1311-2-17-INSTITUT NATIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE	293,572,960
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	172,765,857
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	6,975,450
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	4,625,000
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	3,824,500
5 IMMOBILISATION INCORPORELLE	220,000
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	1,184,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	8,978,153
1311-2-17-50- PROGRAMME D' APPUI A LA GOUVERNANCE	5,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	5,000,000
1311-2-17-51-PROGRAMME D' APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE	48,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	48,000,000
1311-2-17-53-PROGRAMME DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES	12,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	12,000,000
1311-2-17-54-PROGRAMME DE RENFORCEMENT ET DE MODERNISATION DU SYSTEME EDUCATIF	30,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	30,000,000
1311-2-18-OFFICE NATIONAL DE PARTENARIAT	10,000,000
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	10,000,000

**POUVOIR EXECUTIF
SECTEUR SOCIAL**

**PRESENTATION ET CREDITS DU
MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DU TRAVAIL**

1312. MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DU TRAVAIL**a) Cadre légal, Missions et Attributions**

Le Ministère des Affaires Sociales et du Travail est régi par le Décret du 25 octobre 1983. Ses principales missions et attributions sont:

- Définir et exécuter la politique sociale du Gouvernement ;
- Veiller au respect de la liberté du travail et des obligations qui en découlent ;
- Assurer la protection du travailleur, tant dans le secteur formel qu'informel et l'harmonie du travail et du capital ;
- Etablir un régime approprié de sécurité Sociale contre les risques physiologiques, économiques, sociaux et autres ;
- Créer, autoriser, encourager et superviser les oeuvres de prévoyance et d'assistance sociale tant publiques que privées;
- Assurer, sur le plan Technique et Administratif, le contrôle et la supervision de toutes les institutions de Défense Sociale ;
- Entretenir des rapports avec les Organismes Internationaux de travail et d'Affaires Sociales ;
- Recommander et préparer la participation du Gouvernement aux Congrès et Conférences sur les Affaires Sociales.

b) Structure organisationnelle

Le Ministère des Affaires Sociales et du Travail est organisé suivant une structure hiérarchisée placée sous l'autorité d'un Ministre auquel peuvent être adjoints un ou des Secrétaires d'Etat. Les différents niveaux administratifs sont les suivants :

- Une Structure Centrale comprenant une Direction Générale assistée d'une Direction Administrative, de cinq (5) Directions Techniques et de quatre (4) Directions Départementales.
- Quatre (4) Services Externes :

c) Objectifs pour l'année fiscale 2010 - 2011

- Renforcer les structures d'accueil et les centres d'hébergement pour la réinsertion sociale (enfants des rues, rapatriés, déportés) ;
- Insérer socialement et économiquement les handicapés ;
- Renforcer l'institutionnalisation des relations de travail ;
- Renforcer les capacités institutionnelles du MAST.

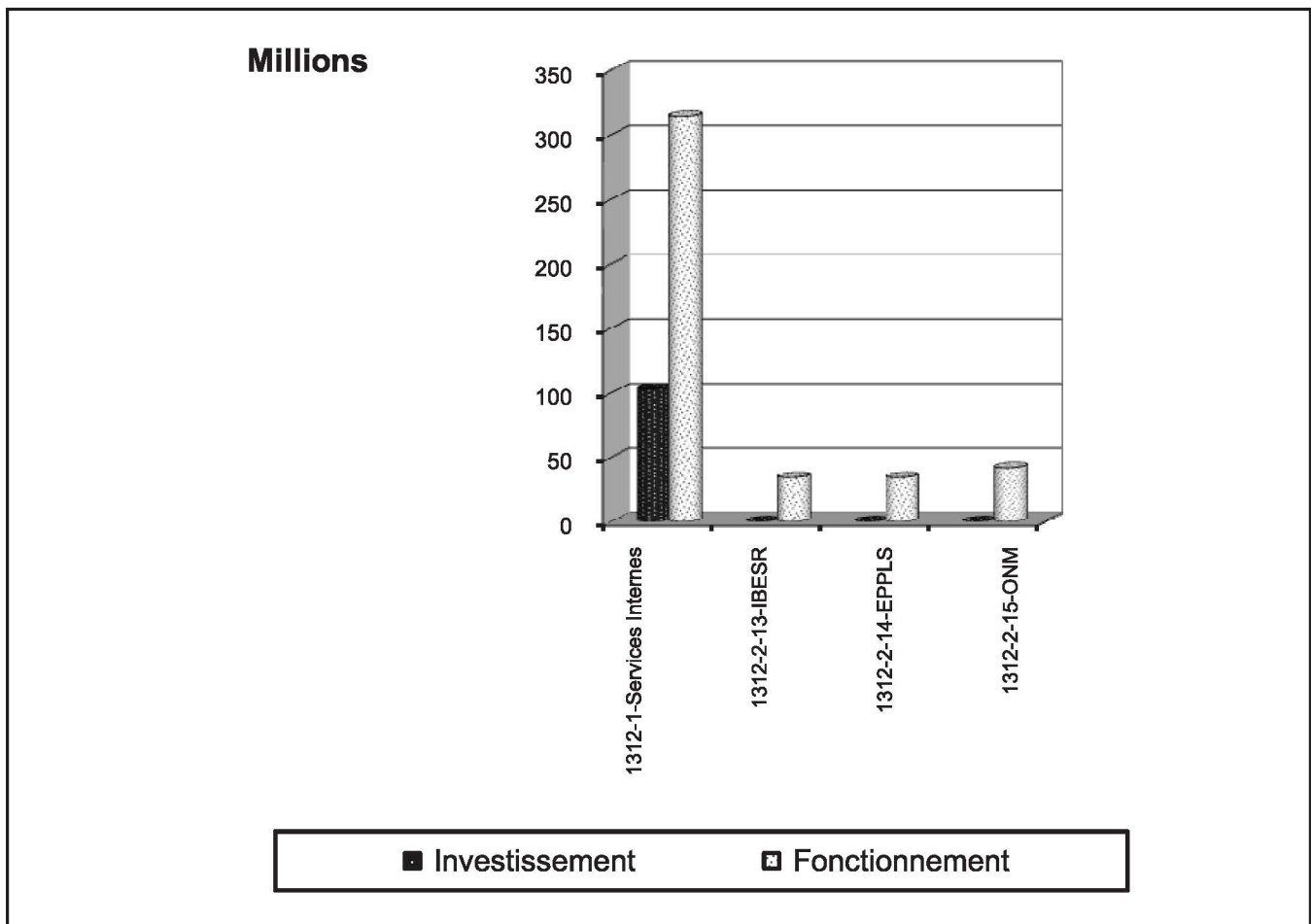
d) Situation du personnel

- Effectif et masse salariale

Personnel Régulier (PR)		Personnel Contractuel (PC)		Total Effectif (TE)	Total Masse salariale (T M S)	% PR/MS	% PC/MS
<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>	<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>				
1 228	19 319 570	398	4 333 510	1 626	23 653 080	81,68	18,32

**1312 - MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DU TRAVAIL (MAST)
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTION ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011**

SECTION	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
1312-1-Services Interne	314,457,325	103,280,000	417,737,325	75.39%
1312-2-13-IBESR	34,488,118	0	34,488,118	6.22%
1312-2-14-EPPLS	34,506,661	0	34,506,661	6.23%
1312-2-15-ONM	41,871,571	0	41,871,571	7.56%
1312-2-17-BSEIPH	25,522,546	0	25,522,546	4.61%
TOTAL	450,846,221	103,280,000	554,126,221	100.00%



BUDGET DE L'EXERCICE 2010 - 2011
REPARTITION DES CREDITS PAR SECTION, ARTICLE ET PROGRAMME

INSTITUTION	Crédit 10-11
1312-MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DU TRAVAIL	554,126,221
1312-1-11 BUREAU DU MINISTRE	73,578,749
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	67,602,879
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	3,788,000
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	2,187,870
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	0
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	0
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	0
1312-1-12 DIRECTION GENERALE	344,158,576
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	207,360,467
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	6,223,750
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	8,603,931
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	6,000,000
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	9,490,628
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	3,199,800
1312-1-12-50- PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE	23,280,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	23,280,000
1312-1-12-51-PROGRAMME D'AMELIORATION DE LA CONDITION FEMININE ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE	7,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	7,000,000
1312-1-12-52-PROGRAMME D'AUGMENTATION ET DE RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION NATIONALE	5,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	5,000,000
1312-1-12-53-PROGRAMME DE PROTECTION ET D'ASSISTANCE SOCIALE	68,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	68,000,000
1312-2-13-INSTITUT DU BIEN ETRE SOCIAL & DE RECHERCHES	34,488,118
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	29,753,792
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	1,379,585
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	2,417,760
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	608,148
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	78,833
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	250,000
1312-2-14-ENTREPRISE PUBLIQUE DE PROMOTION DE LOGEMENTS SOCIAUX	34,506,661
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	27,056,019
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	2,947,015
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	2,841,099
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	422,157
5 IMMOBILISATION INCORPORELLE	100,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	1,140,371
1312-2-15-OFFICE NATIONAL DE LA MIGRATION	41,871,571
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	26,716,571
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	2,050,000
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	1,055,000
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	3,050,000
5 IMMOBILISATION INCORPORELLE	0
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	8,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	1,000,000
1312-2-17-BUREAU DU SECRETAIRE D'ETAT A L'INTEGRATION DES PERSONNES HANDICAPEES	25,522,546
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	25,522,546

**POUVOIR EXECUTIF
SECTEUR SOCIAL**

**PRESENTATION ET CREDITS DU
MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
ET DE LA POPULATION**

1313. MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION**a) Cadre légal, Missions et Attributions**

Le Ministère de la Santé Publique et de la Population est créé et régi par le Décret du 24 novembre 1983. Ses principales missions et attributions sont :

- Concevoir, définir, concrétiser et évaluer la politique sanitaire et démographique du Pouvoir Exécutif ;
- Promouvoir et valoriser la santé individuelle et collective et entreprendre les actions nécessaires en vue de l'épanouissement progressif de la personne humaine ;
- Créer et conserver les conditions généralement quelconques susceptibles de maintenir la santé collective ainsi que l'équilibre physique, mental et social de l'individu ;
- Mettre en place un système qui garantit la prestation de soins médico sanitaires efficaces à tous les citoyens ;
- Participer à la réhabilitation de tous les citoyens frappés d'incapacité physique ou mentale et les aider à intégrer la vie collective ;
- Coordonner, réglementer, superviser et inspecter les activités des organismes régionaux, communaux et privés dans le domaine de la santé publique ;
- Etablir les normes et spécifications relatives à la construction, la restauration ou l'agrandissement des édifices destinés à fournir des services de santé ;
- Formuler, évaluer et exécuter des plans de santé ;
- Etablir les normes techniques sanitaires et veiller à leur application en tout ce qui a trait aux aliments, à l'eau potable, aux produits pharmaceutiques et cosmétiques utilisés par l'homme ;
- Etablir les normes techniques sanitaires destinées à protéger la santé des citoyens contre les risques provoquées par certains développements agricoles, industriels ou urbains ;
- Enregistrer et contrôler les titres de professions médicales et paramédicales et s'assurer de l'exercice de toute profession ou activité en relation quelconque avec la santé ;
- Collaborer avec les associations professionnelles du monde médical et paramédical ;
- Etablir conjointement avec les autres Ministères les normes techniques sanitaires relatives à l'hygiène publique, aux bâtiments et installations à l'usage de l'homme ;
- Participer avec les organismes intéressés à la lutte contre les épidémies, les inondations et autres calamités publiques ;
- Participer à toutes activités liées à des traités, conventions, protocoles, déclarations, actes, pactes, accords et autres instruments internationaux intéressant le domaine de la santé ;
- Entretenir des relations avec les organismes étrangers et internationaux compétents dans le domaine de la santé ;

- Recommander et préparer la participation du gouvernement aux congrès et conférences sur la santé ;
- Participer à l'étude, à la définition et à l'exécution de la stratégie globale de la population ;

b) Structure organisationnelle

Le Ministère de la Santé Publique et de la Population est organisé suivant une structure hiérarchisée placée sous l'autorité d'un Ministre auquel peuvent être adjoints un ou des Secrétaires d'Etat. Les différents niveaux administratifs sont les suivants :

- Une Structure Centrale comprenant une Direction Générale assistée d'une Direction Administrative, de quatorze (14) Directions Techniques ou assimilées, de quatre (4) Unités de Coordination, de deux (2) écoles de Formation et de dix (10) Directions Départementales.

c) Objectifs pour l'année fiscale 2010 - 2011

- Renforcer les capacités institutionnelles du secteur santé ;
- Réhabiliter, construire et aménager les infrastructures sanitaires ;
- Renforcer les structures sanitaires au niveau communal;
- Assurer la provision des services dans les camps/zones de regroupement ;
- Renforcer la prise en charge des maladies prioritaires (Tuberculose, Malaria, VIH/Sida, Filariose, etc.) ;
- Garantir l'accès à des médicaments essentiels ;
- Réduire le taux de mortalité materno infantile ;
- Renforcer les mesures d'hygiène publique et d'assainissement ;
- Renforcer la capacité de réponse du MSPP en cas de désastre.

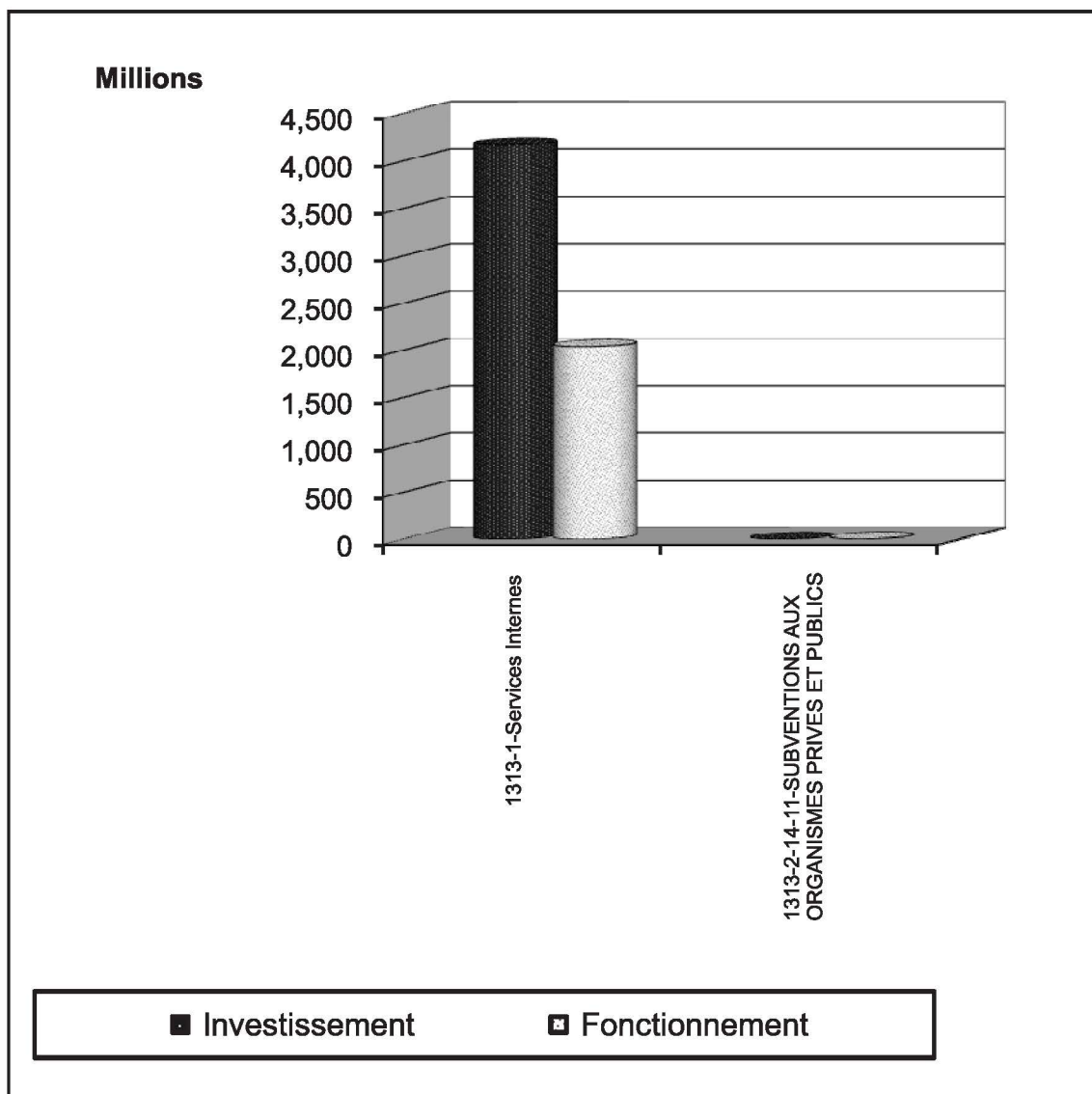
d) Situation du personnel

- Effectif et masse salariale

Personnel Régulier (PR)		Personnel Contractuel (PC)		Total Effectif (TE)	Total Masse salariale (T M S)	% PR/MS	% PC/MS
<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>	<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>	8 905	101 532 031,67	93,15	6,85
7 640	94 575 267	1 265	6 956 765				

**1313 - MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTION ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011**

SECTION	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
1313-1-Services Internes	2,037,220,006	4,169,383,103	6,206,603,109	99.94%
1313-2-14-11-SUBVENTIONS AUX ORGANISMES PRIVES ET PUBLICS	3,771,266	0	3,771,266	0.06%
TOTAL	2,040,991,272	4,169,383,103	6,210,374,375	100.00%



BUDGET DE L'EXERCICE 2010 - 2011
REPARTITION DES CREDITS PAR SECTION, ARTICLE ET PROGRAMME

INSTITUTION	Crédit 10-11
1313-MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION	6,210,374,375
1313-1-11 BUREAU DU MINISTRE	32,362,287
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	19,472,758
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	6,500,000
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	918,530
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	0
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	1,470,999
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	4,000,000
1313-1-12 DIRECTION GENERALE	6,174,240,822
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	1,799,405,783
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	55,000,000
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	101,006,936
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	24,000,000
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	5,445,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	20,000,000
1313-1-12-50- PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE	39,600,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	39,600,000
1313-1-12-51-PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES DECHETS	3,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	3,000,000
1313-1-12-52-PROGRAMME D'AUGMENTATION ET DE RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION NATIONALE	44,073,852
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	44,073,852
1313-1-12-53-PROGRAMME DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES	1,039,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	1,039,000,000
1313-1-12-54-PROGRAMME DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION D'INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES ET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE	20,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	20,000,000
1313-1-12-55-PROGRAMME DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LE CHOLERA ET AUTRES ENDEMIES	1,271,809,695
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	1,271,809,695
1313-1-12-56-PROGRAMME DE RECONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES EDIFICES PUBLICS	10,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	10,000,000
1313-1-12-57-PROGRAMME DE RENFORCEMENT ET DE MODERNISATION DU SYSTEME DE SANTE	1,741,899,556
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	1,741,899,556
1313-2-14-ORGANISMES PRIVES ET PUBLICS	3,771,266
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	3,771,266

**POUVOIR EXECUTIF
SECTEUR SOCIAL**

**PRESENTATION ET CREDITS DU
MINISTERE A LA CONDITION FEMININE
ET AUX DROITS DE LA FEMME**

1314. MINISTÈRE A LA CONDITION FÉMININE ET AUX DROITS DE LA FEMME**a) Cadre légal, Missions et Attributions**

Le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits de la Femme est créé et régi par le Décret du 14 août 1995. Ses principales missions et attributions sont :

- Définir la politique sectorielle du Ministère;
- Orienter, diriger, coordonner, contrôler, superviser, évaluer les activités du Ministère ;
- Présenter et défendre, par-devant la Chambre Législative, les projets de loi du Pouvoir Exécutif ;
- Veiller à l'exécution des actes que le MCFDF signe et contresigne ;
- Préparer et présenter au Conseil des Ministres les rapports sur sa gestion ;
- Elaborer et présenter aux Institutions compétentes les avant-projets du budget de son Ministère ;
- Exercer son pouvoir de tutelle et de contrôle conformément aux lois en vigueur ;
- Passer des Contrats Administratifs au nom de son Ministère ;
- Signer des contrats de marchés publics conformément à la législation en vigueur ;
- Connaître et résoudre les conflits au sein du Ministère.

b) Structure organisationnelle

Le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits de la Femme est organisé suivant une structure hiérarchisée placée sous l'autorité d'un Ministre auquel peuvent être adjoints un ou des Secrétaires d'Etat. Les différents niveaux administratifs sont les suivants :

- Une Structure Centrale comprenant une Direction Générale assistée d'une Direction Administrative et de trois (3) Directions Techniques.

c) Objectifs pour l'année fiscale 2010 - 2011

- Concevoir, développer et mettre en application une politique d'égalité des sexes ;
- Contribuer à l'allègement de la pauvreté féminine ;
- Promouvoir les femmes dans les métiers non traditionnels ;
- Promouvoir la participation des femmes aux espaces de décision ;
- Renforcer la sécurité et la protection sociale des femmes ;
- Promouvoir et renforcer les droits des femmes.

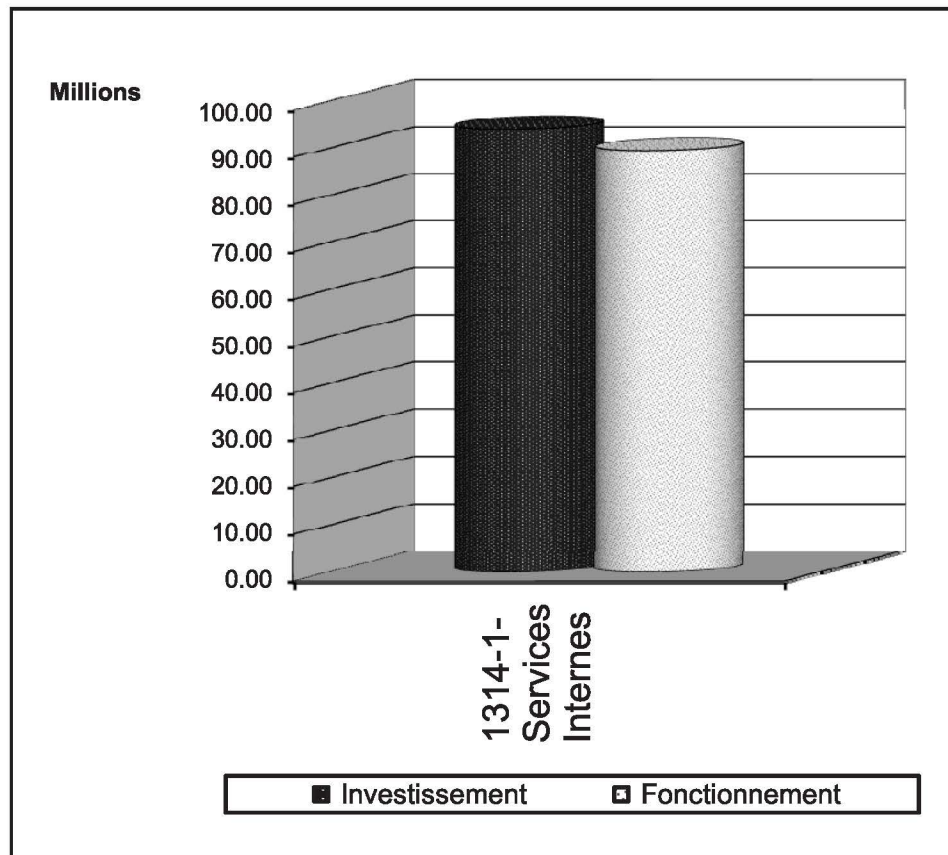
d) Situation du personnel

- Effectif et masse salariale

Personnel Régulier (PR)		Personnel Contractuel (PC)		Total Effectif (TE)	Total Masse salariale (T M S)	% PR/MS	% PC/MS
<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>	<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>				
142	3 590 822	20	617 344	162	4 208 166,03	85,33	14,67

**1314 - MIN. A LA COND. FEM. AUX DROITS DE LA FEMME (MCFDF)
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTION ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011**

SECTION	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
1314-1-SERVICES INTERNES	89,499,309	94,065,111	183,564,420	100.00%
TOTAL	89,499,309	94,065,111	183,564,420	100.00%



BUDGET DE L'EXERCICE 2010 - 2011
REPARTITION DES CREDITS PAR SECTION, ARTICLE ET PROGRAMME

INSTITUTION	Crédit 10-11
1314-MINISTERE A LA CONDITION FEMININE ET AUX DROITS DE LA FEMME	183,564,420
1314-1-11 BUREAU DU MINISTRE	25,537,529
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	20,949,239
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	1,268,607
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	558,583
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	773,522
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	1,987,578
1314-1-12 DIRECTION GENERALE	158,026,891
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	51,388,803
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	5,117,345
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	4,194,329
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	2,653,317
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	607,986
1314-1-12-50- PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE	3,500,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	3,500,000
1314-1-12-51-PROGRAMME D'AMELIORATION DE LA CONDITION FEMININE ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE	90,565,111
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	90,565,111

**POUVOIR EXECUTIF
SECTEUR SOCIAL**

**PRESENTATION ET CREDITS DU
MINISTERE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE L'ACTION CIVIQUE**

1315. MINISTERE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ACTION CIVIQUE**a) Cadre légal, Missions et Attributions**

Cadre légal : N/D

Les principales missions et attributions du MJSAC sont :

- Formuler la politique du gouvernement en matière de sport, de jeunesse et de civisme et mettre en oeuvre cette politique ;
- Développer, coordonner et superviser les activités physiques et sportives ;
- Intégrer la culture sportive dans l'éducation à tous les niveaux ;
- Promouvoir la vie associative et l'encadrement de la jeunesse ;
- Promouvoir et participer à la formation des cadres sportifs et de jeunesse.

b) Structure organisationnelle

Le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique est organisé suivant une structure hiérarchisée placée sous l'autorité d'un Ministre auquel peuvent être adjoints un ou des Secrétaires d'Etat. Les différents niveaux administratifs sont les suivants :

- Une Structure Centrale comprenant une Direction Générale assistée d'une Direction Administrative, de trois (3) Directions Techniques et de dix (10) Directions Départementales.

c) Objectifs pour l'année fiscale 2010 - 2011

- Améliorer le cadre managérial et le pilotage du secteur jeunesse, sport et action civique;
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie par la pratique des activités physiques et sportives ainsi que des loisirs ;
- Etendre et diversifier l'offre de services en matière de jeunesse, de sport et de civisme ;
- Renforcer et encourager la vie associative chez les jeunes ;
- Promouvoir l'insertion socio-économique des jeunes.

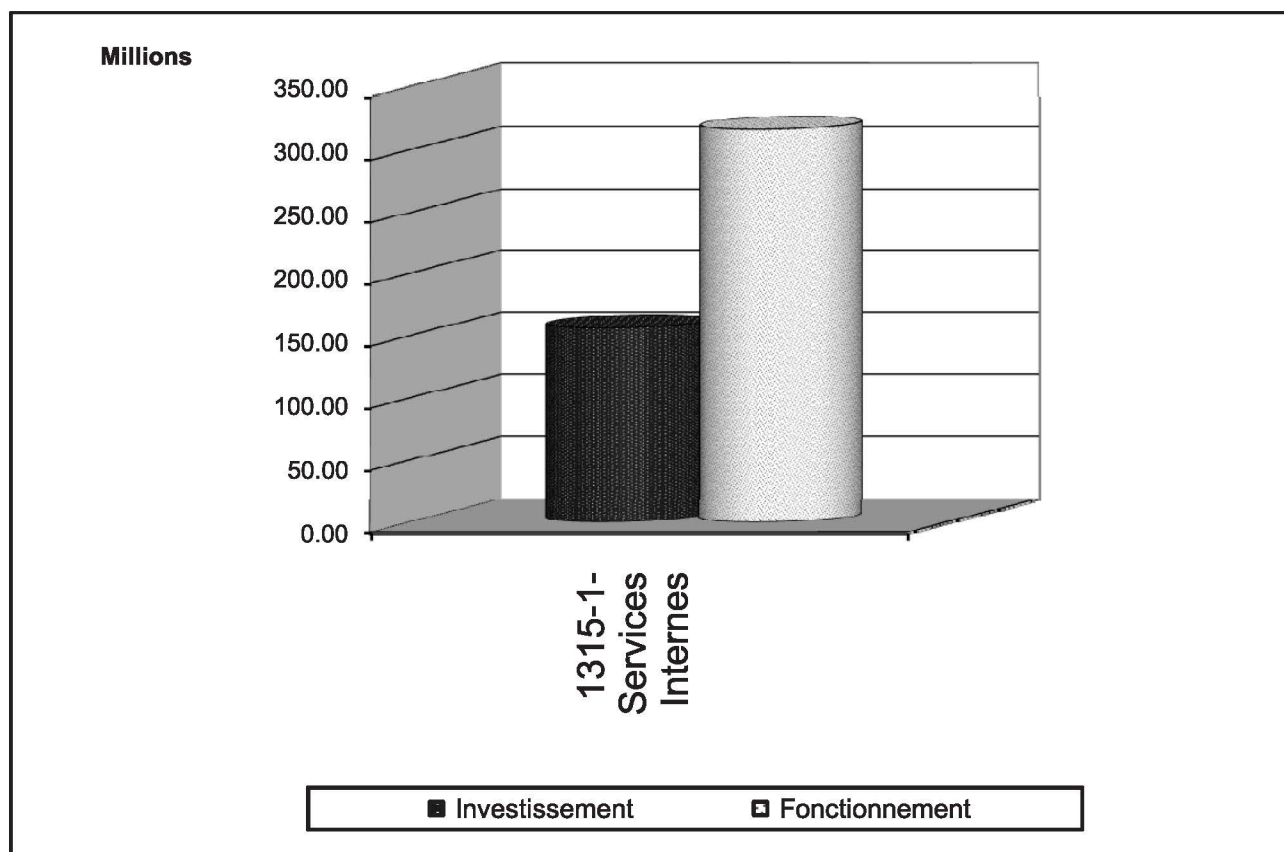
d) Situation du personnel

- Effectif et masse salariale

Personnel Régulier (PR)		Personnel Contractuel (PC)		Total Effectif (TE)	Total Masse salariale (T M S)	% PR/MS	% PC/MS
<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>	<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>				
262	6 343 750	809	6 225 400	1 071	12 569 150	50,47	49,53

**1315 - MIN. DE LA JEUN. DES SPORTS ET DE L'ACTION CIVIQUE (MJSAC)
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTION ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011**

SECTION	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
1315-1-SERVICES INTERNES	316,414,580	155,970,279	472,384,859	100.00%
TOTAL	316,414,580	155,970,279	472,384,859	100.00%



BUDGET DE L'EXERCICE 2010 - 2011
REPARTITION DES CREDITS PAR SECTION, ARTICLE ET PROGRAMME

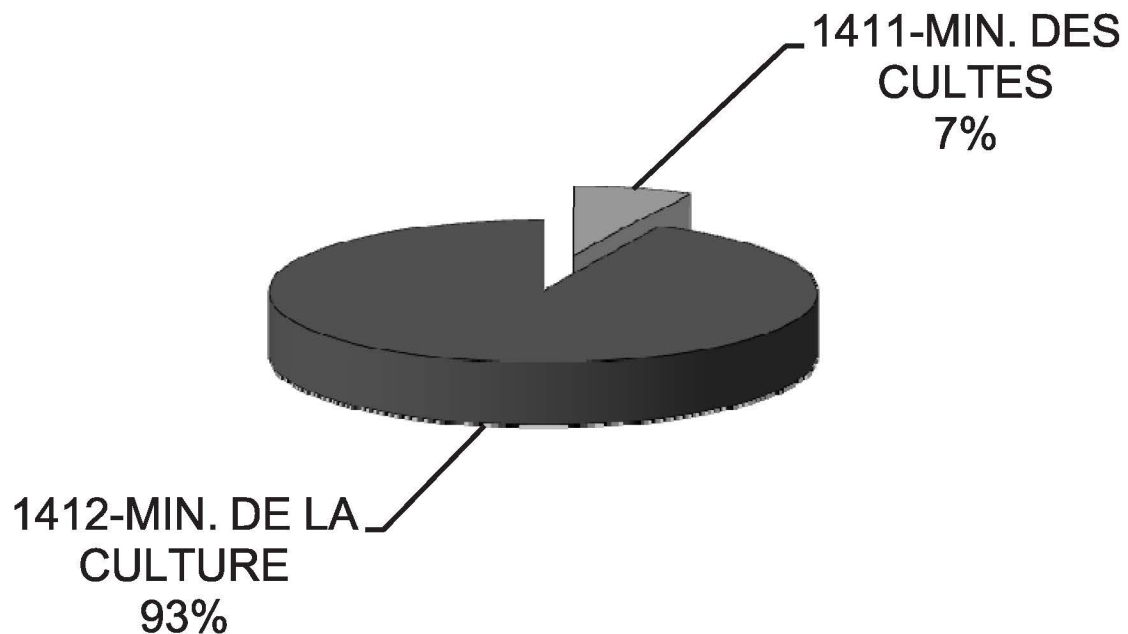
INSTITUTION	Crédit 10-11
1315-MINISTERE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET A L'ACTION CIVIQUE	472,384,859
1315-1-11 BUREAU DU MINISTRE	44,991,620
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	29,045,094
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	4,969,328
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	870,946
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	275,822
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	2,752,188
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	7,078,242
1315-1-12 DIRECTION GENERALE	427,393,239
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	174,703,352
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	35,496,807
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	23,129,054
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	8,124,178
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	7,547,812
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	22,421,758
1315-1-12-50- PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE	11,890,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	11,890,000
1315-1-12-51-PROGRAMME DE PROMOTION DE LA JEUNESSE ET DE DEVELOPPEMENT DU SPORT	144,080,279
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	144,080,279

**POUVOIR EXECUTIF
SECTEUR CULTUREL**

POUVOIR EXECUTIF
CREDITS BUDGETAIRES DU SECTEUR CULTUREL PAR MINISTERE ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011

MINISTÈRE	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
1411-MIN. DES CULTES	101,880,624	0	101,880,624	6.97%
1412-MIN. DE LA CULTURE	613,166,102	747,250,000	1,360,416,102	93.03%
TOTAL	715,046,726	747,250,000	1,462,296,726	100.00%

PONDERATION DES CREDITS DU SECTEUR CULTUREL PAR MINISTERE



**POUVOIR EXECUTIF
SECTEUR CULTUREL**

**PRESENTATION ET CREDITS DU
MINISTERE DES CULTES**

1411. MINISTERE DES CULTES**a) Cadre légal, Missions et Attributions**

Le Ministère des Cultes est créé et régi par le Décret du 5 août 1987. En référence à ce Décret, les principales missions et attributions sont :

- Veiller à l'exécution des lois relatives au libre exercice des divers Cultes Religieux;
- Veiller aussi à l'exécution des conventions, des concordats ou des accords particuliers signés par le Gouvernement avec les Eglises ou toutes Religions établies sur le territoire de la République ;
- Recenser et enregistrer les divers cultes, sectes, confessions, missions religieuses et Eglises établis dans le pays ;
- Visiter régulièrement les églises, les temples...etc et faire un relevé de leurs œuvres sociales et éducatives, en vue de leur intégration dans le plan global de développement du pays ;
- Recevoir les plaintes et les réclamations des Responsables des différents Cultes ;
- Mener des enquêtes et veiller à l'exécution des décisions prises ;

b) Structure organisationnelle

Le Ministère des Cultes est organisé suivant une structure hiérarchisée placée sous l'autorité d'un Ministre auquel peuvent être adjoints un ou des Secrétaires d'Etat. Les différents niveaux administratifs sont les suivants :

- Une Structure Centrale comprenant une Direction Générale assistée d'une Direction Administrative, de trois (3) Directions Techniques et de quatre (4) Directions Départementales.

c) Objectifs pour l'année fiscale 2010 - 2011

- Encourager très fortement, par des mécanismes appropriés, toutes initiatives visant au regroupement des Églises en vue d'un meilleur encadrement de la part du Ministère des Cultes ;
- Contribuer à maintenir une culture de tolérance, de paix et d'harmonie entre les diverses confessions.

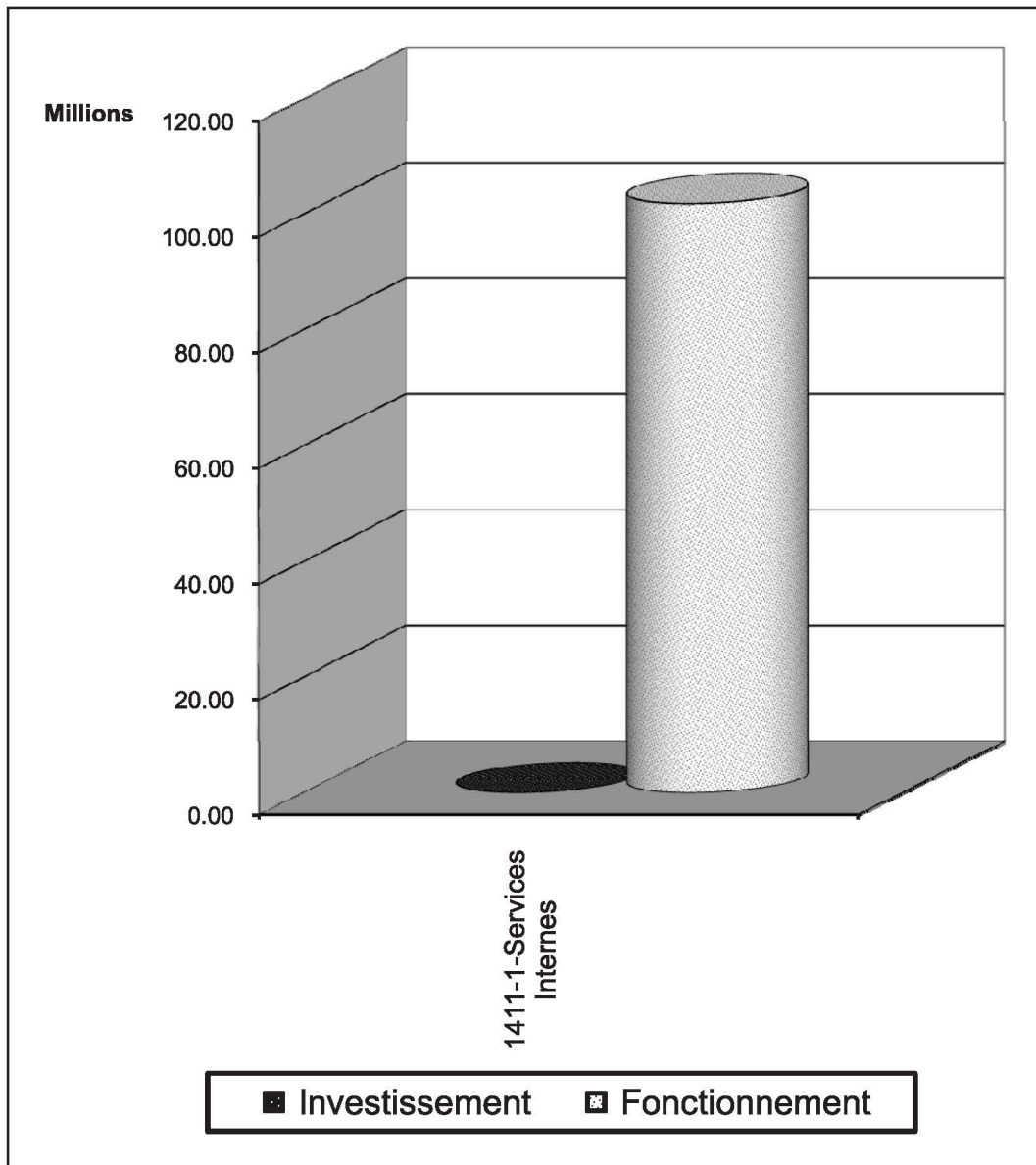
d) Situation du personnel

- Effectif et masse salariale

Personnel Régulier (PR)		Personnel Contractuel (PC)		Total Effectif (TE)	Total Masse salariale (T M S)	% PR/MS	% PC/MS
<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>	<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>				
150	2 623 350	-	-	150	2 623 350	100,00	-

**1411 - MINISTERE DES CULTES
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTION ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011**

SECTION	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
1411-1-Services Internes	101,880,624	0	101,880,624	100.00%
TOTAL	101,880,624	0	101,880,624	100.00%



BUDGET DE L'EXERCICE 2010 - 2011
REPARTITION DES CREDITS PAR SECTION, ARTICLE ET PROGRAMME

INSTITUTION	Crédit 10-11
14-SECTEUR CULTUREL	1,462,296,726
1411-MINISTERE DES CULTES	101,880,624
1411-1-12 DIRECTION GENERALE	101,880,624
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	43,129,661
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	2,050,000
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	900,000
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	700,000
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	54,900,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	200,964

**POUVOIR EXECUTIF
SECTEUR CULTUREL**

**PRESENTATION ET CREDITS DU
MINISTERE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION**

1412. MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**a) Cadre légal, Mission et Attributions**

Le Ministère de la Culture et de la Communication est régi et créé par l'Arrêté du 16 mars 2004. Ses principales missions et attributions sont :

- Sauvegarder, conserver et Promouvoir la Culture Nationale ;
- Préserver et conserver les traditions culturelles, les documents, oeuvres et monuments qui constituent le patrimoine national ;
- Stimuler et encourager la création et la production artistique ;
- Promouvoir et diffuser la culture nationale ;
- Participer à l'éducation civique du peuple haïtien ;
- Défendre l'environnement culturel contre tout ce qui tendrait à le défigurer ;
- Encadrer les créateurs dans la défense de leurs droits d'auteur ;
- Représenter l'Etat dans toutes activités et négociations dans les domaines relatifs à la Culture ;

b) Structure Organisationnelle

Le Ministère de la Culture et de la Communication est organisé suivant une structure hiérarchisée placée sous l'autorité d'un Ministre auquel peuvent être adjoints un ou des Secrétaires d'Etat. Les différents niveaux administratifs sont les suivants :

- Une Structure Centrale comprenant une Direction Générale assistée d'une Direction Administrative, de cinq (5) Directions Techniques et de deux (2) Directions Départementales ;
- Douze (12) Services Externes.

c) Objectifs pour l'année fiscale 2010 - 2011

- Améliorer la gouvernance du secteur culturel;
- Réhabiliter, aménager et construire des infrastructures culturelles de base ;
- Mettre en valeur les ressources culturelles comme vecteurs de création de richesses et d'opportunités d'emplois, notamment à travers le développement des entreprises culturelles ;
- Favoriser le développement d'entreprises culturelles ;
- Conserver, développer et valoriser le patrimoine culturel, matériel et immatériel ;
- Favoriser le développement des arts et de la littérature.

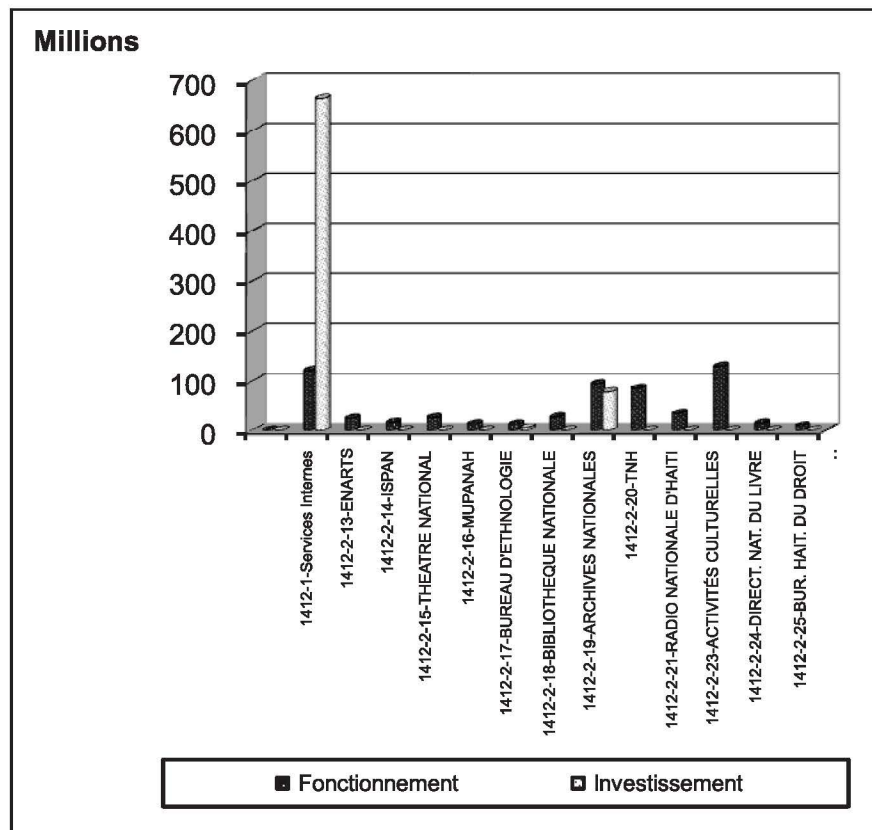
d) Situation du personnel

- Effectif et masse salariale

Personnel Régulier (PR)		Personnel Contractuel (PC)		Total Effectif (TE)	Total Masse salariale (T M S)	% PR/MS	% PC/MS
<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>	<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>				
1 006	18 856 225	62	1 660 300	1 068	20 516 525	91,91	8,09

**1412 - MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION (MCC)
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTION ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 -2011**

SECTION			TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
1412-1-Services Internes	120,891,533	664,250,000	785,141,533	57.71%
1412-2-13-ENARTS	24,815,249	0	24,815,249	1.82%
1412-2-14-ISPAN	17,006,140	0	17,006,140	1.25%
1412-2-15-THEATRE NATIONAL	26,189,177	0	26,189,177	1.93%
1412-2-16-MUPANAH	14,195,508	0	14,195,508	1.04%
1412-2-17-BUREAU D'ETHNOLOGIE	13,858,864	5,000,000	18,858,864	1.39%
1412-2-18-BIBLIOTHEQUE NATIONALE	27,464,721	0	27,464,721	2.02%
1412-2-19-ARCHIVES NATIONALES	94,130,663	78,000,000	172,130,663	12.65%
1412-2-20-TNH	85,455,041	0	85,455,041	6.28%
1412-2-21-RADIO NATIONALE D'HAITI	35,095,236	0	35,095,236	2.58%
1412-2-23-ACTIVITÉS CULTURELLES	128,289,840	0	128,289,840	9.43%
1412-2-24-DIRECT. NAT. DU LIVRE	15,747,898	0	15,747,898	1.16%
1412-2-25-BUR. HAIT. DU DROIT D'AUTEUR	10,026,232	0	10,026,232	0.74%
TOTAL	613,166,102	747,250,000	1,360,416,102	100.00%



BUDGET DE L'EXERCICE 2010 - 2011
REPARTITION DES CREDITS PAR SECTION, ARTICLE ET PROGRAMME

INSTITUTION	Crédit 10-11
1412-MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION	1,360,416,102
1412-1-11 BUREAU DU MINISTRE	43,311,865
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	24,632,144
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	7,198,426
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	1,545,720
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	1,205,575
5 IMMOBILISATION INCORPORELLE	0
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	8,730,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	0
1412-1-12 DIRECTION GENERALE	741,829,669
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	48,834,222
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	7,018,914
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	5,310,000
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	3,548,790
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	4,645,224
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	8,222,519
1412-1-12-50- PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE	10,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	10,000,000
1412-1-12-51-PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT CULTUREL , DE LOISIRS ET DE COMMUNICATION	654,250,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	654,250,000
1412-2-13-ECOLE NATIONALE DES ARTS	24,815,249
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	21,573,283
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	1,040,151
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	1,611,328
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	590,487
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	0
1412-2-14-INSTITUT DE SAUEGARDE DU PATRIMOINE NATIONAL	17,006,140
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	15,604,032
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	79,333
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	322,775
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	1,000,000
1412-2-15-THEATRE NATIONAL	26,189,177
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	24,536,612
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	55,600
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	1,019,715
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	156,631
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	420,618
1412-2-16-MUSEE DU PANTHEON NATIONAL	14,195,508
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	11,895,508
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	600,000
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	700,000
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	1,000,000
1412-2-17-BUREAU D'ETHNOLOGIE	18,858,864
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	11,410,075
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	1,041,467
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	307,322
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	0
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	1,100,000
1412-2-17-50-PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT CULTUREL , DE LOISIRS ET DE COMMUNICATION	5,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	5,000,000

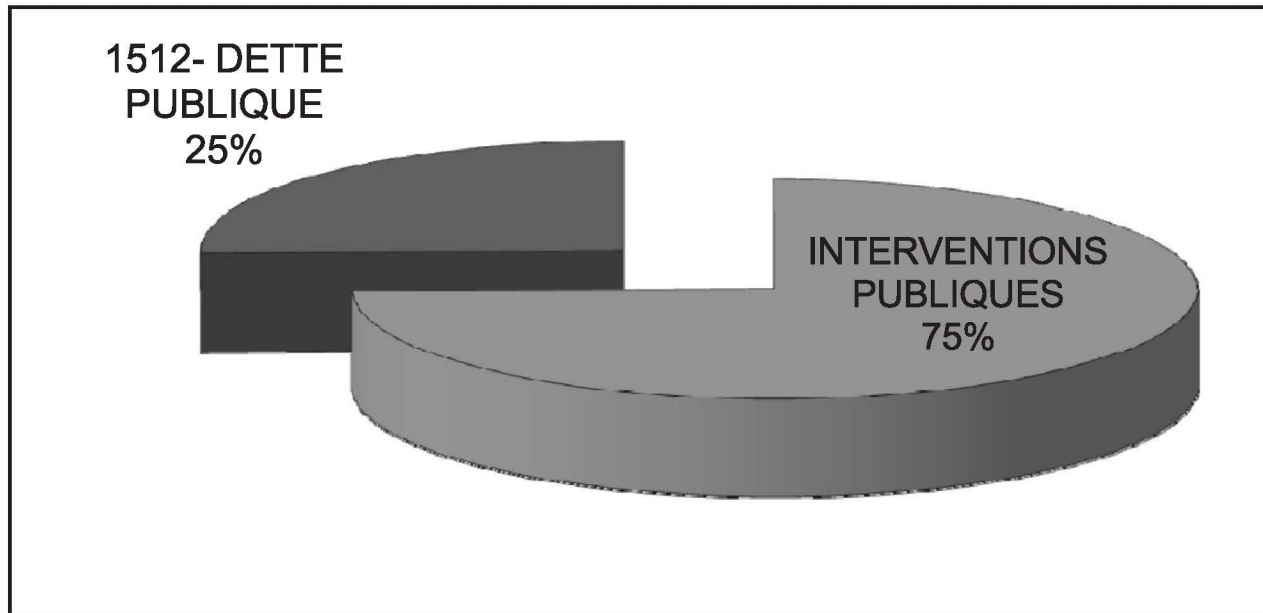
BUDGET DE L'EXERCICE 2010 - 2011
REPARTITION DES CREDITS PAR SECTION, ARTICLE ET PROGRAMME

INSTITUTION	Crédit 10-11
1412-2-18-BIBLIOTHEQUE NATIONALE	27,464,721
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	17,581,427
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	4,532,294
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	2,727,000
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	2,144,001
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	28,150
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	451,850
1412-2-19-ARCHIVES NATIONALES	172,130,663
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	75,102,355
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	12,374,003
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	3,340,980
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	2,887,267
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	426,058
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	0
1412-2-19-50-PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT CULTUREL , DE LOISIRS ET DE COMMUNICATION	78,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	78,000,000
1412-2-20-TELEVISION NATIONALE D'HAITI	85,455,041
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	69,297,748
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	3,115,253
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	11,163,467
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	1,587,500
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	291,073
1412-2-21-RADIO NATIONALE D'HAITI	35,095,236
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	27,286,627
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	2,100,407
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	4,375,807
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	1,332,395
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	0
1412-2-23-ACTIVITÉS CULTURELLES	128,289,840
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	128,289,840
1412-2-24-DIRECTION NATIONALE DU LIVRE	15,747,898
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB. ,ALLOC, INDEMNISATIONS	15,747,898
1412-2-25-BUREAU HAITIEN DU DROIT D'AUTEUR	10,026,232
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	10,026,232

**POUVOIR EXECUTIF
AUTRES ADMINISTRATIONS**

POUVOIR EXECUTIF
CREDITS BUDGETAIRES DU SECTEUR «AUTRES ADMINISTRATIONS»
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011

	MONTANT	%
1511-INTERVENTIONS PUBLIQUES	6,404,364,749	74.60%
1512- DETTE PUBLIQUE	2,180,452,805	25.40%
TOTAL	8,584,817,554	100.00%

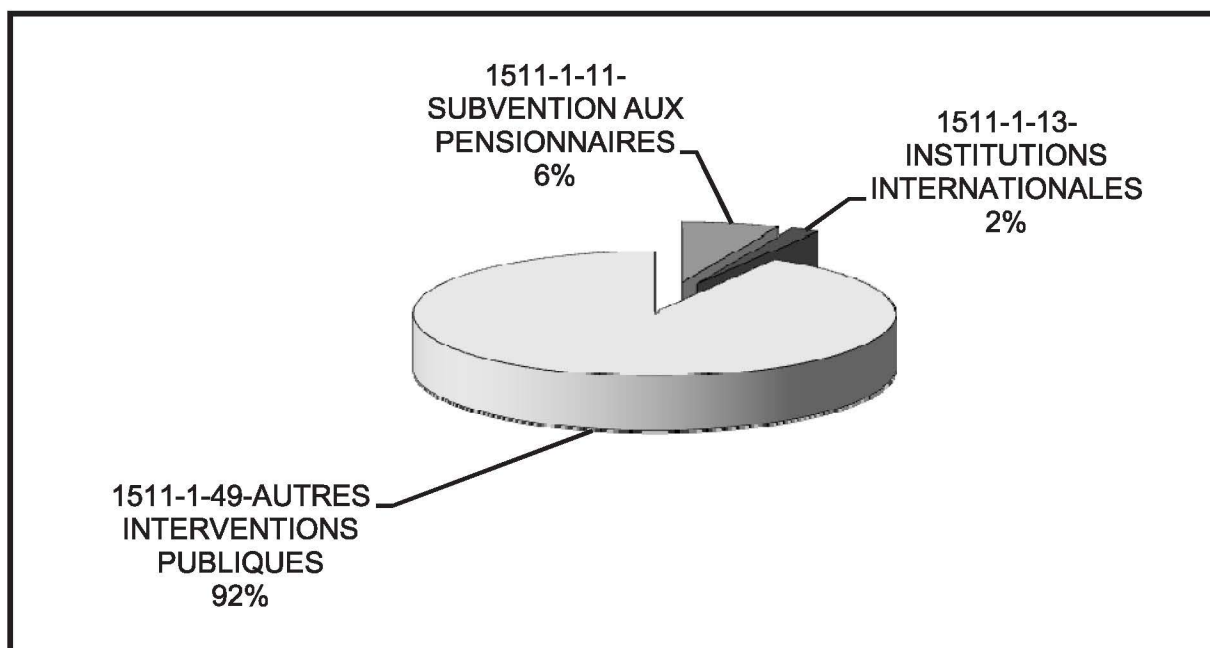


**POUVOIR EXECUTIF
AUTRES ADMINISTRATIONS**

INTERVENTIONS PUBLIQUES

**1511 - INTERVENTIONS PUBLIQUES
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTION
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011**

SECTION	MONTANT	%
1511-1-11-SUBVENTION AUX PENSIONNAIRES	415,259,273	6.5%
1511-1-13- INSTITUTIONS INTERNATIONALES	120,463,244	1.9%
1511-1-49-AUTRES INTERVENTIONS PUBLIQUES	5,868,642,232	91.6%
TOTAL	6,404,364,749	100%



BUDGET DE L'EXERCICE 2010 - 2011
REPARTITION DES CREDITS PAR SECTION, ARTICLE ET PROGRAMME

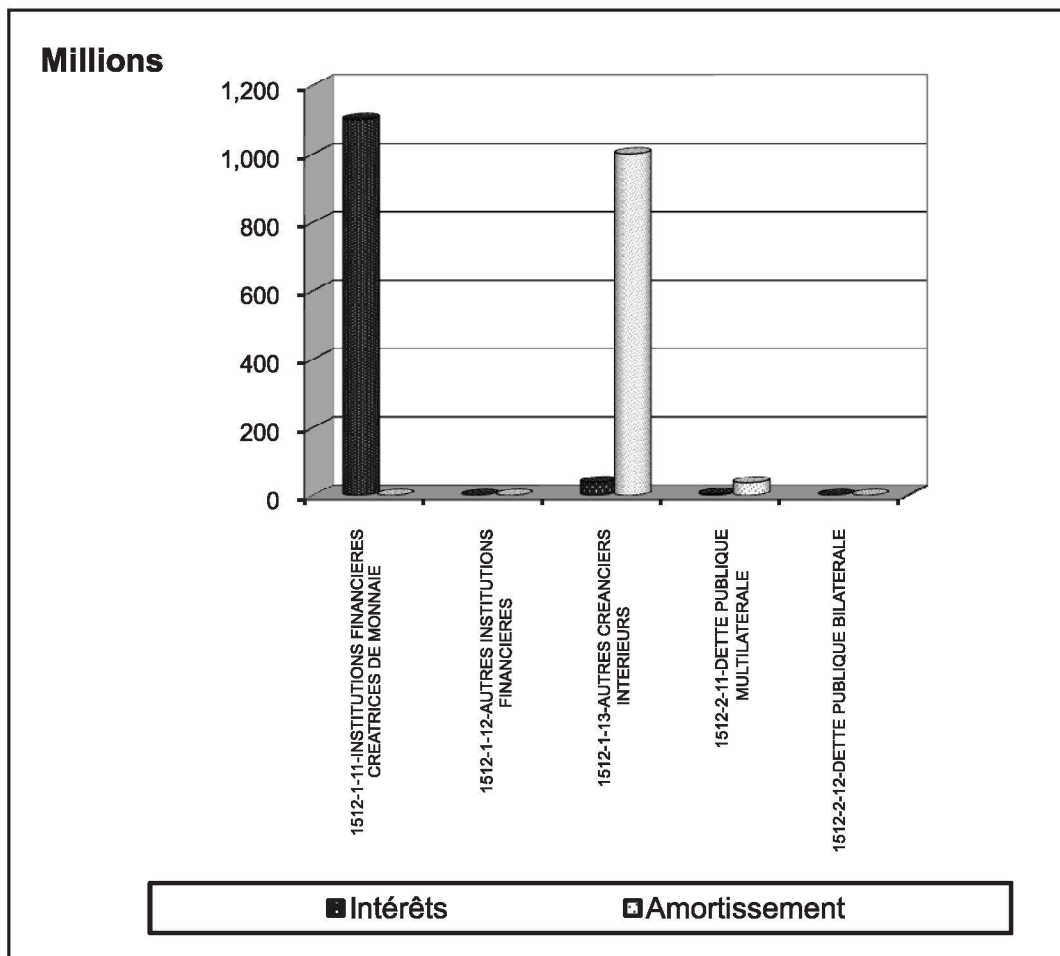
INSTITUTION	Crédit 10-11
15-AUTRES ADMINISTRATIONS	8,584,817,554
1511-INTERVENTIONS PUBLIQUES	6,404,364,749
1511-1-11-SUBVENTION AUX PENSIONNAIRES	415,259,273
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	415,259,273
1511-1-13-AUTRES INSTITUTIONS	120,463,244
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	120,463,244
1511-1-49-AUTRES INTERVENTIONS PUBLIQUES	5,868,642,232
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	10,000,000
5 IMMOBILISATION INCORPORELLE	0
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	4,809,563,440
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	1,049,078,792

**POUVOIR EXECUTIF
AUTRES ADMINISTRATIONS**

DETTE PUBLIQUE

1512 - DETTE PUBLIQUE
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTION ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011

SECTION	NATURE		TOTAL	
	INTÊT	AMORTISSEMENT	MONTANT	%
1512-1-11-INSTITUTIONS FINANCIERES CREATRICES DE MONNAIE	1,100,000,000	0	1,100,000,000	50.45%
1512-1-12-AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES	0	0	0	0.00%
1512-1-13-AUTRES CREANCIERS INTERIEURS	38,707,131	1,000,000,000	1,038,707,131	47.64%
1512-2-11-DETTE PUBLIQUE MULTILATERALE	3,574,970	38,170,704	41,745,674	1.91%
1512-2-12-DETTE PUBLIQUE BILATERALE	0	0	0	0.00%
TOTAL	1,142,282,101	1,038,170,704	2,180,452,805	100.00%



BUDGET DE L'EXERCICE 2010 - 2011
REPARTITION DES CREDITS PAR SECTION, ARTICLE ET PROGRAMME

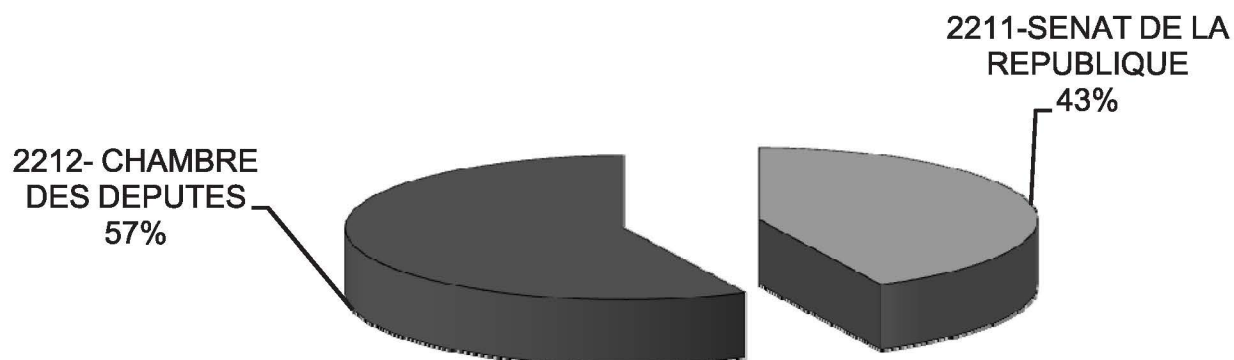
INSTITUTION	Crédit 10-11
1512-DETTE PUBLIQUE	2,180,452,805
TOTAL CREDIT	2,180,452,805
1512-1-11-INSTITUTIONS FINANCIERES CREATRICES DE MONNAIE	1,100,000,000
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	1,100,000,000
1512-1-12-AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES	0
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	0
8 AMORTISSEMENT DE LA DETTE	0
1512-1-13-AUTRES CREANCIERS INTERIEURS	1,038,707,131
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	38,707,131
8 AMORTISSEMENT DE LA DETTE	1,000,000,000
1512-2-11-DETTE PUBLIQUE MULTILATERALE	41,745,674
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	3,574,970
8 AMORTISSEMENT DE LA DETTE	38,170,704
1512-2-12-DETTE PUBLIQUE BILATERALE	0
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	0
8 AMORTISSEMENT DE LA DETTE	0
1512-2-13-AUTRES DETTES EXTERNES	0
8 AMORTISSEMENT DE LA DETTE	0

**CREDITS BUDGETAIRES
DU POUVOIR LEGISLATIF**

POUVOIR LEGISLATIF
CREDITS BUDGETAIRES PAR CHAMBRE ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011

CHAMBRE	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
2211-SENAT DE LA REPUBLIQUE	628,436,107	82,400,000	710,836,107	43%
2212-CHAMBRE DES DEPUTES	924,097,755	25,000,000	924,097,755	57%
TOTAL	1,552,533,862	107,400,000	1,659,933,862	100.00%

REPARTITION DES CREDITS DU PARLEMENT PAR BRANCHE



POUVOIR LEGISLATIF
SECTEUR POLITIQUE

PRESENTATION ET CREDITS
DU SENAT DE LA REPUBLIQUE

2211. SENAT DE LA REPUBLIQUE**a) Cadre légal, Missions et Attributions**

Le Senat de la République est régi par la Constitution de 1987. Ses principales missions et attributions sont :

- Voter les lois d'intérêt public, préparées soit de sa propre initiative, soit de celle de la chambre des Députés, soit de l'initiative de l'Exécutif ;
- Exercer un contrôle continu et efficace de l'action gouvernementale, de celle des institutions et organismes autonomes décentralisés ou déconcentrés de l'Etat ;
- Analyser, amender au besoin, les projets de loi d'intérêt public, les sanctionner par décision majoritaire de l'Assemblée des Sénateurs et les transmettre à l'Exécutif aux fins utiles;
- Réaliser le suivi de l'application des lois et de l'exécution du budget national;
- Accomplir des missions d'information ou d'enquête auprès des Ministères, des Organismes et Entreprises Publiques Autonomes et déconcentrés de l'Etat, des Collectivités Territoriales et toutes autres institutions utilisant des fonds publics;
- S'ériger en Haute Cour de Justice à l'occasion du jugement des grands dignitaires de l'Etat mis en accusation pour crime de haute trahison conformément à l'article 186 de la constitution;
- Approuver ou rejeter le choix du chef de l'Etat de personnalités désignées aux fonctions prévues à cet effet par la Constitution: Commandant en chef de l'Armée, Commandant en chef de la Police Nationale, membre de Conseil d'Administration d'Entreprises Publiques ou d'organismes autonomes décentralisés ou déconcentrés et Ambassadeur d'Haïti;
- Participer au processus de désignation des membres du Conseil Electoral Permanent et du Protecteur du Citoyen;
- Soumettre au Chef de l'Etat une liste de trois (3) candidats par siège à pouvoir à la Cour de Cassation;
- Elire les membres de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif;
- Donner un vote de confiance ou de censure à la déclaration de politique générale du Premier Ministre;
- Questionner ou interpellier le Premier Ministre et ou les membres de son cabinet;
- Inscrire les Sénateurs et valider leur pouvoir;
- Maintenir des relations harmonieuses avec les autres Pouvoirs de l'Etat, les Institutions Publiques Nationales et Parlements Etrangers.

b) Structure organisationnelle

Le Sénat de la République a une structure composée du Bureau de l'Assemblée des Sénateurs assisté d'une Questure, d'un Secrétariat Général et de deux (2) Directions Techniques.

c) Objectifs pour l'année fiscale 2010 - 2011

- Contribuer à doter le pays de cadre légal pour sa modernisation et son développement ;
- Renforcer les différentes commissions du Sénat pour un contrôle plus efficace de l'action gouvernementale ;
- Améliorer le cadre de fonctionnement du Sénat.

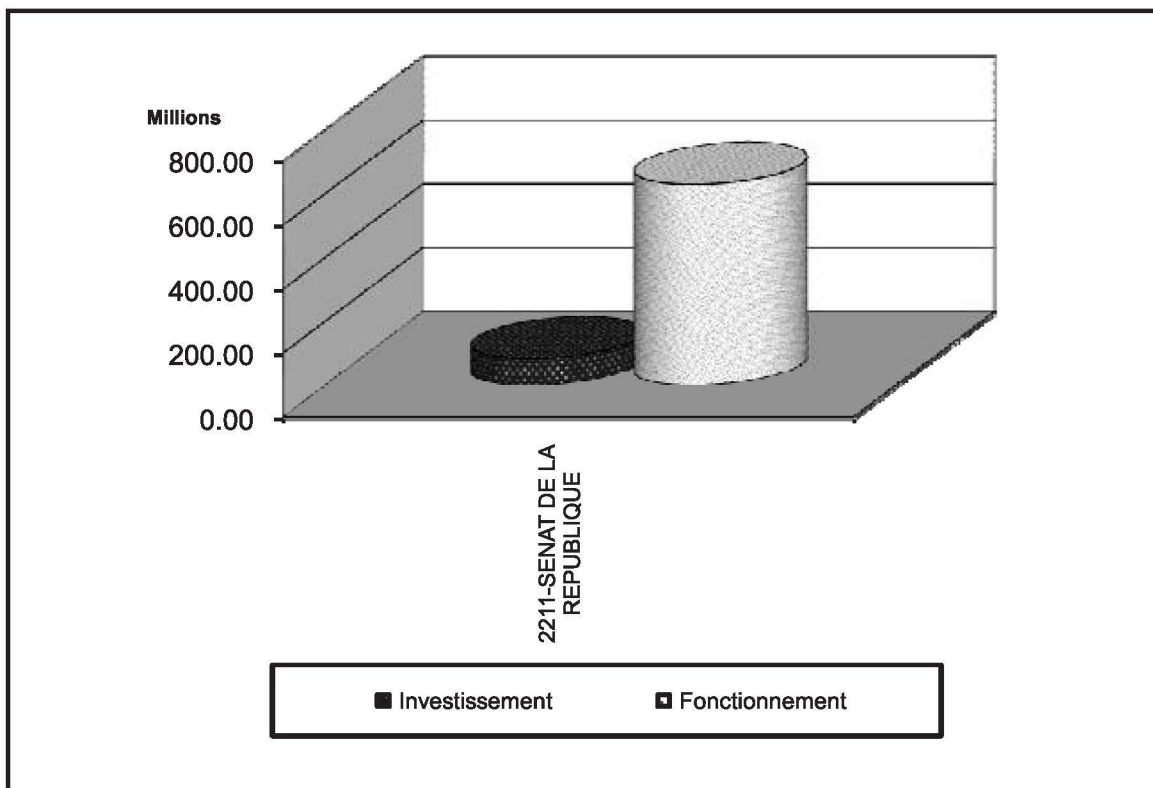
d) Situation du personnel

- Effectif et masse salariale

Personnel Régulier (PR)		Personnel Contractuel (PC)		Total Effectif (TE)	Total Masse salariale (T M S)	% PR/MS	% PC/MS
<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>	<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>				
679	15 104 740	256	6 764 550	935	21 869 290	69,07	30,93

2211 - SENAT DE LA REPUBLIQUE
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTION ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011

SECTION	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
2211-SENAT DE LA REPUBLIQUE	628,436,107	82,400,000	710,836,107	100.00%
TOTAL	628,436,107	82,400,000	710,836,107	100.00%



BUDGET DE L'EXERCICE 2010 - 2011
REPARTITION DES CREDITS PAR SECTION, ARTICLE ET PROGRAMME

INSTITUTION	Crédit 10-11
2- POUVOIR LEGISLATIF	1,660,767,583
2211-SENAT DE LA REPUBLIQUE	710,836,107
2211-1-11-SENAT DE LA REPUBLIQUE	710,836,107
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	388,138,931
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	89,130,327
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	45,150,000
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	18,360,000
5 IMMOBILISATION INCORPORELLE	500,000
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	72,656,849
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	14,500,000
2211-1-12-51- PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE	82,400,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	82,400,000

**POUVOIR LEGISLATIF
SECTEUR POLITIQUE**

**PRESENTATION ET CREDITS
DE LA CHAMBRE DES DEPUTES**

2212. CHAMBRE DES DEPUTES

a) Cadre légal, Missions et Attributions

La Chambre des Députés est régie par la Constitution de 1987. Ses principales missions et attributions sont :

- Voter les lois d'intérêt public, préparées soit de sa propre initiative, soit de celle du Sénat, enfin soit de l'initiative de l'Exécutif ;
- Exercer un contrôle continu et efficace de l'action gouvernementale, de celle des institutions et organismes autonomes décentralisés ou déconcentrés de l'Etat ;
- Analyser, amender au besoin, les projets de loi d'intérêt public, les sanctionner par décision majoritaire de l'Assemblée des Députés et les transmettre à l'Exécutif aux fins utiles ;
- Réaliser le suivi de l'application des lois et de l'exécution du budget national ;
- Prononcer la mise en accusation de hauts dignitaires du pouvoir exécutif et du pouvoir judiciaire pour fautes graves commises dans l'exercice de leur fonction ;
- Donner un vote de confiance ou de censure à la déclaration de politique générale du Premier Ministre ;
- Questionner ou interpellier le Premier Ministre et / ou les membres de son cabinet ;
- Doter la chambre des Députés de règlements et d'un plan d'organisation ;
- Inscrire les Députés et valider leur pouvoir ;
- Maintenir des relations harmonieuses avec les autres pouvoirs de l'Etat, les Institutions Publiques Nationales et le Parlement.

b) Structure Organisationnelle

La Chambre des Députés a une structure composée du Bureau de l'Assemblée des Députés assisté d'un Conseil Technique, d'une Questure, d'un Secrétariat Général et de trois (3) Directions Techniques.

c) Objectifs pour l'année fiscale 2010 - 2011

- Contribuer à doter le pays de cadre légal pour sa modernisation et son développement ;
- Renforcer les différentes commissions de la Chambre des Députés pour un contrôle plus efficace l'action gouvernementale ;
- Améliorer le cadre de fonctionnement de la Chambre des Députés.

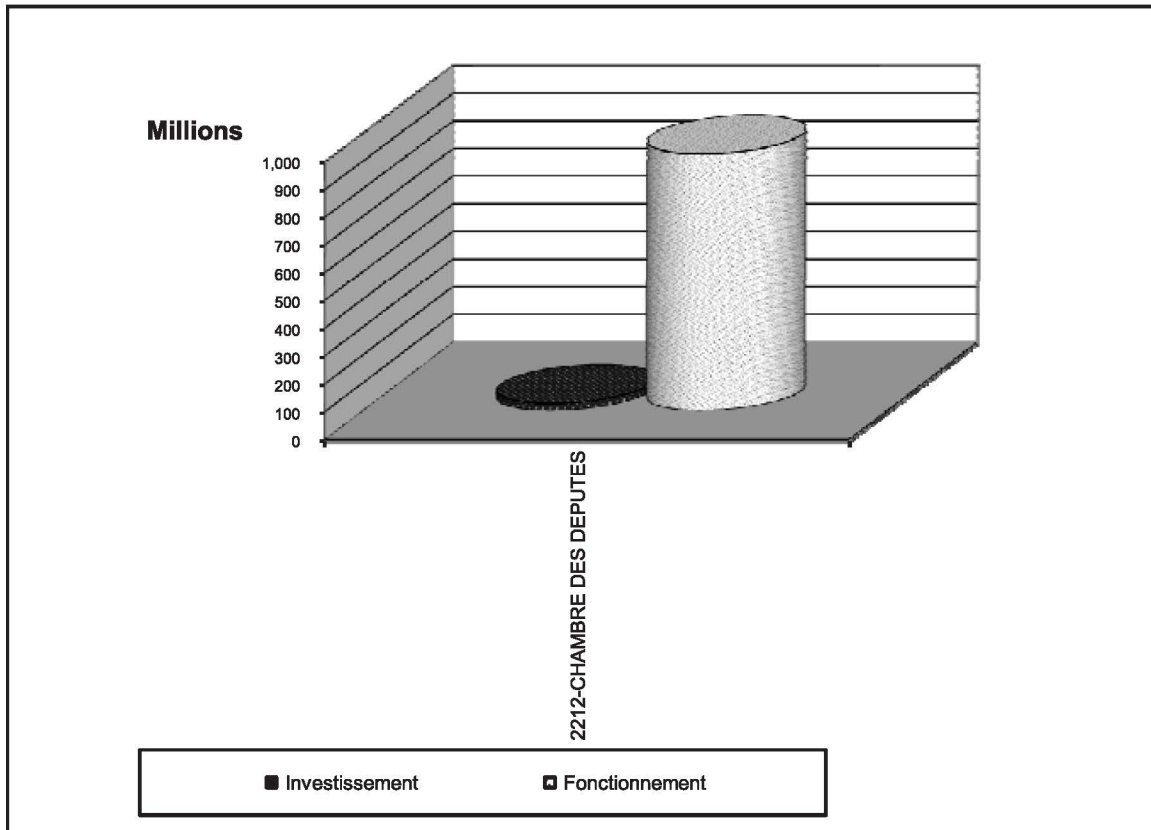
d) Situation du personnel

- Effectif et masse salariale

Personnel Régulier (PR)		Personnel Contractuel (PC)		Total Effectif (TE)	Total Masse salariale (T M S)	% PR/MS	% PC/MS
<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>	<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>				
460	9 364 600	20	394 325	480	9 758 925	95,96	4,04

2212 - CHAMBRE DES DEPUTES
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTION ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011

SECTION	NATURE		MONTANT	%
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT		
2212-CHAMBRE DES DEPUTES	924,097,755	25,000,000	949,097,755	100.00%
TOTAL	924,097,755	25,000,000	949,097,755	100.00%



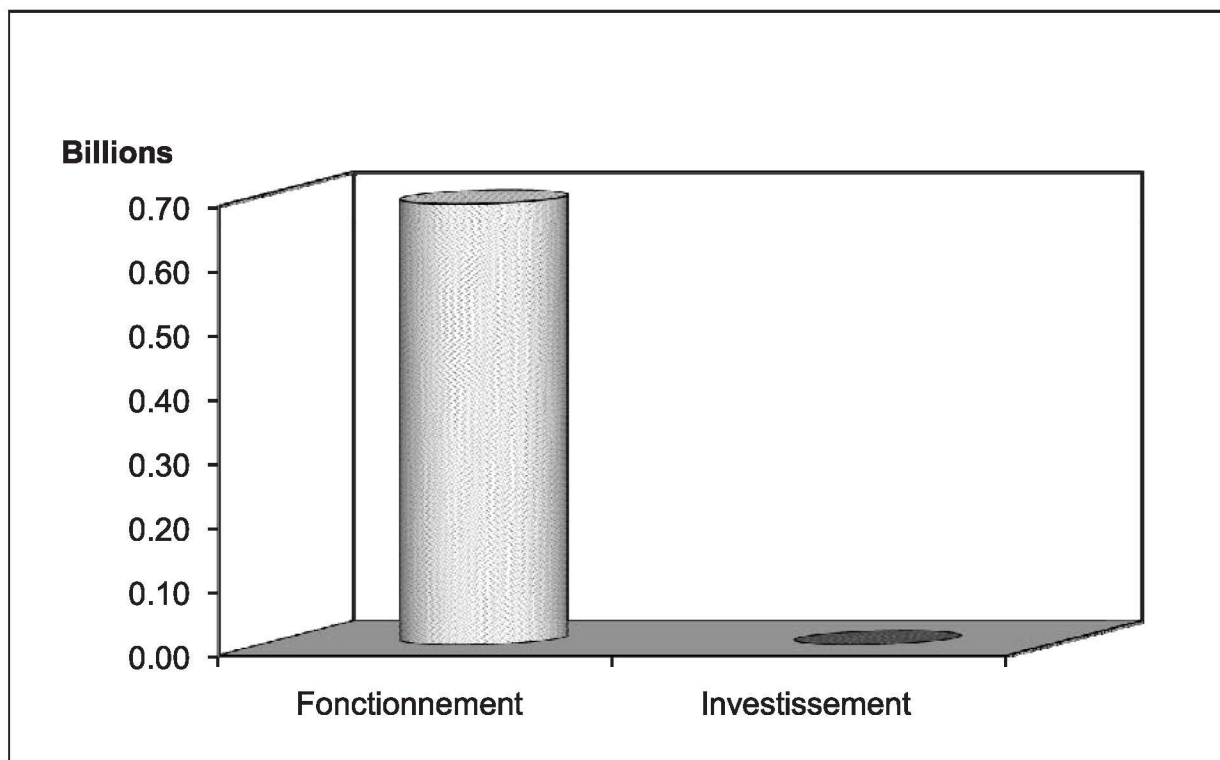
BUDGET DE L'EXERCICE 2010 - 2011
REPARTITION DES CREDITS PAR SECTION, ARTICLE ET PROGRAMME

INSTITUTION	Crédit 10-11
2212- CHAMBRE DES DEPUTES	949,097,755
2212-1-11-CHAMBRE DES DEPUTES	320,059,559
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	266,448,959
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	24,168,000
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	26,967,600
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	2,475,000
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	0
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	0
2212-1-12-QUESTURE DE LA CHAMBRE DES DEPUTES	27,403,000
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	26,403,000
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	0
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	1,000,000
2212-2-11-CHAMBRE DES DEPUTES	601,635,196
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	378,811,167
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	65,733,629
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	48,430,400
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	36,260,000
5 IMMOBILISATION INCORPORELLE	1,300,000
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	45,980,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	120,000
2212-1-12-51- PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE	25,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	25,000,000

**CREDITS BUDGETAIRES
DU POUVOIR JUDICIAIRE**

POUVOIR JUDICIAIRE
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTION ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011

SECTION	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
3211-CONSEIL SUPERIEUR DU POUVOIR JUDICIAIRE	686,467,361	0	686,467,361	100%
TOTAL	686,467,361	0	686,467,361	100%



POUVOIR JUDICIAIRE

PRESENTATION ET CREDITS DU CONSEIL SUPERIEUR DU POUVOIR JUDICIAIRE SECTEUR POLITIQUE

3211. CONSEIL SUPERIEUR DU POUVOIR JUDICIAIRE**a) Cadre légal, Missions et Attributions**

Le Pouvoir Judiciaire est régie par la loi du 17 décembre 2007. Ses principales missions et attributions sont :

- Veiller au fonctionnement régulier et efficace des Cours et Tribunaux ;
- Donner son avis sur les projets de politique judiciaire élaborés par le Pouvoir Exécutif ;
- Appliquer la politique judiciaire de l'Etat ;
- Veiller à ce que les dossiers des justiciables soient traités avec diligence ;
- Participer avec le pouvoir exécutif à l'élaboration de la politique de formation des juges, des auxiliaires de justice et des autres catégories de personnel du Pouvoir Judiciaire.

b) Structure Organisationnelle

Le Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire Comprend :

- L'Administration
- La Cour de Cassation
- La Cour d'Appel
- Les Tribunaux

c) Objectifs pour l'Exercice Fiscal 2010 - 2011

- Contribuer à la fourniture d'une justice équitable et de qualité en toute transparence ;
- Contribuer à la modernisation du système judiciaire.

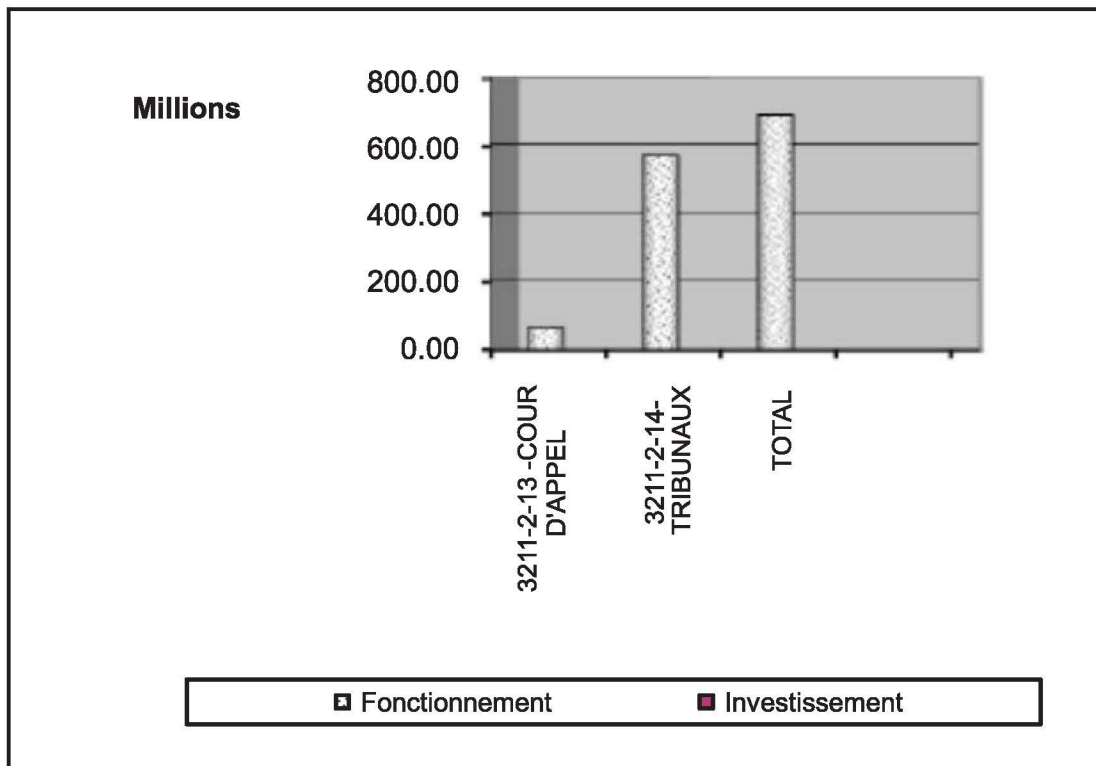
d) Situation du personnel

- Effectif et masse salariale

Personnel Régulier (PR)		Personnel Contractuel (PC)		Total Effectif (TE)	Total Masse salariale (T M S)	% PR/MS	% PC/MS
<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>	<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>				
				683	35 533 640	100,00	-
683	35 533 640	-	-				

**3211 - CONSEIL SUPERIEUR DU POUVOIR JUDICIAIRE
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTION ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011**

SECTION	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
3211-1-11- ADMINISTRATION GENERALE	0	0	0	0.00%
3211-2-12- COUR DE CASSATION	58,309,050	0	58,309,050	8.49%
3211-2-13 -COUR D'APPEL	61,099,268	0	61,099,268	8.90%
3211-2-14- TRIBUNAUX	567,059,043	0	567,059,043	82.61%
TOTAL	686,467,361	0	686,467,361	100.00%



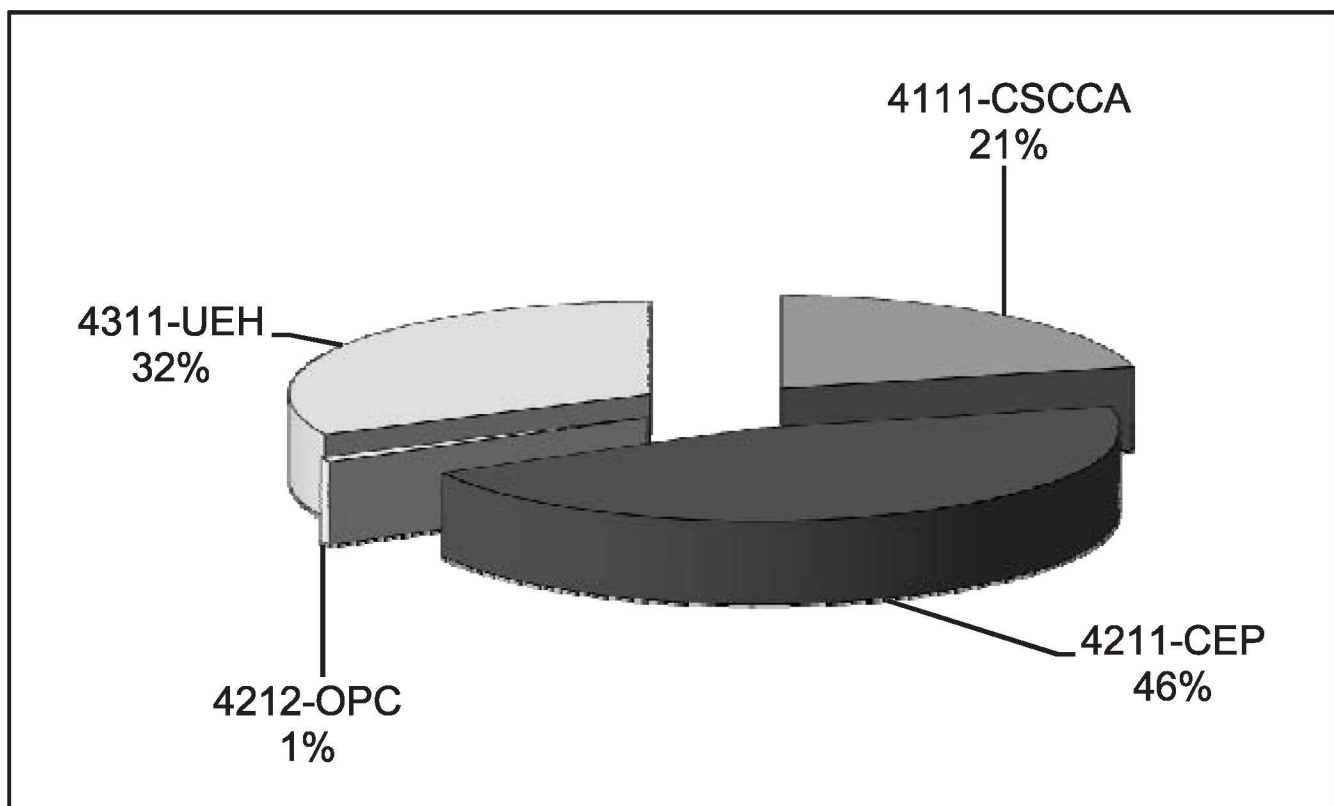
BUDGET DE L'EXERCICE 2010 - 2011
REPARTITION DES CREDITS PAR SECTION, ARTICLE ET PROGRAMME

INSTITUTION	Crédit 10-11
3- POUVOIR JUDICIAIRE	686,467,361
3211-CONSEIL SUPERIEUR DU POUVOIR JUDICIAIRE	686,467,361
3211-1-11-ADMINISTRATION GENERALE	0
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	0
3211-2-12-COUR DE CASSATION	58,309,050
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	49,641,197
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	2,994,919
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	2,472,934
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	2,450,000
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	250,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	500,000
3211-1-13-COUR D'APPEL	61,099,268
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	45,427,557
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	6,850,000
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	4,455,044
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	3,500,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	866,667
3211-2-14-TRIBUNAUX	567,059,043
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	504,639,490
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	15,311,782
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	20,867,924
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	11,351,611
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	14,888,236

INSTITUTIONS INDEPENDANTES

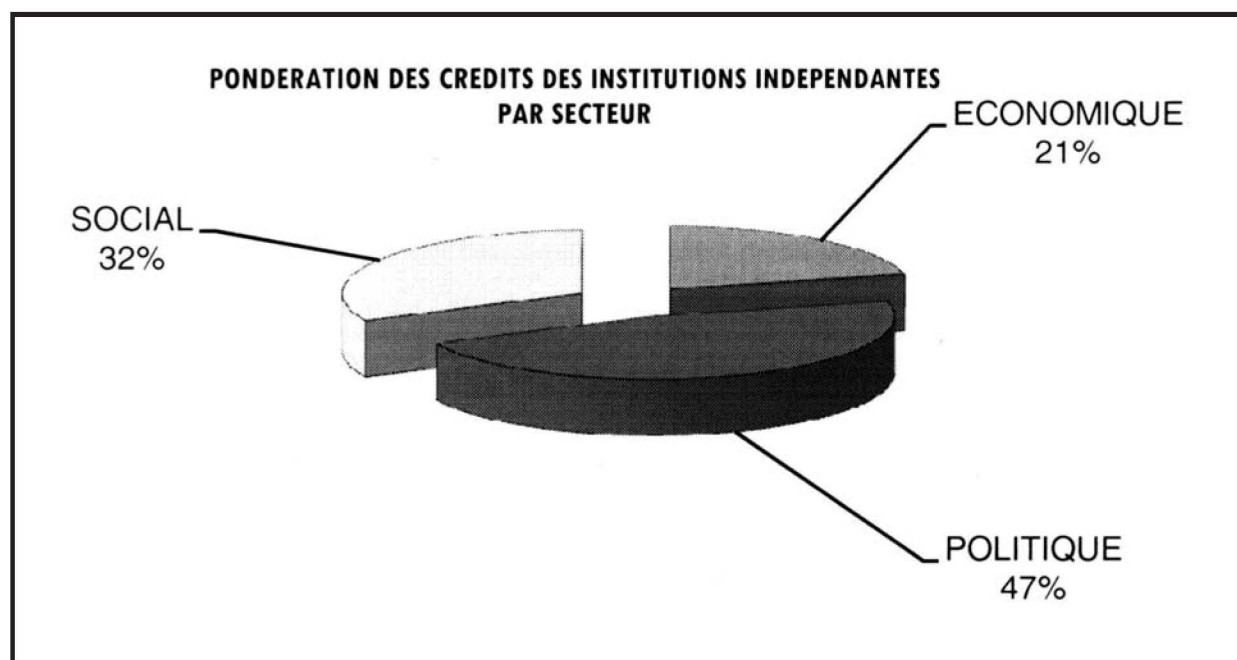
ORGANISMES INDEPENDANTS
CREDITS BUDGETAIRES PAR INSTITUTION ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011

INSTITUTION	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
4111-CSCCA	305,000,194	117,000,000	422,000,194	21.28%
4211-CEP	291,319,205	615,000,000	906,319,205	45.71%
4212-OPC	16,731,447	0	16,731,447	0.84%
4311-UEH	446,305,623	191,291,653	637,597,276	32.16%
TOTAL	1,059,356,469	923,291,653	1,982,648,122	100.00%



INSTITUTIONS INDEPENDANTES
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTEUR ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011

SECTEUR	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
ECONOMIQUE	305,000,194	117,000,000	422,000,194	21.28%
POLITIQUE	308,050,653	615,000,000	923,050,653	46.56%
SOCIAL	446,305,623	191,291,653	637,597,276	32.16%
TOTAL	1,059,356,469	923,291,653	1,982,648,122	100.00%



INSTITUTIONS INDEPENDANTES**SECTEUR ECONOMIQUE****COUR SUPERIEURE DES COMPTES
ET DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF**

4111.- COUR SUPERIEURE DES COMPTES ET DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF

a) Cadre légal, Missions et Attributions

La Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif est régie par le Décret du 23 novembre 2005. Ses principales missions et attributions sont :

- Contrôler, sur les plans Administratif et Juridictionnel, les recettes et les dépenses de l'Etat;
- Jouer le rôle de Tribunal Administratif;
- Vérifier la Comptabilité des Collectivités Territoriales, ainsi que celle des Entreprises d'Etat, des Organismes Autonomes et des Entreprises Mixtes.
- Connaître les litiges mettant en cause l'Etat et les Collectivités Territoriales, l'Administration et les Fonctionnaires Publics, les Services Publics et les Administrés.

b) Structure Organisationnelle

La Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif est organisée suivant une Structure Centrale placée sous l'autorité du Conseil de la Cour et comprend :

- Une Direction des Affaires Administratives, cinq (5) Directions Techniques, une (1) Unité de Coordination et neuf (9) Directions Départementales.
- Un Tribunal Administratif ayant un Auditorat et un Greffe.

c) Objectifs pour l'année fiscale 2010 - 2011

- Assurer un service de contrôle de qualité fidèle aux normes et procédures nationales;
- Etablir un environnement de contrôle propice à la reddition des comptes devant la nation;
- Renforcer la capacité institutionnelle de la CSCCA pour un meilleur contrôle de l'utilisation des ressources de l'Etat.

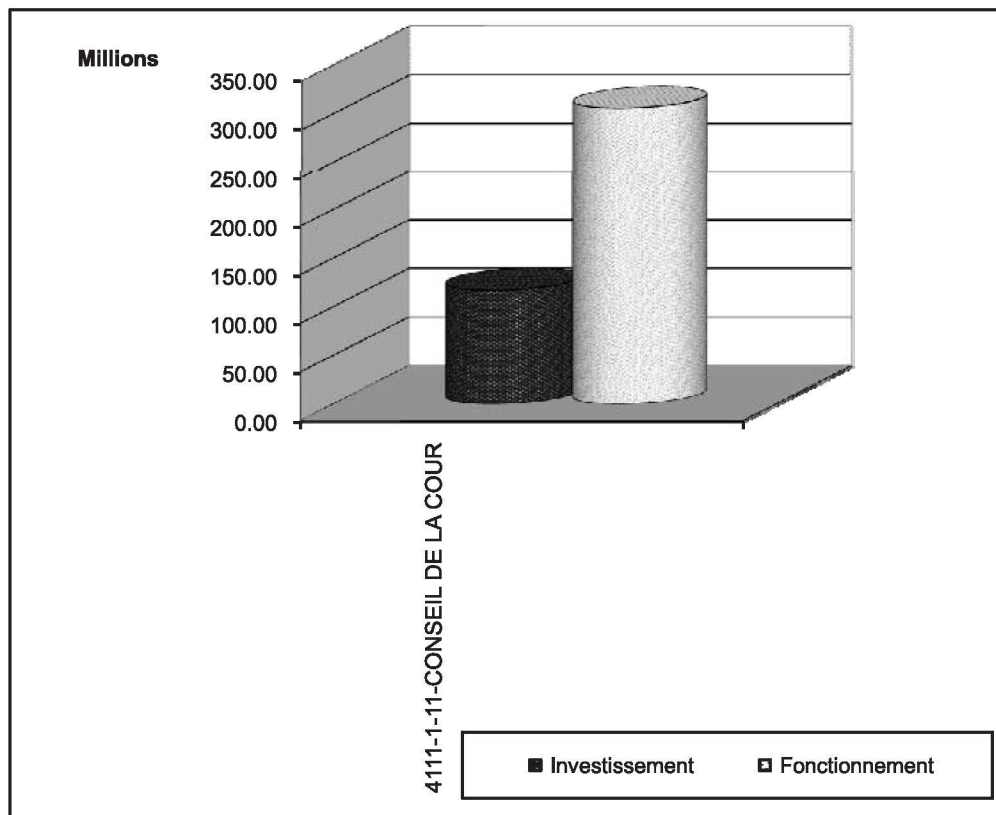
b) Situation du personnel

o Effectif et masse salariale

Personnel Régulier (PR)		Personnel Contractuel (PC)		Total Effectif (TE)	Total Masse salariale (T M S)	% PR/MS	% PC/MS
<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>	<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>	887	18 429 705	91,11	8,89
775	16 791 600	112	1 638 105				

**4111.- COUR SUPERIEURE DES COMPTES ET DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF
(CSCCA)
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTION ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011**

SECTION	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
4111-1-11-CONSEIL DE LA COUR	305,000,194	117,000,000	422,000,194	100.00%
TOTAL	305,000,194	117,000,000	422,000,194	100.00%



BUDGET DE L'EXERCICE 2010 - 2011
REPARTITION DES CREDITS PAR SECTION, ARTICLE ET PROGRAMME

INSTITUTION	Crédit 10-11
4- INSTITUTIONS INDEPENDANTES	1,960,267,583
4111-COUR SUPERIEURE DES COMPTES ET DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF	422,000,194
4111-1-11-CONSEIL DE LA COUR	422,000,194
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	255,002,650
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	13,775,097
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	5,583,252
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	2,630,210
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	820,731
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	27,188,253
4111-1-11-50- PROGRAMME D' APPUI A LA GOUVERNANCE	35,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	35,000,000
4111-1-11-51-PROGRAMME DE RECONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES EDIFICES PUBLICS	82,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	82,000,000

INSTITUTIONS INDEPENDANTES
SECTEUR POLITIQUE

CONSEIL ELECTORAL PROVISOIRE

4211.- CONSEIL ÉLECTORAL PROVISOIRE

a) Cadre légal, Missions et Attributions

Le Conseil Electoral est régi par la Constitution 1987. Ses principales missions et attributions sont :

- Elaborer le projet de loi électorale qui sera soumis à l'exécutif pour les suites nécessaires;
- Assurer la tenue à jour des listes électorales;
- Entreprendre ou encourager toute initiative susceptible d'éduquer le peuple en matière électorale;
- Procéder à l'identification et au recensement des électeurs;
- Organiser des élections;
- Trancher les conflits entre les Partis aux élections;
- Intervenir dans les cas de violation de la Loi Electorale;
- Préparer les dossiers des contrevenants pour les déférer par-devant le Tribunal compétent;
- Déterminer et acquérir l'équipement nécessaire à l'exécution des opérations électorales;
- Veiller à l'entretien et à la conservation des biens meubles et immeubles de l'Institution.

b) Structure Organisationnelle

Le Conseil Electoral Provisoire comprend :

- Le Bureau de Conseil
- Le Conseil d'Administration
- La Direction Générale assistée de la Direction Administrative et de trois (3) Directions Techniques

c) Objectifs pour l'année fiscale 2010 - 2011

- Réaliser des élections présidentielles, législatives et celles pour le renouvellement des organes des Collectivités Territoriales.

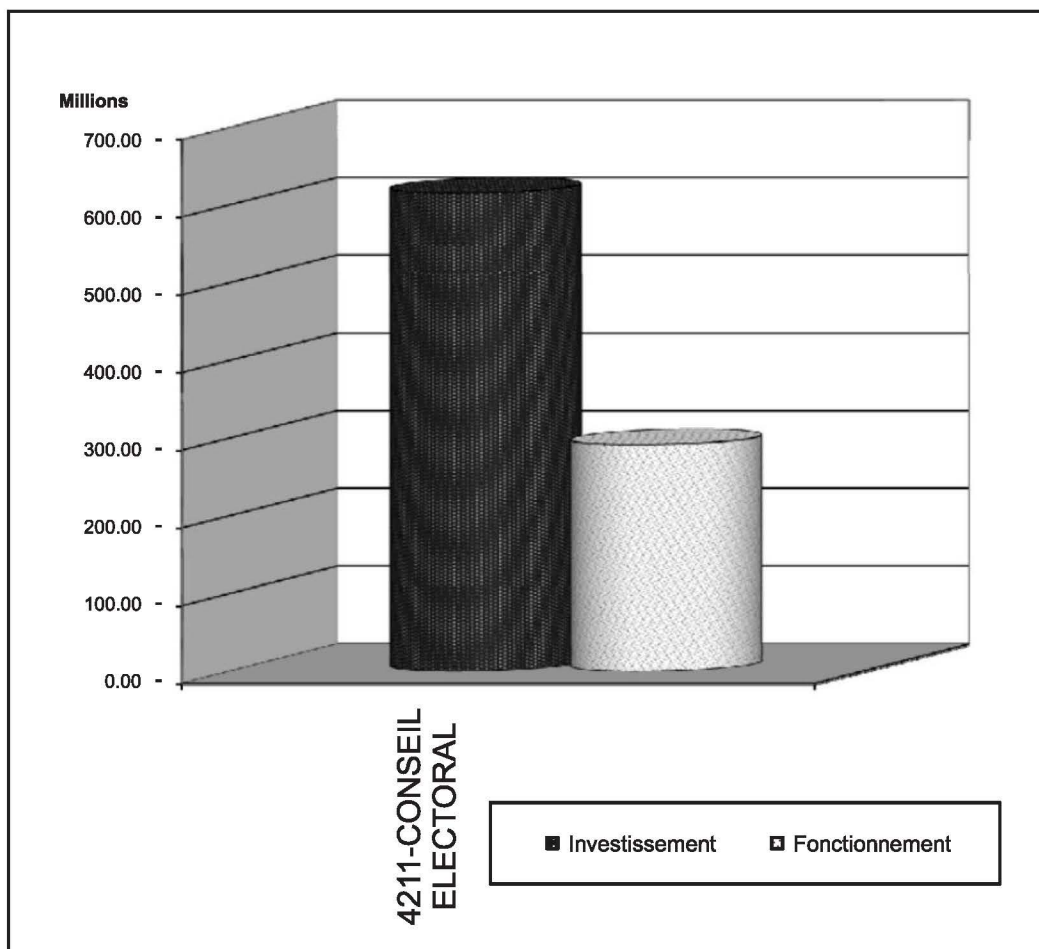
d) Situation du personnel

o Effectif et masse salariale

Personnel Régulier (PR)		Personnel Contractuel (PC)		Total Effectif (TE)	Total Masse salariale (T M S)	% PR/MS	% PC/MS
<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>	<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>				
17	1 445 110	380	7 578 317	397	9 032 427	16,00	84,00

**4211.- CONSEIL ELECTORAL PROVISOIRE (CEP)
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTION ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011**

SECTION	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
4211-CONSEIL ELECTORAL	291,319,205	615,000,000	906,319,205	100.00%
TOTAL	291,319,205	615,000,000	906,319,205	100.00%



BUDGET DE L'EXERCICE 2010 - 2011
REPARTITION DES CREDITS PAR SECTION, ARTICLE ET PROGRAMME

INSTITUTION	Crédit 10-11
4211-CONSEIL ELECTORAL	906,319,205
4211-1-11-CONSEIL ELECTORAL	906,319,205
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	244,866,408
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	12,730,000
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	6,498,500
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	7,224,297
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	0
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	20,000,000
4211-1-12-50- PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE	615,000,000
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	615,000,000

INSTITUTIONS INDEPENDANTES
SECTEUR POLITIQUE

OFFICE DE PROTECTION DU CITOYEN

4212.- OFFICE DE PROTECTION DU CITOYEN

a) Cadre légal, Missions et Attribution

L'Office de Protection du Citoyen est régi par le Décret du 16 octobre 1995. Sa principale mission et attribution est de protéger tout individu contre toutes formes d'abus et erreurs, volontaires ou non de l'Administration Publique et des Institutions Autonomes.

b) Structure Organisationnelle

L'Office de la Protection du Citoyen comprend :

- Le Bureau du Protecteur
- Une (1) Direction des Affaires Administratives
- Une (1) Direction Technique

c) Objectifs pour l'année fiscale 2010 - 2011

- Rapprocher l'Office de Protection Civile de l'ensemble de la population par le Programme de Proximité Citoyenne;
- Améliorer la visibilité de l'Office de Protection du Citoyen;
- Développer la sensibilisation aux droits et devoirs pour une citoyenneté consciente.

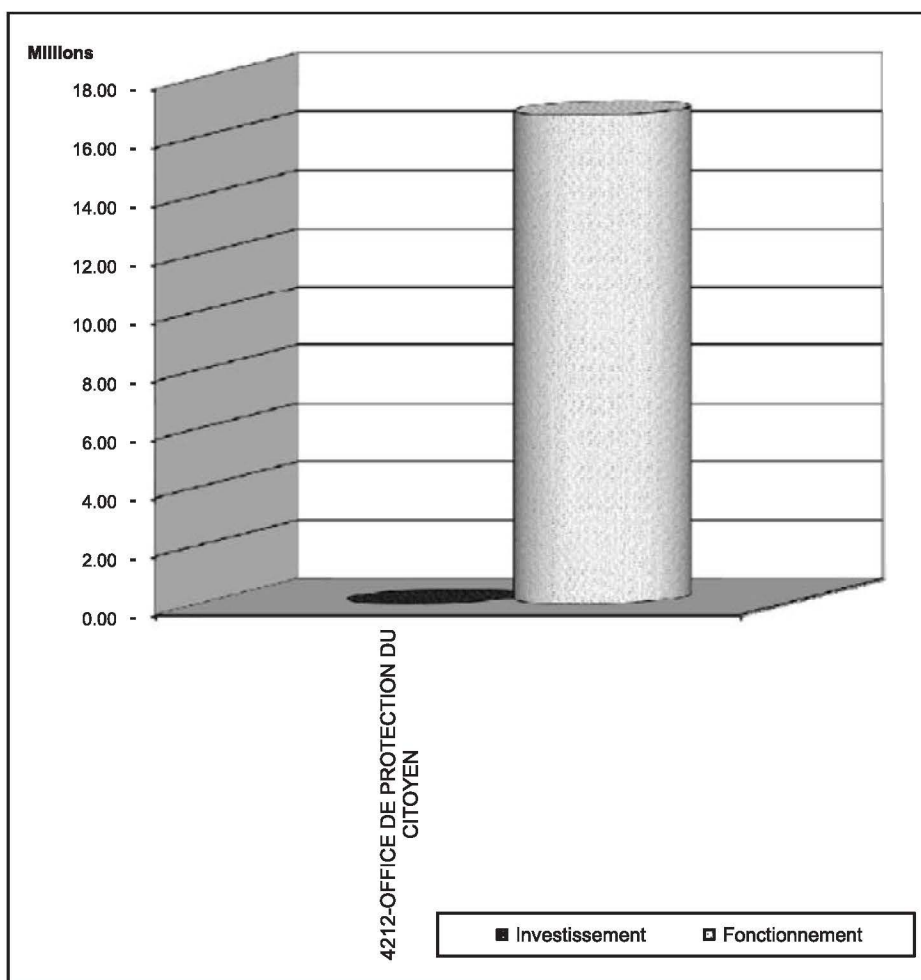
d) Situation du personnel

- o Effectif et masse salariale

Personnel Régulier (PR)		Personnel Contractuel (PC)		Total Effectif (TE)	Total Masse salariale (T M S)	% PR/MS	% PC/MS
<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>	<i>Effectif</i>	<i>Masse Salariale</i>				
11	356 600	11	225 100	22	581 700	61,30	38,70

**4212.- OFFICE DE PROTECTION DU CITOYEN (OPC)
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTION ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011**

SECTION	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
4212-OFFICE DE PROTECTION DU CITOYEN	16,731,447	0	16,731,447	100.00%
TOTAL	16,731,447	0	16,731,447	100.00%



BUDGET DE L'EXERCICE 2010 - 2011
REPARTITION DES CREDITS PAR SECTION, ARTICLE ET PROGRAMME

INSTITUTION	Crédit 10-11
4212-OFFICE DE PROTECTION DU CITOYEN	16,731,447
4212-1-12-OFFICE DE PROTECTION DU CITOYEN	16,731,447
1 -DEPENSES DE PERSONNEL	11,642,534
2 DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES	2,500,000
3 ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIELS	1,865,735
4 IMMOBILISATION CORPORELLE	723,178
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	0

INSTITUTIONS INDEPENDANTES

SECTEUR SOCIAL

UNIVERSITE D'ETAT D'HAITI

4311.- UNIVERSITE D'ETAT D'HAÏTI

a) Cadre légal, Missions et Attributions

L'Université d'Etat d'Haïti est créée et régie par le Décret du 16 décembre 1960. Ses principales missions et attributions sont:

- Contribuer à maintenir l'enseignement supérieur en Haïti au niveau des avancées de la science et de la technologie universelles;
- Transmettre le savoir et le savoir-faire aux futurs cadres et techniciens de la Nation Haïtienne en veillant d'une part, à réhabiliter les disciplines pratiques débouchant sur des métiers ou professions réellement utiles au développement national et d'autre part, à ce que le contenu et la méthode de formation soient adaptés à la solution des problèmes concrets du pays;
- Aider à la formation de la conscience critique et de la compétence nécessaires au développement intellectuel, économique et social d'une communauté haïtienne socialement juste, politiquement et culturellement indépendante;
- Promouvoir la recherche en Haïti et l'orienter prioritairement vers le développement endogène des ressources humaines et matérielles de la Nation.

b) Structure Organisationnelle

L'Université d'Etat d'Haïti est organisée suivant une Structure Centrale placée sous l'autorité du Recteur et comprend une (1) Direction Administrative et onze (11) Etablissements d'Enseignements Supérieurs.

c) Objectifs pour l'exercice fiscal 2010 - 2011

- Contribuer à doter le pays de professionnels nécessaires pour son développement;
- Promouvoir le développement des capacités institutionnelles de l'UEH ;
- Améliorer la performance académique.

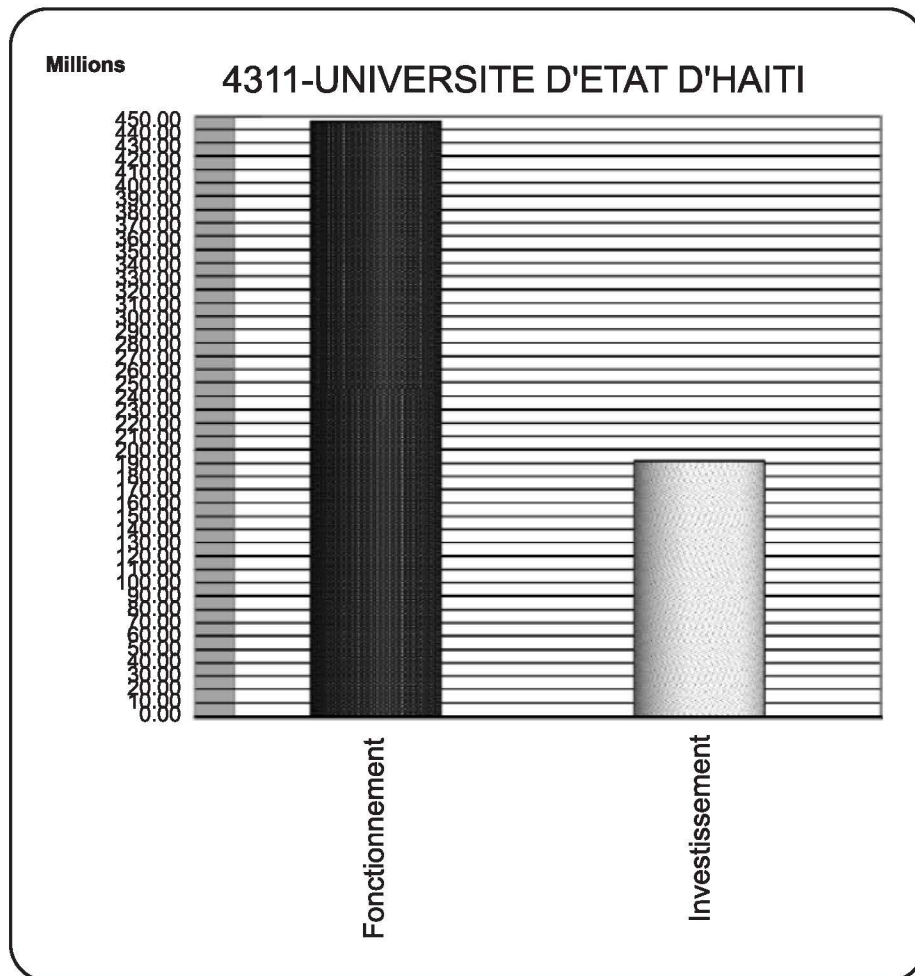
d) Situation du personnel

- o Effectif et masse salariale

Personnel Régulier (PR)		Personnel Contractuel (PC)		Total Effectif (TE)	Total Masse salariale (T M S)	% PR/MS	% PC/MS
Effectif	Masse Salariale	Effectif	Masse Salariale				
1 186	19 761 887	-	-	1 186	19 761 887	100,00	-

4311.- UNIVERSITE D'ETAT D'HAÏTI
CREDITS BUDGETAIRES PAR SECTION ET PAR NATURE
EN GOURDES
EXERCICE 2010 - 2011

SECTION	NATURE		TOTAL	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MONTANT	%
4311.- UNIVERSITE D'ETAT D'HAÏTI	446,305,623	191,291,653	637,597,276	100.00%
TOTAL	446,305,623	191,291,653	637,597,276	100.00%



**BUDGET DE L'EXERCICE 2010 - 2011
REPARTITION DES CREDITS PAR SECTION, ARTICLE ET PROGRAMME**

INSTITUTION	Crédit 10-11
4311-UNIVERSITE D'ETAT D'HAITI	637,597,276
4311-1-11-RECTORAT DE L' UNIVERSITE D'ETAT D'HAITI	637,597,276
7 SUBVENTIONS,QUOTES-PARTS ET CONTRIB.,ALLOC, INDEMNISATIONS	446,305,623
4311-1-11-50-PROGRAMME D' APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE	191,291,653
9 AUTRES DEPENSES PUBLIQUES	191,291,653

*